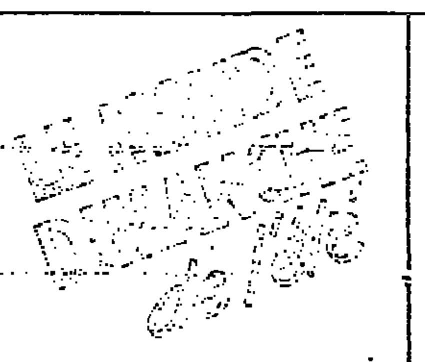
TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE Nº 11 654

DERNIÈRE ÉDITION

— DIMANCHE 18 — LUNDI 19 JUILLET 1982



Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

4,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3.00 dir ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 80 pes ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 50 dr ; Libye, 0,350 DL ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1 000 l. ; Liban, 350 P. ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 50 esc. ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 5,00 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 9

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris nº 650572
C.C.P 4207 - 23 PARIS

Tél. : 246-72-23



BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Remaniements en Pologne

Le général Jaruzelski déblaie le terrain à droite et à gauche : tel est le sens des remaniements à la tête du parti ouvrier polonais que vient de décider le comité central.

A « droite », M. Kubiak, un professeur de sciences humaines, réputé libéral, presque inconnu il y a encore un an lorsqu'il fut promu à la fois membre du bureau politique et secrétaire, perd son poste au secrétariat. A « gauche », M. Olszowski connaît le même sort : il continue de siéger au bureau politique, mais il n'exerce plus les fonctions de secrétaire chargé de la propagande et de l'information.

Le recul de M. Olszowski constitue évidemment l'élément majeur de ce plénum. Ce dirigeant paraissait, depuis des années, promis aux fonctions suprêmes. Du temps de M. Gierek déjà, il critiquait vivement la politique du premier secrétaire, ce qui lui valut une semi-disgrâce. En ce temps-là, il prônait une réforme économique. Il crut que l'heure de la revanche était venue lorsque les grévistes de Gdansk provoquèrent la chute de M. Gierek. Sa revanche fut moins éclatante qu'il ne l'avait espéré.

Alors que M. Kania essayait en vain de reprendre en main les affaires du pays, M. Olszowski cessait délibérément d'apparaître comme le champion des réformes. Il mettait l'accent sur le rétablissement de l'orthodoxie. N'était-il pas alors, aux yeux des militants les plus durs et des alliés soviétiques, le plus apte à ramasser le pouvoir basculant de M. Kania ? Une fois encore, il fut privé de la première place quand le chef du parti fut obligé de se démettre.

Sans doute s'était-il rallié au général Jaruzelski. Mais, avec beaucoup d'autres, il pouvait penser que la période militaire allait être brève, qu'après avoir brisé les syndicats indépendants, courbé les dignitaires ecclésiastiques et mis les ouvriers au travail, les généraux reprendraient leurs occupations habituelles dans les casernes. Tel était sans doute le désir de Moscou. Le Kremlin ne peut envisager de gaieté de cœur le maintien pour une période indéfinie d'une junte à la tête d'un Etat socialiste.

Mais la « normalisation » est loin d'être achevée. Certes, un calme apparent est revenu. Sept mois après le coup d'Etat, le général Jaruzelski peut avoir le sentiment d'avoir gagné la première manche. Son succès est cependant précaire. Les causes profondes de la crise qui a ébranlé la Pologne ces dernières années n'ont pas dispar. : le divorce reste total entre le pouvoir et une société qui aspire de toute évidence à changer profondément le régime.

Comment apaiser cette société — qui a pour colonne vertébrale des institutions solides telle l'Eglise — sans alarmer les tenants de l'orthodoxie communiste ? Les dirigeants actuels n'ont toujours pas résolu ce problème permanent et ils sont loin d'être d'accord entre eux sur la voie à suivre. Les déclarations dissonantes se sont multipliées ces derniers temps. Les uns prônent un compromis avec les militants de Solidarité pourvu qu'ils rejettent tout projet « aventuriste ». Les autres condamnent radicalement toute suggestion d'entente avec l' « ennemi du socialisme ».

Le général Jaruzelski a éloigné de l'exécutif du parti deux des hommes qui symbolisent des lignes politiques contradictoires. Le chef de la junte paraît ainsi avoir consolidé son pouvoir. Reste à savoir si, en Pologne, le parti et ses dirigeants ont véritablement le pouvoir qu'ils prétendent exercer.

(Voir nos informations page 4.)

Le gouvernement et le P.S. optent pour une plus grande fermeté

- Mise à l'étude d'une réforme globale du système fiscal
- Stricte limitation des dérogations au blocage des prix et des revenus
- Création de groupes de travail entre le parti et les cabinets ministériels

Cent dix dirigeants socialistes (membres du gouvernement, présidents, vice-présidents des groupes parlementaires, présidents et animateurs des commissions de l'Assemblée nationale et du Sénat, membres du bureau exécutif du parti, responsables de la Fédération nationale des élus) ont participé, toute la journée du vendredi 16 juillet, au séminaire organisé à huis clos, au château des Maisons-Laffite, par la direction du P.S.

Deux membres du gouvernement seulement étaient absents, empêchés par les obligations de leur charge, MM. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, et André Chandernagor, ministre chargé des affaires européennes. Le président de la République était représenté par M. Jean Glavany, chef du cabinet de M. François Mitterrand.

Après des exposés introductifs de MM. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., Pierre Mauroy, premier ministre, et Pierre Joxe, président du groupe de l'Assemblée nationale, les débats se sont déroulés au sein de cinq commissions consacrées aux problèmes économiques et à la mise en œuvre du programme gouvernemental ; aux affaires sociales et à la lutte contre les inégalités ; aux problèmes internationaux ; aux libertés et à la vie dans la ville et dans l'entreprise, à la stratégie du parti. Les rapporteurs respectifs en ont été Mme Denise Cacheux, député du Nord, MM Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, Jacques Huntzinger, Michel de La Fournière, membres du bureau exécutif, et Jean Poperen, membre du secrétariat national.

L'état-major du P.S. et les membres du gouvernement sont notamment convenus d'opposer une plus grande fermeté aux résistances que rencontre la politique gouvernementale. Les dérogations au blocage des prix et des revenus resteront strictement limitées. Une refonte complète du système fiscal est mise à l'étude, au sein du parti, qui présentera, à l'automne, des propositions au gouvernement. Afin d'améliorer l'efficacité du travail gouvernemental, des groupes de concertations mixtes vont être institués. En outre, le parti et le gouvernement vont entreprendre un « effort massif d'explication » pour mobiliser l'opinion publique face à une situation de crise qu'ils jugent d'une « extrême gravité ».

La réunion des partenaires sociaux, le 15 juillet à Matignon, a permis au premier ministre d'annoncer les grandes lignes d'une politique des revenus. Celle-ci divise patronat et syndicats, le premier jugeant satisfaisante une initiative que les seconds condamnent dans la mesure où elle ne garantirait pas une évolution des salaires égale à celle des prix.

Un gouvernement à la peine devant les difficultés de gestion du pays et en butte aux multiples résistances que rencontre sa politique. Des élus en proie à l'inquiétude, parfois au doute, devant des électeurs de plus en plus désabusés ou critiques. Des sondages de moins en moins favorables. Un parti qui apparaît toujours autant gêné aux entournures dans son rôle majoritaire... Pour les socialistes, un an après la conquête du pouvoir, il y a, en effet, de quoi s'interroger.

Organisé par la direction du P.S. pour permettre avant tout une « *réflexion collective* », le séminaire de Maisons-Laffitte n'était donc pas superflu. Il a permis aux membres du gouvernement et à leurs principaux compagnons de route de prendre tous ensemble, pour la première fois, sous cette forme, depuis l'élection de M. François Mitterrand à la présidence de la République, quelque recul. Pour se juger eux-mêmes et essayer d'en tirer quelques enseignements.

Une constatation d'abord : dans la mauvaise passe actuelle les dirigeants de la principale formation de la majorité se serrent instinctivement les coudes. Tous insistaient, vendredi soir, sur l'« *excellente* » ambiance des échanges de vues intervenus au long de la journée, sans aucun protocole. « *C'était très détendu, très agréable* », indiquait M. Bertrand Delanoë, porte-parole du parti, « *c'était extrêmement chaleureux et ce qui était manifeste, c'était le plaisir d'être réunis, de se retrouver dans la fraternité* », notait M. Lionel Jospin.

Ceux des dirigeants du parti qui avait exprimé un certain agacement quant au style et aux méthodes de travail du gouvernement, ont mis une sourdine à leurs griefs. M. Pierre Joxe, notamment, qui s'était montré très sévère à l'égard de M. Mauroy, a, certes, réaffirmé franchement, exemples à l'appui, que les cabinets ministériels doivent préparer plus soigneusement le travail législatif, mais son intervention liminaire, à ce sujet, fut, de l'avis général, exempte d'aspérité blessante. Evoquant ce climat d'union familiale, M. Jospin a estimé que cet « *esprit de sérieux* » avait été « *à la mesure des enjeux dramatiques* » qui caractérisent ces « *années terribles* » auxquelles tout le monde est promis, en France et ailleurs, à cause de la crise économique.

Les membres du gouvernement, les parlementaires et l'état-major du parti s'accordent ainsi sur un impératif : la situation est trop grave pour que les querelles intestines soient encore de mise, d'autant que la fin de la crise n'est pas pour demain. Tant en commission qu'en séance plénière, les débats sur les difficultés économiques et sociales ont conclu à la nécessité, pour la majorité, « *d'aborder les problèmes avec un très grand réalisme*, selon l'expression de M. Jospin, *et de s'exprimer devant les Français avec la plus grande franchise et la plus grande fermeté* ». La rigueur est devenu un leitmotiv socialiste.

ALAIN ROLLAT.

(Lire la suite page 5.)

AU JOUR LE JOUR

Nocturnes

Les guerres n'osent plus dire leur nom. Israël avait déjà baptisé son invasion du Liban « Paix en Galilée ». Voilà maintenant que l'Iran appelle « opération Ramadan » son entrée en Irak.

Peut-on pour autant espérer qu'il sera interdit aux combattants de faire usage de leurs armes du lever au coucher du soleil ?

HENRI MONTANT.

LA RENCONTRE DE MATIGNON

Que personne ne bouge !

par FRANÇOIS SIMON

La réaction des partenaires sociaux, après la réunion de Matignon, a du paraître à beaucoup d'une banalité consternante. Chacun s'est à nouveau déclaré contre les mesures de restriction qui concernaient son secteur, mais tout à fait favorable à celles qui risquent de pénaliser les autres. Cet égoïsme sacré ne serait-il pas la pierre d'achoppement de l'économie française ? En tout cas, une telle attitude — même si elle est plus de façade que réelle — rend tout dialogue presque impossible et réduit les échanges à des slogans que l'on se lance de part et d'autre de la table de rencontres.

L'art de la litote est aboli et la nuance fait le plus souvent défaut. A la limite, on peut mettre dans la bouche de l'un de ce que vient de dire l'autre, comme, par exemple, ce commentaire fait le 1 juillet à l'issue des entretiens de Matignon : « *Contrairement à ce que l'on affirme, il n'y a pas de blocage symétrique des prix et des salaires.* » Qui parle, un syndicaliste ou un patron ? En l'occurrence, le président du C.N.P.F. Mais si l'on peut s'y tromper, c'est en raison de l'attitude figée qu'ont adoptée ceux que l'on appelle les partenaires sociaux. De tous côtés, le mot d'ordre paraît être : que personne ne bouge !

Or il faudra bouger, et chacun le sait. Il faudra se donner de nouvelles habitudes de pensée en matière économique, de manière à ne plus se satisfaire de théories qui ne recouvrent plus les faits ou de schémas qui ne correspondent plus à la réalité. On se souvient de la douche froide imposée par l'INSEE à M. Raymond Barre lors de la préparation du VIII[e] Plan : alors que le premier ministre de l'époque tablait sur les équilibres classiques des échanges et du budget, et sur la stabilité du franc, l'Institut de la statistique laissait prévoir 2 500 000 chômeurs à l'horizon 1985. Qui plus est, inflation et chômage ne s'excluaient plus, puisqu'en mai 1981 on constatait l'existence de 1 700 000 demandeurs d'emploi tandis que la hausse des prix atteignait 14 % en rythme annuel au premier trimestre de la même année.

Le gouvernement socialiste, en prenant ce mauvais relais, ne s'est-il pas lui aussi fié à des mécanismes que l'on croyait immuables ? La relance de l'activité par un accroissement de la demande était-elle vraiment de nature à porter le rythme annuel de croissance de 1 % à 4 % ? N'était-ce pas illusion de croire que les investissements prendraient automatiquement la suite de la demande ?

(Lire la suite page 11.)

LES GUERRES AU PROCHE-ORIENT

- **Liban**

Les Palestiniens proposent de se retirer à titre provisoire dans le nord du pays

(Lire page 3)

- **Iran-Irak**

Les troupes de Bagdad auraient repris l'initiative

(Lire page 2)

LA CONTROVERSE FRANCO-AMÉRICAINE SUR LES CRÉDITS A L'U.R.S.S.

Une nouvelle séquelle de Versailles...

La controverse déclenchée, jeudi 15 juillet, par un responsable anonyme du ministère américain de la défense, qui avait reproché à la France d'avoir conclu un « accord secret » avec l'U.R.S.S. pour la fourniture de crédits avantageux à l'exportation, n'a pas été apaisée par les démentis opposés à cette information par les ministères des relations extérieures et de l'économie et des finances, appuyés par MM. Giscard d'Estaing, Deniau et Monory au nom du précédent gouvernement. A Washington, un porte-parole du département d'Etat a maintenu vendredi que la France n'avait informé ses alliés que des principales dispositions du protocole financier signé en février 1980 entre Paris et Moscou, mais qu'elle n'avait pas « communiqué les copies d'un tel accord ».

Rappelons que ce protocole avait prévu, en accord avec les partenaires de la France au sein de l'O.C.D.E., que les crédits à l'exportation vers l'U.R.S.S. seraient accordés sur 85 % des contrats, à un taux de 7,80 % et avec la garantie du gouvernement. En octobre 1981, ce taux avait été porté à 8,50 %, puis à 12 % ce printemps, mais les partenaires peuvent jouer sur le fait que ces limitations n'ont pas d'effet rétroactif.

Cette controverse oppose de manière paradoxale les Etats-Unis au pays européen qui a été le plus proche de Washington sur l'approche politique des relations Est-Ouest, et alors que M. Zagladine, important responsable du comité central du P.C. soviétique juge que les relations franco-soviétiques sont « sur le déclin ».

par MICHEL TATU

Pour une fois, cette attaque américaine contre la politique menée par Paris en matière de commerce Est-Ouest s'est heurtée à une riposte quasi unanime de la France politique. A la suite du communiqué du quai d'Orsay démentant « catégoriquement » l'accusation « affligeante » du Pentagone, le secrétariat de M. Giscard d'Estaing a qualifié l'information de « *fantaisiste et irresponsable* ».

De même, M. Jean-François Deniau, ministre du commerce extérieur, lorsqu'a été signé entre Paris et Moscou le protocole financier du 22 février 1980, a jugé que cette information « *n'était pas sérieuses* », ajoutant : « *Les taux de crédit à l'exportation ont toujours été notifiés à nos partenaires, conformément aux règles de la C.E.E. et du consensus à l'O.C.D.E.* »

Le ministère de l'économie et des finances a fait, vendredi 16 juillet, la même déclaration, aussitôt confirmée par M. René Monory, prédécesseur de M. Delors à la tête de ce ministère. « *Le contenu de cet accord* (celui de 1980) *est donc connu de nos partenaires depuis cette date*, ajoute-t-on rue de Rivoli, *et il a donné lieu, à nouveau, à toutes les explications nécessaires à l'occasion de la préparation du sommet de Versailles.* »

Ces explications ne démentent pas pour autant complètement les nouveaux reproches formulés, en termes il est vrai plus mesurés, par le porte-parole du département d'Etat américain, M. Dean Fischer, vendredi. Selon lui, Paris avait bien informé les Etats-Unis des « *principales dispositions* » du protocole financier franco-soviétique, mais pas de tous ses éléments, car les autorités françaises « *ne nous ont pas communiqué les copies d'un tel accord* ».

En même temps, toujours selon M. Fisher, le gouvernement français se serait abrité derriere certaines de ses dispositions pour expliquer qu'il était « *difficile pour la France de se joindre à un accord restreignant le volume des crédits à l'U.R.S.S.* ». A Paris, les milieux informés admettent que si les grandes lignes de tels accords sont communiqués aux alliés, les clauses n'en sont pas rendues publiques en raison du secret des affaires.

Cette polémique sur l'échange d'informations n'a donc pas été relancée tout à fait au hasard. Il s'agit là d'un nouvel aspect de ce qu'il faut bien appeler les grands malentendus de Versailles des malentendus qui ont joué dans les deux sens.

Du côté américain, on attachait une grande importance à la déclaration finale du sommet à sept, laquelle non seulement engageait les participants à « *gérer avec prudence les relations financières avec l'U.R.S.S.* », notamment en « *limitant aussi les crédits à l'exportation* », mais aussi à « *échanger des informations au sein de l'O.C.D.E. sur tous les aspects de nos relations économiques, commerciales et financières avec l'U.R.S.S. et l'Europe orientale* ».

Or, à l'exception du contrôle des produits « stratégiques » qui semble fonctionner à peu près normalement dans le cadre du Cocom, aucun des engagements pris à Versailles en matière de commerce Est-Ouest n'a été respecté.

(Lire la suite page 4.)

LE FESTIVAL DE JAZZ DE NICE

Musiques des « lofts » et des ghettos

Le Festival de New-York était à peine achevé que George Wein entraînait en Europe, comme chaque année, la plus grande troupe du musiciens qu'un lieu d'accueil puisse recevoir sur le Vieux Continent. Destination : Nice. On ne voit pas qui, sinon Wein, pourrait mieux faire que Wein lui-même. Il a convaincu Sippie Wallace, quatre-vingt-quatre ans — l'âge qu'aurait eu aujourd'hui Bessie Smith, à peu de chose près — de franchir l'Atlantique.

Elle ne se fait pas prier pour faire un bis, et le public ne la rappelle pas seulement par gentillesse. Elle a du tonus, Sippie, dans les chansons lestes du vieux temps. Mais Wein a le souci, en juillet, d'inviter surtout, à Nice, toutes les générations et toutes les tendances, des artistes de vingt ou vingt-deux ans comme Terrence Blanchard et Donald Harrison (du sextette de Blakey) ou Branford Marsalis et Jeff Watts (du quintette de Wynton Marsalis), des personnalités et des groupes représentatifs de tout le jazz, de B. B. King aux Crusaders, de Benny Golson à Clark Terry, de Mulligan à Don Pullen, à Chico Freeman.

A ces grands noms, Wein a joint, pour faire bonne mesure, ceux de Machito, de Ray Barretto, de Gilberto Gill et de Jimmy Cliff — sans oublier Debarbat (parmi les trente-cinq Français qui n'ont pas de réputation qu'hexagonale) et sans omettre de signaler la présence obligée de Dizzy, prince de l'humour, du « nonsense », qui frappe toujours les trois coups de la fête sur le premier bongo qui traîne.

LUCIEN MALSON.

(Lire la suite page 7.)

Le Monde

étranger

LA GUERRE DU GOLFE

Les troupes irakiennes auraient repris l'initiative

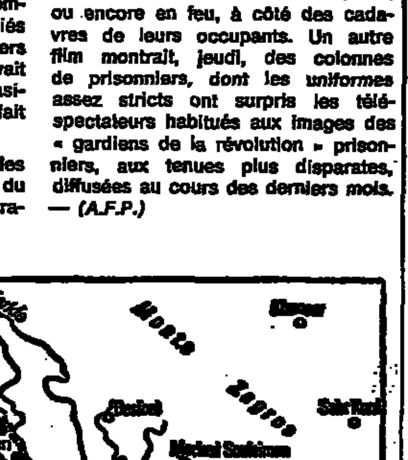
L'initiative des combats — au troisième jour de l'opération « Ramadan », lancée par l'Iran contre l'IraK dans la soirée de mardi — semblait être revenue aux troupes de Bagdad, selon des informations recueillies à Téhéran et des constatations faites, vendredi 16 juillet, par les observateurs dans le Golfe. Ces derniers, en effet, relèvent l'opposition qui existe entre l'imprécision des derniers communiqués militaires iraniens et la relative précision des comptes rendus diffusés par l'agence d'information irakienne, INA, ainsi que la télévision de Bagdad.

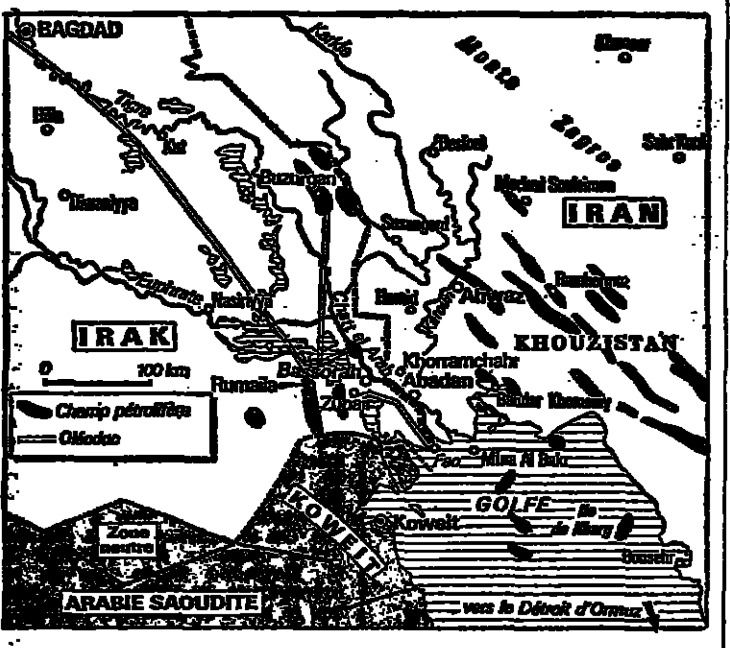
Le quatrième communiqué militaire publié à Téhéran depuis le début de l'opération admet d'ailleurs que les troupes irakiennes ont « lancé une vaste offensive » sur le front sud, même s'il précise qu'elle a été repoussée. De même, Radio-Téhéran déclare que deux attaques irakiennes, dans la nuit de jeudi, dans les secteurs frontaliers de Delhora et de Qasr e Chirine, respectivement à 300 et à 600 kilomètres du Golfe, ont été repoussées. Toutefois, les communiqués de Téhéran, très semblables dans leur ton à ceux publiés en mai dernier, dès les premiers jours de l'offensive qui devait conduire à la reconquête de la quasi-totalité du Khouzistan, n'ont pas fait état de gains territoriaux.

Faisant le bilan, vendredi soir, des pertes iraniennes depuis le début du conflit, un porte-parole militaire irakien a affirmé que 6 070 soldats iraniens ont été tués. Cité par l'agence INA, le porte-parole a ajouté *« qu'un grand nombre d'Iraniens, dont plusieurs officiers supérieurs, ont par ailleurs été faits prisonniers »*. D'assez grandes quantités de matériel militaire ont en outre été détruites ou saisies par l'armée irakienne.

Radio-Téhéran a annoncé dans un nouveau bilan que soixante-treize personnes ont été tuées et plus de *trois cent cinquante blessées dans* le bombardement de Hamadan (environ 300 kilomètres à l'ouest de Téhéran, 200 000 habitants) par l'aviation irakienne, vendredi matin. C'est la *quatrième ville importante de* l'ouest du pays à avoir été bombardée. Selon Téhéran, ces raids auraient fait plus de cent vingt morts et neuf cents blessés, ce que tendraient à confirmer les images montrées à la télévision.

La télévision irakienne a, quant à elle, diffusé jeudi soir et vendredi un film montrant le désert *« à l'est de Bassorah »* parsemé de chars et véhicules blindés iraniens détruits ou encore en feu, à côté des cadavres de leurs occupants. Un autre film montrait, jeudi, des colonnes de prisonniers, dont les uniformes assez stricts ont surpris les téléspectateurs habitués aux images des « gardiens de la révolution » prisonniers, aux tenues plus disparates, diffusées au cours des derniers mois. — *(A.F.P.)*





Washington : « Il y a des limites que nous ne permettrons pas aux Iraniens de dépasser »

« La chute de Saddam Hussein n'est pas nécessairement une de nos conditions, c'est juste une recommandation au peuple d'Irak, qui, s'il veut retrouver sa liberté et sa gloire, ferait mieux de se révolter et de renverser le régime faciste et corrompu du Baas », a déclaré, vendredi 16 juillet, le Dr Ali Velayati, ministre iranien des affaires étrangères, à la conférence du bureau de coordination des pays non-alignés qui se tient à Nicosie.

Il a ensuite souligné que l'Iran insistera *« sur le paiement de compensations pour les dommages infligés par l'agression irakienne »*, confirmant ce qu'avait dit la veille le ministre de l'intérieur (*le Monde* du 16 juillet), il a affirmé : *« l'objectif principal de notre récente opération militaire est de faire taire l'artillerie de l'agresseur irakien qui continue d'être dirigée contre nos villes frontalières »*. A Téhéran, cependant, le mot d'ordre de l'imam Khomeiny est toujours *« le chemin de Jérusalem passe par Bagdad »* (Lire ci-dessous).

Le Dr Velayati a également demandé aux non-alignés de prendre des sanctions, non seulement contre Israël, mais aussi contre la *« criminelle Amérique »*, en décrétant un blocus économique et l'arrêt des exportations de pétrole vers ses deux pays. Il a également confirmé que l'Iran fournissait une aide politique, économique et militaire aux combattants palestiniens de Beyrouth-Ouest et indiqué que les forces envoyées au Liban comprennent des troupes régulières et des pasdarans (gardiens de la révolution). Il a déclaré enfin que Téhéran et Damas entretiennent des *« relations spéciales »* parce que la Syrie est le seul pays de *« première ligne »* à *« s'opposer aux accords de Camp David, au plan Fahd et à tout compromis avec Israël »*.

La Syrie pour sa part, n'avait en tout cas pas annoncé jusqu'à vendredi soir, l'offensive de l'Iran contre l'Irak, se bornant à rapporter l'appel à la guerre sainte contre Israël, lancé jeudi par le président Ali Khamenei. Quant à l'Algérie, qui entretient de bons rapports avec Téhéran et qui devait accueillir le premier ministre iranien M. Moussavi, ce samedi, elle a exprimé son inquiétude devant la poursuite du conflit avec l'Irak *« Cette guerre ne profite qu'à l'impérialisme et à son soutien dans la région, le sionisme. Elle facilite le siège de Beyrouth et l'encerclement... des combattants palestiniens »*, écrit l'agence A.P.S., contredisant ainsi les thèses iraniennes.

Les Etats-Unis demeurent très préoccupés par la brusque aggravation de la guerre du Golfe. Un haut fonctionnaire du département d'Etat a révélé, vendredi, que si les pays pétroliers de la région en faisaient la demande, les Etats-Unis pourraient organiser avec eux d'importantes manœuvres militaires, pour manifester clairement leur volonté de protéger cette zone stratégiquement et économiquement vitale *pour l'Occident*.

Selon les dernières estimations du Pentagone, quelque 100 000 soldats iraniens et autant d'irakiens se trouvent engagés dans la région *de Bassorah. La résistance des* forces irakiennes a été accueillie avec un certain soulagement à Washington, où l'on redoute les conséquences d'une éventuelle victoire iranienne pour la sécurité et la stabilité des Etats du Golfe.

Les Etats-Unis redoutent, en particulier, une série d'opérations militaires iraniennes visant à détruire les installations pétrolières d'émirats, comme Koweït et Bahrein. *« Depuis le début du conflit, en septembre 1980, les forces iraniennes ont lancé deux attaques aériennes contre des installations pétrolières à Koweït, et ce genre d'opérations nous inquiète beaucoup »*, déclare-t-on à Washington. On craint, en particulier, qu'une victoire décisive, de Téhéran ne laisse les mains libres au régime de l'imam Khomeiny pour accroître ses pressions sur les émirats et encourager la subversion interne.

Interrogé au sujet des rumeurs selon lesquelles les Etats-Unis auraient fait savoir à l'Iran par l'intermédiaire d'un pays tiers qu'ils protégeraient *« par tous les moyens »* les pays du Golfe, un haut fonctionnaire a répondu : *« Il est évident qu'il y a des limites que nous ne permettrons pas aux Iraniens de dépasser »*. *(A.F.P., A.P.)*

La prière du vendredi à Téhéran

« LE CHEMIN DE JÉRUSALEM PASSE PAR BAGDAD »

Téhéran *(A.F.P.)*. — Au troisième jour de l'offensive déclenchée par l'Iran contre l'Irak, presque tout l'état-major de l'armée iranienne a pu quitter pendant quelques heures vendredi le poste de commandement pour assister à la prière organisée à Téhéran à l'occasion de la Journée de Qods (Jérusalem).

Pour cette journée, fêtée avec la plus grande solennité en Iran, une foule de quelques centaines de milliers de personnes a convergé, dès le matin, vers l'université, afin de participer à la prière et écouter les discours, dont le message de l'imam Khomeiny.

Brandissant des pantins de l'Oncle Sam, piétinant des drapeaux américains grossièrement improvisés avec des bouts de tissus, les plus résolus sont parvenus à entrer dans l'enceinte de l'université.

Stoïques sous un soleil de plomb, des milliers d'autres se sont contentés de suivre la prière grâce aux haut-parleurs qui quadrillaient toutes les avenues environnantes. Le slogan peint sur de nombreuses banroles *« Le chemin de Qods passe par Bagdad ! »*, avait beau rappeler la guerre, le front est *bien loin. Même la seconde* alerte aérienne sur Téhéran depuis le début de l'offensive « Ramadan » n'a pas troublé la cérémonie.

L'hodjatoleslam Ahmad Khomeiny a lu le message du Guide de la révolution, son père : *« L'Iran, comme il l'a déjà annoncé, ne peut agir efficacement pour Al Qods* (Jérusalem) *qu'en passant par l'Irak et par la mise à l'écart du parti baas. Je conseille aux dirigeants palestiniens de cesser leurs tractations et, s'appuyant sur Dieu, sur le peuple palestinien et sur leurs armes, de se battre jusqu'à la mort contre Israël. Ces tractations susciteront le découragement des peuples combattants à votre égard, soyez convaincus que ni l'Est ni l'Ouest ne vous servent. »*

Un conflit qui pourrait compromettre les intérêts français en Irak

La France est aujourd'hui le troisième fournisseur de l'Irak, derrière le Japon et l'Allemagne fédérale. Mais, depuis le début du conflit irano-irakien, le nombre des contrats passés entre les deux pays a diminué. Saigné à blanc par la guerre, l'Irak risque de ne plus faire face à ses échéances.

Au siège parisien de la société Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, c'est aujourd'hui l'inquiétude. Six cent cinquante ressortissants français de la compagnie travaillent actuellement à Bagdad. Ils approvisionnent en tuyaux les chantiers de réseaux d'assainissement. Leur travail, commencé en 1980, devrait en principe s'achever en 1983 et rapporter 45 milliards de francs à Saint-Gobain-Pont-à-Mousson. Mais la prolongation de la guerre irano-irakienne risque de compromettre ce programme. Au moindre danger, la société est prête à rappeler son personnel. Elle craint, par ailleurs, que l'Irak, jusque-là bon payeur, ne puisse plus faire face à ses échéances.

Le risque est le même pour les soixante autres sociétés françaises dont Bouygues, Fougerolle-Spie-Batignolles, S.G.E., Merlin-Gerin, Creusot-Loire, qui ont obtenu de gros contrats en Irak avant le début des hostilités. Car le pays est durement touché par la guerre. En deux ans, ses exportations pétrolières ont fondu, passant de 168 millions de tonnes en 1979 à 40 millions de tonnes en 1981. En 1979, l'Irak vendait à la France 24,4 millions de tonnes de pétrole. Elle ne lui en fournissait plus que 2,3 millions de tonnes en 1981 et 900 000 tonnes au premier trimestre 1982.

Les réserves de devises étrangères ont donc diminué (10 milliards en 1982 et 15 milliards en contre 30 milliards en 1980) alors que l'effort de guerre considérable, se chiffrait à 20 milliards de dollars en 1981.

Malgré l'aide de ses amis du Golfe (30 à 35 milliards de dollars depuis septembre 1980) et l'octroi de crédits japonais (2,3 milliards de dollars en 1982), l'Irak a décidé de réduire ses investissements cette année : aucun nouveau projet n'a été lancé durant le premier trimestre 1982. Et le plan quinquénal 1981-1985 a été révisé à la baisse. Pour la France, cela représente une perte sensible de contrats. Leur montant devrait se situer aux alentours de 3 milliards de francs en 1982 contre 5 milliards en 1981 et 15 milliards en 1980.

La reprise des hostilités en territoire irakien risque par ailleurs de retarder, voire de compromettre le projet de reconstruction du centre nucléaire de Tamuz que l'Irak devait confier à la France.

La guerre, en revanche, ne semble pas affecter pour le moment les exportations françaises en Irak — qui ont augmenté de 73,3 % en 1981 — ce rythme devrait en effet se poursuivre en 1982. L'Irak importe des biens d'équipement industriel et, de plus en plus, des produits agro-alimentaires.

Autre domaine sauvegardé : l'armement. L'Irak est avec l'Arabie Saoudite et le Qatar, l'un des plus gros clients de la France au Moyen-Orient. En février dernier, Bagdad a acheté pour 4 milliards de francs d'artillerie sol-sol.

AFRIQUE

Maroc

AU COURS D'UNE BRÈVE VISITE A RABAT

M. Cheysson s'est entretenu avec le roi Hassan II

De notre correspondant

Rabat. — La visite éclair de M. Claude Cheysson, ministre français des relations extérieures, à Rabat, où il est arrivé vendredi 16 juillet et d'où il est reparti pour Paris samedi matin après avoir été reçu par le roi Hassan II, a été accueillie avec un certain soulagement.

Sans le dire tout haut, les Marocains s'étaient inquiétés de ce que M. Mitterrand, qui est attendu fin octobre en visite officielle, ait commencé par une escale à Alger et terminé par une autre à *Nouakchott* la visite qu'il avait faite en mai dans trois pays d'Afrique Noire.

Rabat s'était d'autre part ému de l'insistance mise par M. Mitterrand à convaincre les chefs d'Etat africains de se rendre à Tripoli... pour sauver l'O.U.A. Enfin la mention, par M. Mitterrand, au cours de ses déclarations à Budapest, du Sahara occidental parmi les « Oradour » qui, selon lui, auraient été enregistrés après la seconde guerre mondiale a irrité les Marocains.

Le journal *El Bayane*, organe du parti communiste (P.P.S.), a fustigé à ce propos le président Mitterrand dans un éditorial publié vendredi sous le titre péremptoire : *« Vous vous trompez, monsieur le Président ! »*

Le sommet de l'O.U.A. à Tripoli et la situation à la veille de cette conférence qui s'annonce difficile auront, sans nul doute, été discutés entre le roi Hassan II et M. Cheysson. Officiellement, cependant, on a mentionné d'abord parmi les sujets de la consultation franco-marocaine, qui a eu lieu à la demande du roi, le Liban et la guerre irano-irakienne. L'agence officielle marocaine MAP, en diffusant la nouvelle vendredi, a rappelé la double qualité du roi Hassan II, qui est président du comité Al Qods (Jérusalem) et aussi président de la conférence arabe au sommet de Fès, interrompue en novembre 1981.

Tant sur le Liban que sur la situation aux confins irano-irakiens, le roi Hassan II aura certainement eu à cœur de rappeler à son interlocuteur français l'existence du plan Fahd qui laissait prévoir la reconnaissance d'Israël en même temps que l'établissement d'un État arabe en Palestine. M. Cheysson aura mis de son côté le souverain au courant de la dernière démarche commune franco-égyptienne auprès du Conseil de sécurité en vue de présenter un plan précis de dégagement de Beyrouth.

Vis-à-vis de l'Irak, le Maroc se sent d'autant plus solidaire qu'il s'agit du seul pays du front dit de la fermeté dont l'alliance avec Rabat ne se soit jamais démentie. Dans la mesure où l'offensive iranienne contre Bassorah menace non seulement l'Irak mais aussi l'Arabie saoudite et les autres pays du Golfe, il s'agit là encore de menaces contre des alliés fondamentaux du Maroc.

ROLAND DELCOUR.

Le conflit somalo-éthiopien

TASS DÉMENT TOUTE INTERVENTION MILITAIRE DES PAYS DE L'EST

Tandis que l'agence Tass démentait, vendredi 16 juillet, toute intervention des forces du pacte de Varsovie en Somalie, M. Mohammed Saïd Samantar, ancien ambassadeur somalien en France, accusait, à Paris, où il est actuellement réfugié, l'Union soviétique, l'Ethiopie, la Libye, et le Yémen du Sud, *« et dans une certaine mesure »*, la Syrie d'être *« à l'origine des combats qui se déroulent actuellement en Somalie »*.

Pour M. Samantar, les troupes du Front démocratique de salut somalien (S.S.D.F.), qui revendique actuellement la responsabilité des combats, sont constituées de *« mercenaires fantoches au service d'Addis-Abéba et de Tripoli »*.

De son côté, Radio-Kulmis, la station émettrice des opposants somaliens, a annoncé vendredi, pour la première fois, que des éléments du S.S.D.F. avaient lancé une attaque dans le nord-ouest de la Somalie, près de la frontière avec Djibouti et l'Ethiopie.

A Mogadiscio, le chef de l'Etat somalien a affirmé vendredi soir que les troupes gouvernementales avaient infligé *« une défaite humiliante »* à l'armée éthiopienne et l'avait contrainte à battre en retraite après lui avoir fait subir *« de lourdes pertes »*.

Lesotho

● DISSENSIONS AU SEIN DE L'OPPOSITION. — L'armée de libération du Lesotho (L.L.A.) a revendiqué récemment l'assassinat de M. Koenyama Chakela, secrétaire du Basutoland Congress Party (B.C.P.) (*le Monde* du 8 juillet), parti d'opposition au gouvernement du premier ministre, M. Leabua Jonathan, ainsi que l'attentat commis il y a six semaines contre le ministre de l'agriculture du Lesotho, le chef Peete. Le premier ministre prévoyant des élections, M. Chakela avait décidé d'y faire participer son parti, alors que la L.L.A., branche armée dissidente du B.C.P., demande que celles-ci soient organisées par les Nations unies, et non pas par le gouvernement du Lesotho. — *(A.F.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Australie

● M. BILL HAYDEN A ETE REELU A LA TETE DU PARTI TRAVAILLISTE. Il a survécu à la contestation menée contre lui par M. Bob Hawke, ancien président des syndicats : au cours d'un vote, M. Hayden a obtenu 42 voix contre 37 à son rival. — *(U.P.I.)*.

Colombie

● ATTENTAT CONTRE LE PALAIS PRESIDENTIEL. — Le M. 19 (Mouvement du 19 avril) a attaqué au mortier, mercredi 14 juillet, le palais présidentiel à Bogota. L'attentat a fait un blessé, aux abords de l'université, à 150 mètres du palais où plusieurs obus, tirés à partir des collines du nord de Bogota, se sont écrasés. C'est la deuxième attaque au mortier contre le palais par le M. 19. Le 20 juillet 1981, un obus avait éclaté à une trentaine de mètres seulement de la chambre ou dormait le président Turbay, auquel succédera, le 7 août prochain, le président élu Belisario Betancur (conservateur). — *(A.F.P.)*

Corée du Sud

● « LA FRANCE NE DEVRAIT hâtivement la Corée du Nord, en raison de la coopération économique qui se développe actuellement entre Séoul et Paris », a déclaré, vendredi 16 juillet M. Lee Bum-Suk, ministre des affaires étrangères. M. Lee a ajouté que la prochaine visite de son homologue français, M. Cheysson serait l'occasion d'approfondir cette coopération et de discuter de la possibilité d'un échange de visite entre les présidents Mitterrand et Chon. — *(A.F.P.)*.

Espagne

● SERIE D'ATTENTATS AU PAYS BASQUE. — Une vingtaine d'engins ont explosé, vendredi 16 juillet, dans la soirée au Pays basque espagnol et en Navarre. Ces attentats, attribués à l'ETA militaire, visaient des bâtiments officiels et n'ont pas fait de victimes. En revanche, les dégâts sont considérables. — *(A.F.P.)*.

États-Unis

● NOMBRE RECORD DE DETENUS. — Les prisons américaines hébergeaient 384 316 personnes à la fin du mois de mars, soit 13,8 % de plus qu'un an auparavant, a annoncé mardi 13 juillet le ministère de la justice. L'augmentation a été particulièrement importante au début de l'année 1982 puisque le nombre de prisonniers s'est accru en trois mois de 18 %. — *(A.F.P.)*

Honduras

● NEUF SOLDATS ET UN GUIDE CIVIL ONT ETE TUES accidentellement, vendredi 16 juillet, au cours d'un affrontement qui a opposé, à la suite d'une méprise, deux patrouilles de l'armée hondurienne, à proximité de la frontière avec le Salvador. — *(A.F.P.)*.

● LE LEADER DU PARTI COMMUNISTE DU HONDURAS, M. Padilla Rush, a disparu depuis une semaine, ont indiqué ses proches à Tegucigalpa, *le mardi 13 juillet*. Selon les autorités, le chef du P.C. hondurien est impliqué dans le sabotage, la semaine dernière, des deux centrales électriques de Tegucigalpa. Mais ses proches affirment qu'il n'est pas lié à cette affaire. — *(A.F.P.)*

Laos

● « LA FRANCE EST PRÊTE A FOURNIR UNE ASSISTANCE économique et culturelle au Laos », a déclaré le nouvel ambassadeur de France à Vientiane, M. de Bouillane de Lacoste, cité par l'agence de presse laotienne jeudi 15 juillet. Ces assurances ont été selon l'agence, fournies par le diplomate lors d'une rencontre avec le prince Souvanna Phouma, conseiller du gouvernement et ancien premier ministre. — *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

● DÉCÈS DU PRÉSIDENT SWART. — Charles R. Swart, *premier président de la République* Sud-Africaine (1961-1967), est mort, vendredi 16 juillet, à l'âge de quatre-vingt huit ans, des suites d'une longue maladie, à l'hôpital de *Bloemfontein, dans l'Etat libre* d'Orange. — *(A.F.P.)*

Sénégal

● CRÉATION D'UN TREIZIÈME PARTI. — M. Medoune Fall, ministre de l'intérieur, a annoncé, samedi 10 juillet à Dakar, la reconnaissance par le gouvernement sénégalais de la Ligue communiste des travailleurs. Il s'agit du treizième parti politique créé au Sénégal et du septième parti se réclamant du marxisme-léninisme. — *(A.F.P.)*

Thaïlande

● EXPULSION D'UN JOURNALISTE. — M. Barry Wain, correspondant diplomatique de l'*Asian Wall Street Journal*, a été prié de quitter le royaume dans les sept jours, a-t-on appris jeudi 15 juillet à Bangkok. Cette expulsion serait liée à la publication d'un article sur les conditions de détention des réfugiés vietnamiens arrivés par voie de terre en Thaïlande. En janvier dernier, le quotidien avait déjà été interdit pendant deux mois pour avoir publier un article traitant de l'avenir de la monarchie thaïlandaise. — *(U.P.I.)*

Le Monde des PHILATÉLISTES
L'OFFICIEL DE LA PHILATÉLIE

L'IMPASSE DIPLOMATIQUE AU LIBAN

L'O.L.P. propose que les combattants palestiniens soient regroupés provisoirement dans le nord et l'est du pays

Tandis que le cessez-le-feu à Beyrouth est généralement respecté, de nouveaux accrochages entre forces syriennes et israéliennes ont eu lieu vendredi 16 juillet dans l'est du Liban, dans la région du lac Karoun. Par ailleurs les fidèles musulmans de Beyrouth-Ouest ont organisé, après la prière du vendredi, des manifestations pour réclamer la levée du blocus de la ville. Plusieurs religieux ont défilé en tête de ces manifestations dont l'une s'est dirigée vers le palais de la présidence du conseil, à Beyrouth-Ouest, où ils ont présenté une pétition au premier ministre, M. Chafic el Wazzan.

A Jérusalem, au même moment, quelque vingt mille Palestiniens ont manifesté aux abords de l'esplanade des mosquées d'El Aqsa et d'Omar, dans le secteur oriental de la ville, contre l'offensive israélienne au Liban. Les forces israéliennes comprenant des unités de l'armée et de la police des frontières ont tiré des salves d'avertissement et ont bloqué les accès à l'esplanade du Mont-du-Temple (Haram el Cherif).

Cependant, les négociations en vue de trouver une terre d'accueil aux Palestiniens de Beyrouth-Ouest se poursuivent. *« Nous essayons de chercher des solutions de rechange pour parer à toutes les éventualités »*, a déclaré le premier ministre libanais, M. Wazzan faisant allusion au refus des Syriens d'accueillir les combattants palestiniens. Il s'est montré relativement optimiste affirmant qu'il avait rencontré M. Arafat jeudi soir et qu'il avait constaté qu'il avait des *« suggestions positives »* pour surmonter les difficultés.

De source gouvernementale libanaise, on indique que M. Yasser Arafat a proposé d'évacuer les combattants palestiniens encerclés dans Beyrouth-Ouest vers le nord ou l'est du Liban *« à titre provisoire »*, en attendant que soient débloquées les négociations qui sont dans l'impasse depuis une semaine. Le chef de l'O.L.P. aurait mentionné spécifiquement le port de Tripoli et la Bekaa. On croit savoir également que M. Wazzan a fait part de cette suggestion à M. Philip Habib, émissaire spécial américain.

A Jérusalem, les autorités ont réagi plutôt froidement à cette idée. *« Nous voulons que l'O.L.P. quitte Beyrouth et le Liban. C'est pourquoi cette proposition d'aller quelque part ailleurs au Liban n'est pas sérieuse »*, a déclaré un responsable israélien. Toutefois, M. Itzhak Rabin, ancien président du conseil et l'un des chefs de file de l'opposition travailliste, s'est montré favorable. *« Le temps presse*, a-t-il dit, *les Palestiniens ne sont pas en situation de capituler sans condition. Ils peuvent encore partir la tête haute. La priorité des priorités pour Israël est d'obtenir l'évacuation de l'O.L.P. retranchée à Beyrouth-Ouest vers Tripoli, au nord du Liban. »* Selon lui, cette solution s'impose *« parce qu'aucun pays arabe n'est disposé à accueillir l'O.L.P. et parce qu'il y a déjà des unités palestiniennes déployées à Tripoli dans la Bekaa libanaise »*.

M. Arafat a d'autre part critiqué vendredi le négociateur américain M. Philip Habib, lui reprochant d'*« ignorer totalement le côté palestinien »* dans sa mission. *« N'est-il pas étrange*, a-t-il dit, *de constater que M. Habib traite avec toutes les parties en cause dans cette région à l'exception des Palestiniens qui font face à l'agression israélienne ? »* Le leader palestinien qui s'adressait au représentant de la chaîne de télévision américaine N.B.C. a indiqué que le général Sharon renforçait son dispositif au Liban en vue d'un nouvel affrontement avec les Palestiniens. *« Laissez-moi lui dire quelque chose*, a-t-il ajouté. *Nous l'attendons. C'est la guerre israélo-arabe la plus longue. Nous en sommes maintenant au quarante-troisième jour. Il (Sharon) s'imagine que ce sera une promenade... »*

A Washington, le correspondant au Pentagone de la chaîne de télévision A.B.C. a assuré vendredi soir que les Etats-Unis avaient suspendu leurs livraisons d'engins à fragmentation à Israël. Le Pentagone s'est cependant refusé à tout commentaire. Le gouvernement américain a soumis vendredi au Congrès un rapport sur la question de l'utilisation par Israël d'armes américaines au Liban, d'où il ressort selon des sources proches du Congrès que l'Etat hébreu a peut-être violé l'accord américano-israélien de 1953 qui interdit à Israël d'utiliser du matériel militaire américain pour lancer des opérations « offensives » en dehors de son territoire Selon des sources proches du Congrès, le rapport ne porte pas sur la question des engins à fragmentation, dont l'utilisation par l'armée israélienne est régie par des arrangements séparés. — *(Reuter, A.F.P., A.P.)*

MORT D'UN CASQUE BLEU FRANÇAIS

Beyrouth *(A.F.P.)*. — Le sergent-chef Joël David, du contingent français de la Force intérimaire de l'ONU pour le Liban (FINUL), est mort le 8 juillet dernier des suites de blessures subies au cours de sa mission au Sud-Liban, a annoncé, vendredi 16 juillet, le porte-parole de l'ONU à Beyrouth.

Joël David, artificier de la FINUL, avait été grièvement blessé le 29 juin dernier *« alors qu'il tentait de désamorcer une bombe à fragmentation au Sud-Liban »*, déclare le porte-parole. Il appartenait au 17[e] régiment de génie parachutiste basé à Montauban (Tarn-et-Garonne).

Il s'agit du huitième décès au sein du contingent français de la FINUL depuis mars 1978, date du déploiement des « casques bleus » au Sud-Liban, à la suite de l'opération Litani menée par l'armée israélienne.

Le nombre total de tués parmi les sept mille « casques bleus » depuis le début de la mission de la FINUL au Liban atteint soixante dix-huit.

● *L'Alliance France-Israël*, dans un communiqué, *« déplore que le président de la République française ait cru devoir se distinguer de ses partenaires occidentaux en recevant à l'Elysée un représentant de l'O.L.P., organisation terroriste dont le but est l'anéantissement de l'Etat d'Israël,*

» prend acte qu'au plus haut niveau l'on s'évertue à minimiser cette visite en prétextant que M. Kaddoumi faisait partie d'une délégation de la Ligue arabe,

» et dénonce l'injure qui vient d'être commise envers un pays ami de la France, l'Etat d'Israël. »

(*) B.P. 14, 75462 Paris Cedex 18.

UNE VISITE AU CHEF SPIRITUEL DES CHIITES

« Le coup porté à la résistance palestinienne ne mettra pas un terme à sa cause »

De notre envoyé spécial

Beyrouth. — Le cheikh déroulait son prêche à mi-voix, l'œil perdu vers des profondeurs abyssales. Il polissait ses mots, qu'un scribe de fortune, fidèle parmi les fidèles, notait sans relâche, tremblant de perdre les paroles du juste. Le monologue coulait sans accent ni accroc, seulement suspendu quand le saint homme, cherchant un mot, lissait sa barbe grise d'un revers de kleenex. Interrompre fût indécent. La loi ne se questionne pas.

Cheikh Mohamed Mehdi Chamseddine, chef spirituel des chiites du Liban, prêchait concorde et paix dans le fouillis touffu d'interminables périphrases. *« Délivrer le Liban de la peur, du doute et des méfiances qui divisent ses fils... »*, *« Faire front et résister ensemble au pire des ennemis : Israël, pressé d'instauré l'image d'une société close dans un Liban ouvert et pluraliste... »* Un kfir déchira le ciel et son silence. Simple visite. Le cheikh, doucement, glissa un œil à sa fenêtre et revint vers son scribe.

Il était là, collé au fond d'un canapé au rustique bon marché, titillant son chapelet et balançant d'un pied distrait une savate en plastique. Et il parla, parcourant d'un regard aveugle les murs blancs sales de son gîte. Une H.L.M. banale et triste, à mi-chemin des demeures seigneuriales des maîtres de Beyrouth.

Walidbey le druze, chef d'une gauche dont l'histoire et la gloire se conjuguent au passé. Saebbey, le sunnite, dont la carrière et la puissance se comptent — entre Arabie et Suisse — plus qu'elles ne se racontent. Lui vit ici, réfugié de son Sud. l'austérité frugale qui sied aux pieux en ces longs jours de ramadan.

Et il prêche inlassable, couvrant *mezzo voce* l'indélicate question qui viendrait l'interrompre. *« Israël veut diviser le Liban. Notre but est son unité dans un front national et patriotique solide. »* Il parle de tous sans nommer personne, d'une langue qui fait de l'anodin mystère. D'autres font diatribes de la *« collaboration honteuse »* du camp d'en face. Lui, invite encore, d'un ton égal, *« ceux qui n'ont pas une attitude tranchée à saisir l'occasion de participer avec force à la consolidation de l'unité nationale, en résistant à l'occupation par tous les moyens... »*.

Il prêche encore que la fusillade éclate. Nourrie, incessante et toute proche. Il se tait, résigné. Attend... en vain. La guerre est à sa porte. La panique a vidé la rue : on se cache aux encoignures et on court en tous sens. Les balles sifflent trop près et les fidèles armés invitent avec respect le cheikh à émigrer. Du salon vers la chambre : l'exode en raccourci, comme une vieille habitude chiite. Du Sud aux banlieues sud, des banlieues sud au Sud, le Liban chiite a de longtemps appris à fuir une guerre qui le rattrape toujours.

La chambre n'est pas un bon refuge. Dehors, on roule à grand fracas des bidons qui feront barricade. Le prêche est inaudible. Une nouvelle migration s'impose qui mène au vestibule de l'appartement voisin. Imperturbable, le cheikh reprend : *« Le coup porté à la résistance palestinienne au Liban ne mettra pas un terme à sa cause. Il est de l'intérêt de tous, de l'Occident surtout, de satisfaire... »*

Une meute grimpe l'escalier, et vient, tout essoufflée, en référer à l'homme de Dieu.

Nouvelles alarmantes que l'on saisit par bribes : l'ambassadeur d'Iran est là. La fusillade continue. L'heure est grave. La guerre du Golfe fait rage dans les ruelles de Mousseitbé. L'ambassadeur-mollah, cible de francs-tireurs libanais, vils suppôts de Saddam Hussein ? Ce n'est pas la première fois que miliciens chiites et pro-irakiens règlent à Beyrouth les dernières notes des combats de Bassorah.

Fausse alerte : l'ambassadeur arrive à son tour suivi d'un essaim de gardes. La fusillade s'éteint. Reste à régler les comptes. Qui a tiré sur qui ? L'histoire s'embrouille de mille versions contraires. Tout est venu d'un meeting réuni à deux pas de là, pour célébrer comme il se doit la *« journée de Jérusalem »*. MM. Georges Habache, leader du Front populaire de libération de la Palestine, et Abou-Saleh, l'un des dirigeants du Fath, y assistaient aux côtés du représentant de l'imam. Et la guerre chiito-palestinienne, mise à feu doux depuis que l'invasion sioniste a resserré les rangs, s'est d'un coup rallumée...

Non point. Ce n'était que malentendu. Quelques miliciens surchauffés ont seulement *« tiré de joie »*. On a craint le pire et prestement emmené M. l'ambassadeur. Tout juste de jeunes chiites ont-ils lancé, un peu trop enthousiastes, que le plus court chemin pour Jérusalem passait désormais par Bagdad. D'où quelques confusions...

Fausse rumeur encore. Et viles calomnies. Un aide de camp du diplomate a tout vu, qui raconte à son tour une *« vérité vraie »*. De la tribune, en fait, un impie a attaqué l'islam. Un chef de bande, financé par les Libyens, et qui travaille en sous-main pour les services secrets syriens. Les combattants de l'islam, outrés, s'en sont pris au *« sans Dieu »*. Dans la mêlée, l'ambassadeur a pris la mouche. Non contre cet athée, mais contre ses détracteurs un peu trop bruyants. Lui entendait répondre au blasphème par les paroles de la sagesse. Les armes ont parlé plus vite...

Le diplomate, fort mécontent de tant d'indiscipline, s'est fâché. La querelle avait bien besoin d'arbitre. Le cheikh devait trancher. Une heure durant, il a écouté, l'ambassadeur et ses gardes dans le salon, les miliciens d'Amal dans la chambre d'en face, parcourant sans cesse le *no man's land* du couloir. Tous sont partis, et Bousseitbé avait déjà oublié sa *« petite guerre »*. Le cheikh est revenu, moins las, mais discrètement ravi. *« Pour manger un bon plat*, dit-il seulement en point d'orgue, *il faut bien des épices... »*

DOMINIQUE POUCHIN.

● *Une délégation du CRIF*, conduite par son président, M. A. de Rothschild, a été reçue vendredi 16 juillet par le secrétaire général de l'Elysée, M. Bianco. Cette visite était une rencontre préparatoire à l'audience demandée au président de la République et dont le principe a été retenu.

● *Le porte-parole du quai d'Orsay* a affirmé vendredi que le gouvernement français avait noté *« sans surprise »* et *« avec intérêt »* la déclaration faite mardi à Paris par M. Issam Sartaoui, conseiller de M. Arafat, selon laquelle l'O.L.P. avait formellement reconnu le droit d'Israël à l'existence.

A RADIO-FRANCE INTERNATIONALE

M. Cheysson : comment un Palestinien accepterait-il que le centre de son État ne soit pas là d'où il vient ?

Le « Club de la presse du tiers-monde », de Radio-France internationale, animé par M. Hervé Bourges, directeur de R.F.I., devait être diffusé ce samedi 17 juillet à 17 heures et dimanche à 20 heures sur ondes courtes, avec pour invité le ministre des relations extérieures.

M. Cheysson rappelle que *« l'autodétermination* (pour le peuple palestinien), *cela comportera tôt ou tard un Etat »* et ajoute : *« Qui peut imaginer qu'un Palestinien puisse accepter que le centre de son Etat ne soit pas là d'où il vient ? Dans ce qui a été la Palestine, c'est-à-dire dans les territoires occupés, c'est une évidence. »*

Après avoir reproché au *« pouvoir giscardien » « son ambiguïté, son équivoque »* et noté qu'*« il n'y a pas un pays du monde où je ne trouve pas des traces de positions absolument contradictoires tenues simultanément par le pouvoir précédent »*, le ministre des relations extérieures commente la mise en garde soviétique à la France à propos du Liban. Pour lui, Moscou *« a eu probablement l'impression que nous allions servir de couverture aux Américains. C'est un peu blessant pour nous »*. Mais la première réaction du Kremlin *« ne nous visait pas, elle visait les Américains »*. L'U.R.S.S. est en effet *« très préoccupée de ne pas voir des troupes américaines arriver au Liban et y faire la loi »*, ce en quoi *« nous la comprenons »*.

Mais M. Cheysson redoute surtout un *« Yalta du Proche-Orient » : « Notre crainte... notre obsession depuis des mois et des mois*, dit-il, *est que, faute de règlement direct entre les parties intéressées au Proche-Orient — je pourrais dire la même chose de l'Amérique centrale et d'autres parties du monde, — eh bien, on finisse par une bonne retrouvaille (...) entre Américains et Soviétiques, qui décideront entre eux où on trace la ligne. »*

C'est notamment ce qui peut se passer à propos du conflit irano-irakien en raison non seulement des ambitions de *« la Perse, qui est déjà partie vers l'Ouest à travers l'histoire »*, mais de celles de la révolution iranienne *« que je respecte profondément » :* face à ce processus *« extraordinairement grave »*, à cette *menace redoutable »*, *« nous craignons qu'il n'y ait un jour un accord entre Américains et Soviétiques pour dire : on s'arrête là »*.

M. Cheysson reconnaît d'autre part l'*« autorité incontestable »* du président Kadhafi *« dans son pays, dans une grande partie du monde arabe et dans certaines parties de l'Afrique »*, évoque les problèmes qui se sont posés avec Tripoli (*« les uns étaient mineurs : ils avaient brûlé notre ambassade, les diplomates n'aiment pas ça »*) et juge *« stupéfiant »* d'avoir été le premier ministre français des affaires étrangères qui ait visité la Libye depuis l'indépendance de ce pays : *« Ça n'est pas croyable, nous sommes en plein délire »*, déclare-t-il (1).

Après avoir noté que le gouvernement de M. Goukouni Oueddei au Tchad *« a été poussé au dehors de N'Djamena, puis finalement dans le néant »*, M. Cheysson précise : *« Ce n'est pas nous qui avons armé Hissène Habré, mais ce n'est pas nous non plus qui allions résister à Hissène Habré... Nous n'interviendrons d'aucune manière. »* Toutefois la France soutient *« l'effort de réconciliation entrepris actuellement, largement à l'initiative de M. Habré »* et maintiendra sa coopération *« en toutes circonstances »*.

A propos de la Namibie enfin, M. Cheysson juge *« scandaleux »* que l'on pose comme condition le départ des Cubains d'Angola, car *« chaque pays est souverain et a le droit de faire appel à qui il veut »*. De la même manière, *« il n'est pas tolérable qu'un pays étranger ose poser la question »* de ce qui arrivera à l'UNITA, l'organisation d'opposition au gouvernement angolais, à l'issue d'un règlement dans le territoire voisin. *« Vous voyez quelqu'un dire au président Mitterrand : « Ecoutez, on veut bien travailler avec vous, mais on veut savoir ce que vous faites de Chirac ? »*, demande-t-il.

(1) M. Chirac, alors premier ministre, a fait une visite officielle en Libye en mars 1976.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

TOUT EN MÉNAGEANT M. SHULTZ

Plusieurs responsables soviétiques accusent Washington de préparer une guerre

M. George Shultz a prêté serment, vendredi 16 juillet, comme secrétaire d'Etat lors d'une cérémonie à la Maison Blanche en présence de M. Reagan. Soulignant les qualités « exceptionnelles » de M. Shultz, « un homme qui inspire confiance », le président américain a indiqué que sa nomination constituait « un ferme signal à l'égard des amis comme des ennemis » des Etats-Unis. Le choix du nouveau secrétaire d'Etat avait été confirmé jeudi à l'unanimité par le Sénat.

Selon la chaine de télévision ABC, M. Shultz n'aurait pas l'intention de conserver M. Walter Stoessel, dont M. Haig avait fait son adjoint en janvier dernier. Il le remplacerait par M. Kenneth Dam, âgé de cinquante ans, doyen de l'université de Chicago, qui avait servi pendant la présidence de M. Nixon sous les ordres de M. Shultz, alors que celui-ci dirigeait le bureau de l'administration et du budget, un service-clé de l'exécutif.

De notre correspondant

Moscou. — Au moment où, vendredi, le chef de la diplomatie soviétique, M. Gromyko, félicitait son nouveau collègue américain, M. George Shultz, et exprimait l'espoir qu'il contribuerait à améliorer les relations entre les deux pays, trois officiels soviétiques portaient des jugements apocalyptiques sur la politique du gouvernement Reagan. Dans *l'Etoile rouge*, organe de l'armée, le général Valentin Lorionov a affirmé que le Pentagone projette trois types de guerre nucléaire limitée et se prépare à une conflagration générale. Dans la *Pravda*, l'académicien Arbatov a estimé que l'objectif premier de Washington était d'imposer sa volonté aux autres pays. Enfin, au cours d'une table ronde, le président du Comité soviétique de défense de la paix, M. Joukov, a accusé les Etats-Unis d'avoir « sabordé » la session spéciale de l'ONU sur le désarmement.

Le général Lorionov prête aux responsables du Pentagone la terrible intention de mener une guerre stratégique limitée, une guerre nucléaire en Europe et une guerre nucléaire tactique sur des théâtres périphériques (au Proche-Orient ou dans d'autres régions où, selon Washington, les Etats-Unis ont des « intérêts vitaux »). En Europe, il pourra être fait appel aux armes tactiques aussi bien que stratégiques, et le général prévient : l'engagement pris par l'U.R.S.S. de ne pas utiliser la première l'arme nucléaire ne lui ôte pas son droit de riposte et celle-ci sera « foudroyante ».

Pour M. Arbatov, principal spécialiste soviétique des relations avec les Etats-Unis, la diplomatie américaine vit depuis dix-huit mois *« dans sa chimère »* et n'a subi que des revers. Sa croisade antisoviétique n'a pas été approuvée par ses alliés européens, pas plus que sa conception de la sécurité. *« Les Européens de l'Ouest*, écrit-il, *soupçonnent fortement l'administration américaine de vouloir faire de leur territoire une sorte de théâtre avancé d'opérations militaires d'où l'on pourra déclencher une guerre contre les pays du pacte de Varsovie. »* Pour l'académicien, les deux superpuissances n'ont pas d'autre choix que la coexistence pacifique et la détente.

Quant à M. Joukov, il affirme que l'échec de la session spéciale de l'ONU sur le désarmement a clairement montré que ce sont bien les Etats-Unis et l'OTAN qui empêchent l'arrêt de la course aux armements. Et si l'on en croit l'hebdomadaire *Temps nouveaux*, la nomination de M. Shultz, « homme politique expérimenté » au département d'Etat ne doit pas faire illusion : c'est M. Reagan qui décide de la politique américaine, et il a choisi la confrontation avec l'U.R.S.S. — *(Intérim.)*

LE RÉVÉREND MOON EST CONDAMNÉ A DIX-HUIT MOIS DE PRISON POUR FRAUDE FISCALE

New-York *(A.F.P., U.P.I.)*. — Le révérend Sun Myung Moon, fondateur de l'Eglise de l'unification, une secte très controversée aux Etats-Unis et dans le monde en raison de l'emprise qu'elle exerce sur ses fidèles, a été condamné, vendredi 16 juillet, à dix-huit mois de prison et à 25 000 dollars d'amende pour fraude fiscale. Le révérend Moon, qui est âgé de soixante-deux ans, n'a manifesté aucune émotion et a été laissé en liberté provisoire après avoir fait appel et versé une caution de 250 000 dollars.

Originaire de Corée du Sud, le révérend Moon avait été, le 18 mai dernier, reconnu coupable d'avoir omis de déclarer les intérêts de 112 000 dollars placés sur des comptes d'épargne ainsi que les dividendes de 50 000 dollars d'actions. Ses avocats avaient soutenu, sans succès, que ces fonds appartenaient à la secte et devaient, aux termes de la loi américaine sur la liberté religieuse, être exemptés d'impôts.

La sentence qui frappe le révérend Moon est relativement légère. Il était en effet passible de quatorze ans de prison ferme et aurait pu être extradé en Corée du Sud. Un de ses adjoints, M. Takeru Kamiyama, âgé de quarante ans, a été condamné pour sa part à six mois de prison et 5 000 dollars d'amende pour faux témoignage.

Le juge du district fédéral de New-York, M. Gerard Goettel a estimé qu'une peine de prison ferme était nécessaire dans une affaire de ce genre *« sinon, des millions de gens en tireront la conclusion que seuls les pauvres vont en prison, alors que les personnalités riches et puissantes, qui peuvent se payer des avocats tels que ceux de M. Moon, sortent libres du tribunal »*.

Bolivie

LE PRÉSIDENT TORRELIO A OFFERT SA DÉMISSION AUX CHEFS DE L'ARMÉE

La Paz *(Reuter)*. — Le général Celso Torrelio, chef de l'Etat a offert sa démission, ont annoncé le vendredi 16 juillet, le commandant en chef de la marine et le chef d'état-major de l'armée de terre. Les chefs des forces armées se réuniront prochainement pour étudier la situation créée par cette offre de démission. Jeudi, le gouvernement avait annoncé que des élections auront lieu en 1983 en vue d'un retour à un régime démocratique *(le Monde* du 17 juillet).

Le général Torrelio avait été nommé chef d'Etat par l'armée en août 1981. L'annonce de sa démission intervient à la suite de graves tensions au sein de la hiérarchie militaire. Le colonel Faustino Rico Toro, directeur de l'académie militaire, aurait tenté de promouvoir un coup d'Etat pour renverser le général Torrelio cette semaine selon le quotidien de La Paz *Presencia* (catholique). Et de source militaire, on confirme que le colonel Rico Toro a demandé à être nommé président, mais que l'aviation et certains éléments de l'armée de terre s'y sont opposés. *Presencia* lie le colonel Rico Toro au colonel Luis Arce Gomez, mêlé à un trafic de cocaïne, alors qu'il était ministre de l'intérieur dans le gouvernement précédent.

L'annonce d'élections en 1983 a été saluée avec satisfaction par plusieurs partis politiques ainsi que par le puissant syndicat des mineurs et la Confédération des travailleurs boliviens (COB). En revanche, d'autres partis, de droite pour la plupart, se sont opposés à cette initiative. Le climat social s'est gravement dégradé cette année en Bolivie, où une très forte dévaluation, en février, a provoqué une inflation galopante.

Mexique

L'élection présidentielle du 4 juillet

M. DE LA MADRID A OBTENU PRÈS DE 72 % DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Mexico *(A.F.P.)*. — La Commission fédérale électorale mexicaine a publié, vendredi 16 juillet, les résultats définitifs de l'élection présidentielle du 4 juillet, qui a vu la victoire de M. Miguel de La Madrid. Candidat du parti révolutionnaire institutionnel (PRI) (au pouvoir), il a obtenu 16 145 254 voix, soit 71,63 % des suffrages exprimés. Les autres candidats ont obtenu les résultats suivants : M. Pablo Emilio Madero (parti d'action nationale - PAN, droite), 3 700 045 voix ; M. Arnoldo Martinez Verdugo (parti socialiste unifié - P.S.U.M., gauche), 821 995 voix ; M. Ignacio Gonzalez (parti démocrate - P.D.M.), 433 886 voix ; Mme Rosario Ibarra (parti révolutionnaire des travailleurs - P.R.T.), 416 448 voix ; M. Candido Diaz (parti socialiste des travailleurs - P.S.T.), 342 005 voix.

DIPLOMATIE

Les relations entre la France et l'U.R.S.S. « sont sur le déclin »

estime un responsable soviétique

Témoignage chrétien publie dans son numéro du 19 au 25 juillet un entretien que son rédacteur en chef, Pierre-Luc Seguillon, a eu, à Moscou, avec M. Vadim Zagladine, premier chef adjoint du département international du comité central du P.C. soviétique. M. Zagladine déclare notamment : « *Nous avons été impressionnés par la victoire de la gauche. Malgré toutes les contradictions qui demeurent grandes, ce qu'a réalisé le gouvernement depuis le 10 mai, notamment dans le domaine du progrès social, est très positif.*

» *Je n'en dirais pas autant au plan de la politique extérieure. Certes, nous avons apprécié l'attitude de François Mitterrand au Liban ou vis-à-vis du Salvador et du Nicaragua. Mais je suis très étonné par son comportement à notre égard. Du point de vue philosophique, malgré des désaccords réels, nous avons beaucoup de points communs avec ce gouvernement dans la manière de considérer les choses. Or nos relations sont seulement gelées mais, pire, elles sont sur le déclin. C'est vrai au plan politique. C'est vrai désormais au plan économique où Paris, tout en critiquant Washington, se comporte de même. Voyez son attitude au sein du Cocom* (l'organisme chargé de contrôler les exportations de matériel stratégique à destination de l'Est).

» *Je pose donc la question : le président Reagan a proclamé la croisade contre l'U.R.S.S. ; est-ce que la France veut participer à cette croisade ? Si oui, cela ne s'inscrit pas dans le programme du gouvernement socialiste. Si non, cela ne se voit pas !* »

A propos du Liban, le responsable soviétique fait valoir que « *notre diplomatie a été active dans toutes les directions* » et que « *sur le terrain, où nous n'avons pas l'intention de nous substituer aux belligérants, nous avons remplacé le matériel perdu par la Syrie et l'O.L.P.* ». « *Quelle que soit l'issue militaire,* conclut-il, *l'O.L.P. a accru son influence politique* (...) *Elle a et aura notre soutien indéfectible.* »

Une nouvelle séquelle de Versailles...

(Suite de la première page.)

Ni à propos de l'information qui devait porter sur « *tous les aspects* » de ces relations, ni sur la limitation des crédits.

Le 9 juin, dans sa conférence de presse à l'Elysée, M. Mitterrand avait clairement montré ce qu'il pensait de cette dernière disposition.

Après avoir noté que la France avait déjà porté à 12 % le taux de ses crédits publics (garantis par l'Etat), alors que d'autres pays fournissaient des prêts privés à 8 %, le président de la République avait conclu : « *Voilà pourquoi, lorsqu'on me pose la question : est-ce que vous avez l'intention de limiter les crédits à l'Union soviétique ?, je réponds : non, c'est déjà fait. Nous étions à 7,5 %, nous sommes passés à près de 12 %, cela suffit. J'attends que les autres le fassent à notre exemple, avant de passer à la deuxième phase, que je prendrai le temps d'examiner. Voilà tout.* »

La déception américaine

On peut se demander si, avec une telle attitude, il était bien judicieux d'adhérer à une déclaration commune qui proclamait tout de même comme objectif, et sans faire de cas spécial pour la France ou d'autres pays, de limiter les crédits à l'exportation vers l'U.R.S.S.. Toujours est-il que ces propos de M. Mitterrand — appuyés par une attitude analogue du chancelier Schmidt à Bonn — ont suscité une forte irritation à Washington, laquelle a compté pour beaucoup dans la décision prise par M. Reagan, le 18 juin, d'étendre aux filiales américaines en Europe et aux entreprises travaillant sous licence américaine l'embargo technologique imposé à l'U.R.S.S., pour les fournitures d'équipement lié au contrat sur la vente de gaz. On laisse entendre maintenant du côté américain que cette mesure brutale n'aurait pas été prise si l'on était parvenu à des résultats concernant les crédits.

Or les espoirs de M. Haig et de ses amis « modérés » parmi les responsables américains ont été déçus, ce qui a autorisé une offensive des « durs », groupé au tour de M. Weinberger. Commentant ce qu'il estime être le « *point le plus bas* » atteint par les relations euro-américaines dans le passé récent, le *Wall Street Journal* rapportait ce propos tenu sur le compte des Européens par un « *important conseiller du gouvernement Reagan* » : « *Nous avons affaire à une bande d'enfants gâtés.* »

Les dépendances du commerce Est-Ouest

L'erreur du gouvernement Reagan dans cette affaire est d'abord de vouloir imposer une norme unique à des pays qui ne peuvent, en vertu même du principe de « libre entreprise », si prisé à Washington, que se présenter en ordre concurrentiel sur les marchés internationaux. Il y a belle lurette que le commerce Est-Ouest, loin d'être le « *levier* » ou « *l'arme politique* » sur laquelle comptait M. Kissinger et nombre de ses adeptes européens, a fait apparaître une dépendance non plus seulement du client (européen) des produits énergétiques soviétiques, mais sans doute plus encore une dépendance du vendeur — voire du créancier — à l'égard de son acheteur et débiteur est-européen : au moment où l'Europe occidentale compte dix millions de chômeurs, il n'est pas question de renoncer à des marchés qui commandent tout de même plusieurs centaines de milliers d'emplois dans les principaux pays.

En second lieu, la poursuite à grande échelle des ventes de céréales américaines à l'U.R.S.S. affaiblissent très sérieusement la position de Washington. Sans doute fait-on valoir du côté américain que ces ventes sont payées au comptant et qu'elles épongent ainsi les maigres ressources des pays communistes en devises fortes, alors que le contrat gazier, au contraire, va renflouer durablement ces mêmes ressources. Il reste que ces fournitures allègent la tâche des planificateurs soviétiques dans le domaine où elle est la plus redoutable : l'approvisionnement de la population, et contribuent malgré tout à « nourrir l'armée rouge ».

Aussi bien certains observateurs à Washington se demandent si cette mauvaise humeur manifestée aujourd'hui à l'égard des Européens ne sert pas à préparer le terrain pour la reconduction de l'accord soviéto-américain de 1975 sur les ventes de céréales, qui vient à expiration cet automne. Puisque les Européens se conduisent comme des « *enfants gâtés* », pourquoi ne gâterait-on pas aussi les fermiers américains ?

MICHEL TATU.

ABONNEMENTS VACANCES

POUR CEUX QUI DÉSIRENT RECEVOIR RÉGULIÈREMENT A LEUR ADRESSE DE VACANCES NOTRE QUOTIDIEN

Le Monde

PROPOSE DES ABONNEMENTS AUX CONDITIONS SUIVANTES :

FRANCE :	
Quinze jours	63 F
Trois semaines	83 F
Un mois	108 F
Un mois et demi	147 F
Deux mois	189 F
Deux mois et demi	231 F
Trois mois	273 F
ÉTRANGER (voie normale) :	
Quinze jours	107 F
Trois semaines	146 F
Un mois	198 F
Un mois et demi	277 F
Deux mois	363 F
Deux mois et demi	448 F
Trois mois	533 F
EUROPE (avion) :	
Quinze jours	130 F
Trois semaines	180 F
Un mois	247 F
Un mois et demi	347 F
Deux mois	456 F
Deux mois et demi	565 F
Trois mois	673 F

Dans ces tarifs sont compris le montant des numéros demandés et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre accompagnés du règlement correspondant dix jours au moins avant leur départ, en rédigeant les nom et adresse en lettres majuscules.

Le Monde

SERVICE DES ABONNEMENTS
5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09.

ASIE

Corée du Sud

Ordre nouveau, nouveaux désordres...

III. — Durs lendemains de « boom »

De notre envoyé spécial Roland-Pierre PARINGAUX

Le président sud-coréen, arrivé au pouvoir après l'assassinat de son prédécesseur Park-Chung-hee, a proclamé son intention de délivrer la vie politique d'une corruption envahissante. Toutefois, divers scandales ont démontré combien cette tâche était malaisée, tandis qu'une gigantesque campagne de « purification » ne suffisait pas à régler les problèmes aggravés par une situation économique préoccupante (« le Monde » daté 16 et 17 juillet).

Séoul. — Les années euphoriques du boom économique tant vanté semblent avoir pris fin avec la décennie passée. A l'époque où le président Park s'effondrait sous les balles de son assassin, l'économie encaissait les coups et contrecoups de la conjoncture internationale : hausse des prix du pétrole, inflation, taux d'intérêt élevés, récession, erreurs de planification, la faisaient vaciller. S'y ajoutaient bientôt les effets débilitants de la crise politique, et ceux de la répression. Après des années d'expansion surmultipliée, le P.N.B. diminuait en 1980. L'économie était, comme la démocratie, au bord du gouffre. Elle laissait soudain entrevoir la fragilité de ses fondations, la précarité de ses finances et son excès de dépendance.

Parallèlement au grand nettoyage politique, le régime de l'ordre nouveau s'attacha de toute urgence à la stabilisation. Selon des méthodes très dirigistes, 1981 fut l'année de la normalisation et du rattrapage. Les prochaines devraient porter sur la restructuration et la libéralisation.

Le rétablissement de conditions favorables, notamment dans l'agriculture, *qui avait connu une année catastrophique en 1980*, ont permis d'enregistrer l'an dernier une croissance réelle de 7,1 %. Certains en ont déduit que l'on était reparti vers les sommets d'antan. En fait, il s'est agi d'un rattrapage plutôt que d'une vraie reprise : on est revenu au niveau de 1979, et cela grâce à l'agriculture, dont le taux d'expansion a dépassé celui de l'industrie pour la première fois depuis les années 60. Les médiocres résultats enregistrés dans les premiers mois de 1982, la persistance du marasme mondial et les effets du scandale politico-financier paraissent indiquer que la Corée du Sud, loin d'être sortie de la récession, risque de s'y enfoncer un peu plus. D'autant que sa structure exportatrice la rend excessivement tributaire de la conjoncture internationale. Or, la plupart des projections optimistes faites ici tablent sur une reprise mondiale et une stabilité des prix pétroliers qui restent hypothétiques. Le gouvernement vient d'ailleurs de réviser son taux de croissance en baisse d'un point. « *Pourvu qu'ils arrivent à 6 %, ce n'est pas si mal, comparé à ce qui se passe ailleurs* », remarque un banquier.

Il ajoute : « *L'heure n'est plus à l'optimisme béat, mais gardons-nous du catastrophisme.* » Sans doute. Mais, après vingt ans d'une croissance moyenne supérieure à 10 %, l'heure des réajustements difficiles, mais inévitables, a sonné. Reste à les traduire dans les faits avec constance et cohérence. Le scandale financier et pas moins de six remaniements gouvernementaux en six mois ne faciliteront pas la tâche.

Un succès : la maîtrise de l'inflation

Le premier grand succès du régime, celui que l'on vous assène à tout bout de champ, c'est la maîtrise de l'inflation, l'un de ces maux endémiques promis par les officiels à l'éradication. Elle est en passe d'être ramenée de 22 % aux environs de 10 %. Il faudra néanmoins compter avec les effets pernicieux du scandale *qui a contraint les autorités à* augmenter plus que prévu la masse monétaire. D'autre part, ici comme ailleurs, le succès anti-inflationniste repose d'abord sur une baisse de la croissance, un *fléchissement des exportations*, une politique monétaire et salariale restrictive, génératrice de faillites et de chômage

Dans une phase de croissance ralentie, ce succès risquerait de mettre *en péril les objectifs socio-*économiques ambitieux du V[e] Plan (1982-1986), s'il ne s'accompagnait pas des mesures et réformes indispensables à la restructuration et à la relance de toute la machine économique. Il semble en effet urgent de corriger certains déséquilibres structurels, d'assainir les finances de favoriser les investissements, d'aider les petites entreprises et d'éviter, par excès de dirigisme, les coûteuses erreurs de stratégie du passé.

De telles mesures sont prévues et connaissent un début d'application. Si la situation n'est pas catastrophique, la baisse du taux d'expansion industrielle, le ralentissement des exportations et l'alourdissement de la dette extérieure n'en sont pas moins préoccupants, *a fortiori* pour une économie extravertie. Le secteur manufacturier traditionnel (textiles, chaussure, machines, produits industriels légers et biens d'équipement) se comporte encore bien. Mais la tendance ne paraît pas devoir le favoriser indéfiniment face à l'avantage dont disposent dans les mêmes secteurs des concurrents nouveaux. A l'instar de Singapour et de Taïwan, la Corée du Sud tente donc de diversifier ses structures pour s'imposer dans des secteurs plus lourds et à plus forte technologie.

Cela est déjà le cas pour l'acier et la construction navale, dont les capacités doivent être accrues d'ici peu. Le plan prévoit toute une série de projets d'infrastructure pour diversifier la base industrielle et, en même temps, réduire la dépendance pétrolière, par la promotion du nucléaire notamment. Mais, en progressant vers un nouveau palier, Séoul se trouvera en concurrence directe avec les pays industrialisés. On *risque alors d'être pris entre* les feux croisés des sous-développés et des sur-développés.

On n'en est pas encore là. D'abord, de coûteuses erreurs de stratégie ont conduit, dans certains secteurs (chimie et pétrochimie), à une surcapacité et au gaspillage énergétique. Ensuite, la qualité des produits laisse encore à désirer — mais ce fut le cas du Japon il n'y a pas si longtemps. Enfin, et surtout, le succès du passage au stade supérieur du développement suppose un effort considérable de formation, de recherche, de transferts et d'investissements en matière technologique. Or, à cet égard, on reste loin du compte. Les Japonais, échaudés par quelques beaux coups des Sud-Coréens, ne lâchent plus leurs brevets. Quant aux investissements étrangers directs, ils demeurent bien en deçà de ce qui était prévu. Les incertitudes politiques, le dirigisme, la défense des industries locales et l'insuffisante protection des brevets expliquent en partie ces réticences.

Les Japonais, après avoir longtemps profité de la main-d'œuvre bon marché et des exemptions fiscales, y sont moins intéressés. Les exportations, ces grandes accumulatrices du capital et ce *moteur de l'économie sud-*coréenne, avaient fortement augmenté après la dévaluation du won en 1980. Elles connaissent un nouveau ralentissement. Les lettres de crédit également. Par contre, les contrats de construction à l'étranger — essentiellement au Proche-Orient, où travaillent quelque cent soixante-dix mille Sud-Coréens, ont rapporté l'an dernier 14 milliards de dollars.

Enfin, la dette extérieure s'est alourdie progressivement pour pallier le déficit des paiements courants : elle s'élevait à 33 milliards de dollars en 1981, en augmentation de 5 milliards 500 millions depuis 1980. Elle représente près de 50 % du P.N.B. Son service, qui est également de 5 milliards 500 millions, atteint, selon les calculs, de 14 % à 20 % des exportations, ce qui est, de toute façon, considérable. Séoul continue néanmoins à jouir d'une bonne réputation dans les milieux financiers internationaux.

Pour favoriser la reprise, le gouvernement a entamé la désescalade des taux d'intérêt, qui devraient éventuellement être fixés par les forces du marché.

Il entend également, sous une forte incitation du F.M.I., procéder à la réforme d'un système financier qui a jusqu'ici excessivement favorisé — par le biais de taux d'intérêt préférentiels — les secteurs jugés prioritaires, et contraint les *P.M.E. à emprunter* sur le marché parallèle à des taux usuraires. Le scandale a révélé la fragilité du système, son caractère malsain, et souligné l'urgence de réformes trop longtemps reportées. Par ailleurs, les autorités envisagent de desserrer leur emprise sur le secteur privé pour lui rendre une plus large initiative. Enfin, elles se proposent de réduire graduellement les barrières commerciales protégeant leur marché.

Libéralisation

A l'instar du discours politique, celui qui est tenu par le nouveau régime sur l'économie se réclame de la stabilité et de la libéralisation. Mais, ici comme ailleurs, elles tardent à se matérialiser. Le plan prévoit un ensemble de mesures sociales de nature à améliorer les conditions de vie de la population et à favoriser une meilleure répartition du revenu national. Il serait temps, car le « *miracle* » sud-coréen est loin d'avoir répondu de manière satisfaisante à certains besoins fondamentaux. Le boom et ses statistiques triomphalistes ont en fait masqué l'accroissement des inégalités économiques et sociales.

Des études officielles soulignent cette augmentation de l'écart entre une majorité de pauvres et une minorité de riches, qui le sont parfois immensément. Malgré les promesses et les prévisions, *il* apparaît que plus la situation économique se dégrade, plus le régime, pour maintenir la compétitivité et attirer les capitaux étrangers, impose de sacrifices aux moins favorisés. Seule *une forte reprise de l'économie* mondiale serait, dans l'immédiat, de nature à briser ce cercle vicieux en relançant la progression industrielle et les exportations. Faute de cela, les lendemains de boom continueront à déchanter.

FIN

EUROPE

Pologne

La fin de la session du comité central

M. OLSZOWSKI QUITTE LE SECRÉTARIAT DU PARTI OUVRIER POLONAIS

Varsovie (*A.F.P.*). — Les travaux du 9[e] plénum du comité central du Parti ouvrier unifié polonais (POUP) qui avaient débuté jeudi matin 15 juillet à Varsovie ont pris fin vendredi soir.

Le comité central a adopté à l'unanimité une résolution sur les problèmes de la jeunesse et a procédé à un remaniement des instances dirigeantes du parti. Il a accepté la démission de trois secrétaires, MM. Stefan Olszowski, Hieronim Kubiak et Marian Wozniak, ainsi que d'un membre du bureau politique, M. Jan Labecki. MM. Kubiak et Olszowski restent membres du bureau politique.

Le comité central a élu cinq personnalités à des postes au bureau politique et au secrétariat.

MM. Stanislaw Kalkus et Marian (Wozniak (déjà secrétaire et membre suppléant du bureau politique) deviennent membres de plein droit du B.P. MM. Jan Glowczyk (déjà membre suppléant du B.P.) et Manfred Gorywoda deviennent secrétaires du comité central.

M. Stanislaw Bejger (premier secrétaire du comité du parti de Gdansk) devient membre suppléant du bureau politique.

En outre, MM. Bejger et Gorywoda, ainsi que M. Wladyslaw Jonkisz, ont été cooptés au comité central, tandis que le général Josef Baryla, vice-ministre de la défense, devient membre suppléant du C.C.

● *M. Gaston Defferre* a été *reçu vendredi soir 16 juillet* par le premier ministre yougoslave, Mme Milka Planinc. Arrivé dans la matinée à Belgrade, le ministre de l'intérieur français s'y est également entretenu avec son collègue *yougoslave*, M. Stane Dolanc, des moyens de combattre le terrorisme. — (*A.F.P.*)

Luxembourg

L'Assemblée a adopté un projet de loi légalisant certaines écoutes téléphoniques

De notre correspondante

Luxembourg. — A l'issue d'un débat de treize heures, au cours duquel opposition et majorité se sont affrontées parfois durement, la Chambre des députés luxembourgeoise vient d'adopter un projet de loi qui légalise « *le contrôle de toutes les formes de communication* ». Malgré les efforts des partis de l'opposition, qui s'élevaient contre « *cette atteinte aux libertés démocratiques, et parlaient de « mouchardage »* et d' « *espionnage* », malgré les neuf amendements du parti socialiste (P.O.S.L.) la majorité de centre droit a donc pu légaliser les écoutes téléphoniques.

Mais, contrairement à ce que l'on attendait, le texte de loi n'a pas obtenu, vendredi 16 juillet en fin d'après-midi, la dispense du second vote espérée par le gouvernement : le Conseil d'Etat, qui remplit la fonction de seconde Chambre au Luxembourg, a refusé son accord, en raison de certaines incohérences juridiques pouvant aboutir à des complications procédurales. Par conséquent, le Parlement devra se prononcer une nouvelle fois sur ce projet, la date la plus rapprochée possible étant celle du 18 octobre.

La loi prévoit que le juge d'instruction pourra, à titre exceptionnel il est vrai, ordonner l'utilisation de moyens techniques de surveillance et de contrôle de toutes les formes de communication, notamment si la poursuite pénale a pour objet un fait d'une gravité particulière. Ces mesures ne pourront cependant pas être ordonnées à l'encontre de personnes liées par le secret professionnel.

Le texte précise d'autre part que le premier ministre pourra, avec l'assentiment d'une commission de magistrats, ordonner une telle surveillance pour rechercher des infractions contre la sûreté de l'Etat.

D'ores et déjà, le parti socialiste a annoncé qu'il formerait un recours contre cette loi auprès de la commission des droits de l'homme à Strasbourg.

[DA]NIÈLE FONCK.

(Publicité)

Nous soussignés,

Acclamons et soutenons fermement le Gouvernement de *Coalition du Kampuchéa Démocratique formé le 9 juillet* 1982 à la suite de l'accord signé le 22 juin 1982 à Kuala-Lumpur entre Samdech NORODOM SIHANOUK, LL.EE. KHIEU SAMPHAN et SON SANN, en vue d'une lutte commune contre les occupants vietnamiens.

Formulons nos vœux à ces trois leaders *nationaux ainsi qu'à* tous les membres des Commissions de ce gouvernement, pour la réussite dans l'accomplissement de leur tâche historique de sauvegarde de la patrie.

Et faisons appel à tous nos compatriotes, à tous les Amis du Kampuchéa (Cambodge) et à tous les pays épris de paix, d'indépendance, de liberté et de justice du monde, pour qu'ils apportent un soutien concret à ce gouvernement, jusqu'à la libération totale du Kampuchéa de l'occupation vietnamienne.

CHAMROEUNVONG CHAKRIN, CHAU SOC KON, HENG TEK LY, HIM BEN, ING PUTHEA, IV HUOT, KAN KY BIENG, KEO DAUMONT, KEO GABRIELLE, KEO MARADY, KEO NORIN, KEO VUDHI, KHIOU RADA, LONN MANOUN, M. et Mme MA VANTHAVY, MEN MOL, NEANG KHAT, NORODOM NARINDRAPONG, OP SAO SANGHA, PHAT NIMITH, SA SAVANN, SAR CHARNAY, SAR KIM HUOY, SAU KIM HONG, SENG HONG HOUR, SOEUNG SAKET BONNA, SOK HACH, SOK SAMUTH, SOU SAN, SREY VUTHY, SUY NOU, TAN ENG THAY, TEP SAPHEN, THIOUNN INTHARIDH, THOUNN CHHLEM, TITH HUON, VAN SOULY WANG FA LEANG, WANG YING YANG.

Adresser signatures et souscriptions à :
M. SUY Nou - 19, rue Henri-Robert, 92600 ASNIÈRES.

Olivier FRANC
JAZZ QUINTET
Concerts ★ Bals ★ Animation
8, RUE DU DR-HEULIN - 75017 PARIS
Téléph. : 228-67-46

(Publicité)

LE CLUB DE LA PRESSE DU TIERS MONDE

animé par Hervé Bourges, directeur de R.F.I.
reçoit M. Claude CHEYSSON
Ministre français des relations extérieures

Samedi 17 juillet à 15 heures (13 heures G.M.T.)

Rediffusion dimanche à 20 heures (18 heures G.M.T.)

M. CHEYSSON est interrogé par :

Simon MALLEY (Afrique - Asie) - Amal NACCACHE (Jeune Afrique) - Carlos MUTTO (Excelsior, de Mexico) - Aleksander PRYLA (Politika, de Belgrade) et Marie-Claude CELESTE (R.F.I.).

En Europe, écoutez-nous sur 49 m OC - 6 175 kHz
R.F.I. - B.P. 95 16 PARIS



Le Monde

politique

LA RÉFORME DE LA LOI MUNICIPALE

Le gouvernement précise que les nouveaux statuts des grandes villes seront définis « en concertation avec les intéressés »

M. Gaston Defferre, ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, a présenté, jeudi 15 juillet, aux membres de la commission des lois de l'Assemblée nationale, le texte définitif du projet de loi modifiant le mode de scrutin pour les élections municipales.

Dans son exposé des motifs rendu public vendredi, ce texte indique notamment : « *Au premier tour, si une liste a recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés, elle obtient à ce titre la moitié du nombre des sièges à pourvoir arrondi à l'entier supérieur. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes (y compris celle qui a plus de 50 % des voix). Ainsi la liste majoritaire est-elle assurée d'avoir au moins les trois-quart des sièges.*

» *Toutefois les listes ayant obtenu moins de 5 % des suffrages exprimés ne seront pas admises à répartition des sièges, pour que la représentation proportionnelle ne devienne pas une incitation à la multiplication de listes insuffisamment représentatives.*

» *Si aucune liste n'a la majorité absolue, il y a lieu à un second tour.*

» *Seules peuvent s'y présenter les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés au premier tour. Par ailleurs les « fusions » entre les listes sont autorisées. Cependant les listes qui décident de fusionner doivent choisir la liste avec laquelle elles font alliance ; c'est pourquoi il est interdit aux candidats d'une même liste au premier tour de figurer au second tour sur plusieurs listes, en se répartissant sur celles qui demeurent en compétition.*

» *Ce système est beaucoup plus libéral que celui qui était jusqu'ici en vigueur dans les communes de plus de 30 000 habitants, puisque les listes ne pouvaient être modifiées entre les deux tours et que seules étaient autorisées à se présenter au second tour les listes ayant obtenu, au premier tour, un nombre de suffrages égal au moins à 12,5 % du nombre des électeurs inscrits.*

» *A l'issue du second tour, la liste qui arrive en tête obtient à ce titre la moitié du nombre des sièges à pourvoir arrondi à l'entier supérieur. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes, y compris celle qui est arrivée en tête, mais à l'exception de celles ayant obtenu moins de 5 % des voix.* (...)

» *Le découpage en secteurs de Nice et de Toulouse, innovation d'une loi du 19 juillet 1976, est supprimé. La population de ces villes ne paraît pas en effet justifier une exception à la règle générale, d'autant qu'elles ne sont pas organisées en arrondissements.*

» *Enfin, le système électoral applicable à Paris et à Marseille fera l'objet d'une loi ultérieure, tirant les conséquences de la réforme qui sera apportée à leur organisation afin de rapprocher l'administration locale des citoyens. Cette modification du statut des deux plus importantes communes de France s'inscrit dans une réflexion plus générale sur les conditions d'application de la décentralisation aux grandes villes et aux agglomérations. Lyon et les grandes métropoles régionales, dont certaines sont organisées en communautés urbaines, feront en effet l'objet de mesures institutionnelles adaptées à leur situation et répondant au même souci. L'ensemble de ces réformes sera défini après concertation avec les intéressés.* »

Au cours de son audition devant la commission des lois, M. Defferre s'est opposé à la demande de certains députés socialistes de voir fixer par le Parlement un quota de femmes dans les listes de candidats. Il a expliqué que cela « *exposerait la loi à un risque d'inconstitutionnalité* » et que « *le gouvernement juge préférable que la décision soit prise par les responsables politiques eux-mêmes* ».

Les élections régionales en Corse

L'AMIRAL SANGUINETTI EST EXCLU DU P.S.

Le bureau exécutif du P.S. a indiqué, dans un communiqué publié vendredi 16 juillet, que les militants socialistes corses qui se sont portés candidats sur la liste dissidente dirigée par M. Charles Santoni, pour les élections régionales du 8 août, « *se sont mis d'eux-mêmes en dehors du parti* ». (Lire nos dernières éditions).

Cette exclusion concerne, outre M. Santoni, premier secrétaire de la fédération de la Haute-Corse, l'amiral Antoine Sanguinetti — en troisième position sur la « liste socialiste pour le vrai changement », — M. François de Casalta, conseiller général, et une vingtaine d'autres membres du P.S. de Haute-Corse.

La rupture remonte au 7 juillet, lors de la convention régionale du parti socialiste, à Corte, à laquelle participait M. Paul Quilès, secrétaire national du P.S., chargé des fédérations. Après le retrait de M. Bastien Leccia, délégué ministériel aux affaires corses, la convention avait décidé que la liste du P.S. serait conduite par M. Ange Pantaloni, premier secrétaire de la fédération de la Corse-du-Sud (*le Monde* du 8 juillet).

A cette occasion, M. Quilès avait indiqué aux « *dissidents* » que, par leur « *activité fractionnelle d'une extrême gravité* », ils s'étaient exclus d'eux-mêmes du parti.

En dépit des avertissements donnés par le bureau exécutif, M. Santoni avait déposé officiellement sa liste, lundi 12 juillet.

D'autre part, le bureau exécutif du P.S. a décidé de proposer au comité directeur du 11 septembre les exclusions de M. Gilbert Baumet, sénateur du Gard, élu, le 12 juillet, président du conseil général de ce département, contre le candidat officiel du P.S., M. Georges Benedetti, député du Gard, et de M. Pierre Bassoul, président du groupe socialiste du même conseil général.

Le gouvernement et le P.S. optent pour une plus grande fermeté

(Suite de la première page.)

Mais, s'ils sont unanimes à dire qu'il faut répondre à la crise du capitalisme par une politique volontariste, les dirigeants socialistes le sont moins sur les moyens à mettre en œuvre pour lutter contre son effet numéro un : le chômage. Le clivage est à nouveau apparu entre ceux qui privilégient la poursuite d'une politique de croissance économique et ceux qui jugent préférable d'accorder la priorité à un meilleur partage du travail parce que, en période de crise internationale, une politique de croissance rencontre vite ses limites. Soulevée en commission et, l'après-midi, en séance plénière, avec la participation notamment du ministre de l'économie et des finances, M. Jacques Delors, et du ministre du plan et de l'aménagement du territoire, M. Michel Rocard, la question n'a pas été tranchée. Fidèle à son souci de synthèse, le premier ministre, pour sa part, a estimé possible d'avancer en même temps sur ces deux voies. Les membres de la commission consacrée aux problèmes économiques ont décidé de se retrouver ultérieurement pour poursuivre ces échanges de vues. Sans attendre, toutefois, il a été admis qu'il y a urgence à « rendre les Français extrêmement conscients de la brutalité des enjeux ».

Fiscalisation des charges sociales

En revanche, un consensus interne s'est exprimé plus facilement, au sein de la commission chargée des réflexions sur les affaires sociales, pour ce qui concerne la lutte contre l'inflation, sujet évoqué la veille au cours de la réunion hebdomadaire du bureau exécutif, sur la base d'un rapport de M. Joxe. La démarche socialiste procède d'une analyse économico-historique : « *N'y a-t-il pas un rapport entre le fait que la France soit, de tous les pays développés comparables, celui où il est le plus difficile de réduire l'inflation et le fait qu'elle soit celui qui est le plus inégalitaire?* demande M. Jospin. *Nous pensons donc que, de même qu'une avancée décisive vers une plus grande justice sociale a eu lieu avec la Révolution, à la fin du dix-huitième siècle, grâce à une fiscalité nouvelle, de même qu'une autre avancée a eu lieu au début du vingtième siècle avec la mise en œuvre des impôts sur le revenu, il faut, en cette fin de siècle, nous fixer en matière de fiscalité des objectifs nouveaux allant progressivement vers de nouvelles avancées sociales, celles-ci étant d'autant plus nécessaires que la fiscalité actuelle a été tournée par les classes dirigeantes et les privilégiés.* »

Dans le cadre des réformes de structures envisagées par le gouvernement, l'état-major et le groupe parlementaire du P.S. vont donc donner une priorité à l'étude d'une refonte globale du système fiscal afin que la politique de contrôle des prix et des revenus soit complétée par un nouvel effort de réduction des inégalités sociales. Les membres du bureau exécutif seront saisis, dès cet été, d'un document de travail et prépareront des propositions — « *plutôt des pistes de réflexion qu'un plan* » dit le premier secrétaire du P.S. — qui seront soumises, en septembre, au comité directeur du parti. Le gouvernement intégrera ses projets dans cette perspective réformatrice selon laquelle, comme le P.S. le soulignait en 1980 dans son *Projet*, la « *réforme fondamentale* » qu'est la réforme de la fiscalité « *s'accomplira d'autant mieux que l'opinion sera rendue consciente de l'enjeu* ». Le principe d'une fiscalisation des charges sociales est d'ores et déjà retenu.

Pour la direction du P.S., comme pour le premier ministre il semble devenir de plus en plus clair qu'au moment où le gouvernement appelle à l'effort collectif sur une « *action résolue* » contre les irrégalités dans les domaines fiscal et social devrait permettre d'obtenir « *la confiance et l'adhésion populaires* » que M. François Mitterrand appelait de ses vœux le 14 juillet. Dans l'immédiat, l'état-major du parti a recommandé que le blocage des prix et des revenus ne soit pas transformé en « *passoire* » par des dérogations trop nombreuses.

« Imposer » le « compromis »

Mais comment convaincre les détenteurs du pouvoir économique ? Dès l'ouverture du séminaire M. Jospin avait posé cette « *question centrale* » : « *Comment diriger, quand on a reçu le mandat démocratique pour le faire, lorsqu'on n'appartient pas aux groupes sociaux qui constituent la classe dirigeante d'un pays?* » Le problème n'est pas nouveau. Arrivant au pouvoir, le P.S. avait cru le résoudre en relevant une stratégie de « compromis ». Aujourd'hui il ne revient pas sur cette orientation — il n'a guère le choix — mais il relève, comme l'a fait M. Jospin, que « *le compromis n'a été accepté que du bout des lèvres* » par le monde patronal. M. Jean Poperen, qui animait la commission consacrée à la stratégie du parti (et à laquelle ont participé, outre le premier ministre, plusieurs ministres et secrétaires d'Etat, notamment Mme Cresson, ainsi que les principaux dirigeants du parti, en particulier MM. Jospin et Quilès) a souligné que les résistance au « changement » étaient devenues d'autant plus vives que le gouvernement et la majorité donnent l'impression d'être en position de faiblesse.

Chacun a admis, avec le numéro deux du parti, l'importance de restaurer un rapport de forces favorable aux socialistes afin d'« imposer » ce « compromis » à ceux qui le refusent et de pouvoir refuser fermement les « *débordements catégoriels* ». Chacun a admis aussi que cette impression de faiblesse tient pour une bonne part aux insuffisances constatées dans la coordination et les méthodes de travail du gouvernement.

Sur proposition de M. Poperen, le chef du gouvernement et les dirigeants du parti sont convenus de tenter de remédier à ces insuffisances en constituant dès à présent plusieurs groupes de travail qui associeront des experts du parti et des conseillers des cabinets ministériels pour l'élaboration de certains projets à court et moyen terme. Il s'agit surtout, avant les élections municipales, d'apporter certaines améliorations concrètes dans des domaines particuliers : éducation nationale, jeunesse, sports, affaires sociales, etc. Ces structures, conçues comme des « passerelles » entre le P.S. et le gouvernement, seront opérationnelles avant la fin de l'été.

Le P.S. se verra également, comme il le souhaite depuis plusieurs mois, associé plus étroitement à la programmation du travail gouvernemental. Il estime que la cohésion de celui-ci en sera renforcée.

Enfin, chacun a réaffirmé la nécessité de faire « *un effort massif d'explication* » en soulignant l'unité de la politique suivie. La commission consacrée aux affaires internationales a exprimé son souci de « *démocratiser la politique étrangère* ». Elle a retenu, d'autre part, l'intérêt d'une relance de la Communauté européenne, cette dernière étant, aux yeux des socialistes, « *victime d'un affadissement* ».

Quant aux débats de la commission consacrée aux libertés, ils ont été surtout marqués par les controverses rituelles, à propos des problèmes de sécurité, sur le besoin des élus de répondre aux désirs de protection de la population sans pour autant contrevenir au credo militant sur le respect intangible des droits de l'homme.

Un nouveau séminaire, avant la fin de l'année, dressera un premier bilan de ce resserrement des rapports entre le parti et le gouvernement qui est dicté par les circonstances mais qui traduit aussi une prise de conscience de la fragilité du pouvoir.

ALAIN ROLLAT.

● *M. Gilbert Gantier*, député (U.D.F.) de Paris, a dénoncé, samedi 17 juillet, « *le caractère insolite et choquant*, selon lui, *du séminaire P.S.-gouvernement* » qui s'est tenu vendredi. Il explique : « *Aux termes de notre Constitution, le gouvernement n'est responsable que devant le Parlement, et ses membres ne sont nullement fondés à se présenter en corps constitué devant les responsables d'un parti pour rendre compte de leur action passée ou pour déterminer leur action future. Venant après la discussion au sein des partis socialiste et communiste du projet de loi électorale municipale, la réunion de Maisons-Laffitte constitue une nouvelle démonstration de l'intrusion d'instances partisanes dans notre vie publique* ».

● *M. Pierre Mauroy* a rendu hommage, vendredi 16 juillet, à Etienne Weil-Reynal, spécialiste des systèmes électoraux, décédé le 14 juillet (*le Monde* du 16 juillet). Le premier ministre a évoqué les interventions « *Tantôt sages et tantôt passionnées, l'érudition, la prodigieuse capacité de savoir et de réflexion* », mais aussi « *la modestie et l'extrême bonté* » de celui dont « *le souvenir sera toujours pour nous*, dit-il, *un encouragement* ».

● *M. Roger-Gérard Schwartzenberg*, président du M.R.G., a déclaré vendredi 16 juillet au micro R.T.L., à propos du blocage des prix et des revenus : « *On ne peut pas se limiter à un simple interlude de quatre mois. Le blocage ne peut pas aller au-delà bien sûr. Mais, après, il faut une période durable de quatorze mois qui marque une discipline collective et consentie de modération des revenus et des prix.* »

Il a souhaité un « *freinage des dépenses publiques* », la « *maîtrise des dépenses sociales, notamment les dépenses d'assurance-maladie* ». Il a ajouté : « *Il faut faciliter la relance de l'investissement, notamment privé,* [grâce à] *la maîtrise des charges des entreprises, qui ne doivent pas devenir semblables à ces chevaux de picador dans les corridas, qui ploient sous le poids de trop lourdes charges.* »

DÉFENSE

Pour économiser le carburant

L'ARMÉE DE L'AIR BELGE NE PARTICIPERA PAS AU DÉFILÉ DE LA FÊTE NATIONALE

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — L'armée de l'air belge est pratiquement paralysée : elle n'a presque plus de carburant pour ses avions, et les autorités se demandent si la Belgique pourra continuer à tenir ses engagements envers l'OTAN. D'ici à la fin de l'année, les pilotes ne pourront plus voler que vingt-cinq heures chacun, et, pendant l'été, en juillet et en août, ils ne prendront l'air que pendant trois heures par mois. Or, l'OTAN évalue à deux cent quarante par an le nombre indispensable d'heures de vols pour un pilote de l'alliance, et considère qu'à moins de cent quarante heures par an il n'est plus opérationnel.

Tout indique que la situation s'aggravera encore. La défense, comme tous les autres départements ministériels, est soumise à l'austérité, et la hausse du dollar et du prix du carburant a épuisé le budget de la flotte aérienne. Le 21 juillet, pour la fête nationale, l'aviation ne participera donc pas au traditionnel défilé militaire. — P. de V.

[En France, la moyenne par pilote est de quinze heures de vol par mois. Dans les états-majors, on considère ce taux comme un minimum en deçà duquel le risque de sous-entraînement serait grand.]

● *M. Georges Lemoine*, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, est arrivé à Papeete, vendredi 16 juillet, pour un séjour de travail de huit jours en Polynésie française.

Appelez le Portugal



Le Portugal vous écoute

Appelez le Portugal. Occupez-vous de vos affaires personnellement. Maintenant, c'est plus facile de prendre contact.

Code du pays : 351
Code de Lisbonne : 1
Code de Porto : 2

A partir du 14 juillet, plusieurs codes de zones sont changés au Portugal. Pour d'autres renseignements, veuillez bien appeler le service d'informations de votre pays.

TELECOMUNICAÇÕES
CORREIOS E TELECOMUNICAÇÕES DE PORTUGAL

société

JUSTICE

UN AN APRÈS LES SIX ASSASSINATS DE LA BASTIDE DE LA DOURONNE

Les mobiles de la tuerie d'Auriol n'ont pas été éclaircis

Marseille. — Il y a un an, dans la nuit du 18 au 19 juillet, se produisait la tuerie d'Auriol. Alors qu'elle allait tenir l'opinion publique en haleine pendant des semaines et prendre une dimension politique de première grandeur, cette affaire fit d'abord peu de bruit. Quelques lignes, le lundi 20 juillet dans la rubrique « faits divers « du Provençal, *dans lesquelles le quotidien marseillais relate la « mystérieuse disparition » de l'inspecteur Jacques Massie et des cinq membres de sa famille.*

De notre correspondant régiona

Vers 8 h. 30, ce dimanche 19 juillet, un maçon travaillant dans la maison habitée par le policier, la bastide de la Douronne, sur les hauteurs d'Auriol, à une vingtaine de kilomètres de Marseille, avait été intrigué en arrivant sur les lieux de son travail par une fumée s'échappant du bâtiment. A l'intérieur, un matelas achevant de se consumer, des meubles noircis par le feu, des objets brisés, des fragmennts de corde, des traces de sang sur le sol... On découvrira encore du sang à 150 mètres en contrebas de la villa, ainsi que dans le coffre à demi-calciné d'une voiture stationnée dans les environs.

Deux jours après, l'« *incroyable tuerie* » fait la « une » des journaux. Jacques Massie, quarante et un ans, son épouse Marie-Dominique, trente-huit ans, son fils Alexandre, huit ans, son beau-père Maurice, Jules Jacquemes, soixante-dix ans, P.-D.G. d'une société de réparation de conteneurs, l'épouse de celui-ci, soixante-cinq ans, et l'ami de la sœur de l'inspecteur stagiaire, un carrossier marseillais de quarante ans, M. Georges Ferrarini, ont été sauvagement assassinés par un commando de cinq hommes, tous membres du Service d'action civique, dont l'inspecteur stagiaire était le responsable départemental dans les Bouches-du-Rhône depuis 1979.

Renseignés par un indicateur, M. Jean-Claude Emmery, les enquêteurs du Service régional de police judiciaire (S.R.P.J.) de Marseille ont en effet agi avec une exceptionnelle rapidité. Dès le dimanche soir, ils ont interpellé deux hommes, Jean-Bruno Finochietti, un instituteur de trente et un ans, et Lionel Collard, un ancien légionnaire également âgé de trente et un ans, que Jacques Massie avait désigné à Jean-Claude Emmery comme des adversaires susceptibles de vouloir l'éliminer. Confondu par la découverte de ses empreintes sur une bouteille de soda abandonnée dans la bastide de la Douronne, Jean-Bruno Finochietti était passé aux aveux.

D'après ses déclarations, le commando s'était rendu à Auriol le samedi 18 juillet dans le but de « neutraliser » Jacques Massie et de récupérer à son domicile des documents « *compromettants* ». Et l'opération avait complètement échoué et s'était transformée en massacre. Jacques Massie était absent. Les cinq membres de sa famille, qui occupaient la villa, avaient été ligotés, puis, au cours d'une nuit hallucinante, assommés à coups de matraque, étranglés et poignardés. Rentrant chez lui vers trois heures du matin, l'inspecteur stagiaire avait été à son tour assailli à coups de couteau, puis, alors qu'il tentait de s'enfuir, ses agresseurs l'avaient rattrapé à l'extérieur de la villa et achevé en lui frappant la tête contre un trottoir.

Les policiers identifieront rapidement les trois autres participants présumés à cette tuerie : Jean-François Massoni, vingt-six ans, Didier Campana, vingt-neuf ans et Ange Poletti, trente-trois ans, tous employés aux P.T.T.

Le 24 juillet, sur les indications de Jean-Bruno Finochietti, ils découvriront le corps de Jacques Massie inhumé sommairement en bordure d'un chemin de campagne, sur le plateau de Nans-les-Pins à une quinzaine de kilomètres d'Auriol. Le 30, les corps des autres victimes seront retrouvés dans une mine désaffectée du massif des Maures sur la commune des Mayons (Var).

L'affaire d'Auriol prendra une tournure politique avec l'interpellation, à Paris, le 24 juillet, du secrétaire général du SAC, M. Pierre Debizet. Transféré à Marseille quatre jours plus tard, il sera présenté au juge d'instruction chargé du dossier, Mme Françoise Llaurens-Guérin, et inculpé de complicité d'homicide volontaire avec préméditation, lors que les dirigeants du R.P.R. crient au procès d'intention et le premier ministre M. Pierre Mauroy affirme que « *le gouvernement est décidé à ne rien laisser dans l'ombre* ». M. Debizet restera en prison jusqu'au 8 septembre.

Grâce à une remarquable collaboration entre la justice et la police et au travail accompli par le magistrat instructeur, l'enquête sera pratiquement bouclée à la fin du mois d'août. Outre les cinq membres présumés du commando et de M. Debizet, huit autres personnes ont été inculpées dont principalement M. Jean-Joseph Maria, directeur d'une entreprise de peinture de Marseille, âgé de cinquante ans, successeur intérimaire de Jacques Massie à la tête du SAC des Bouches-du-Rhône.

M. Maria était entré en conflit avec Jacques Massie, dont la personnalité équivoque était vivement contestée par les militants de son organisation. Cette rivalité portée à son paroxisme aurait pu être à l'origine de la tuerie d'Auriol, précédée le 26 avril 1981 par un « attentat » mystérieux visant l'inspecteur stagiaire. Celui-ci aurait exercé un chantage à l'égard de ses adversaires en menaçant d'utiliser des documents qu'il détenait sur les activités illégales du SAC, notamment des attentats à l'explosif commis à Marseille et dans la région (1) ou encore un hold-up dont Campana, Massoni et Poletti s'étaient rendus coupables en janvier 1981 dans la banlieue marseillaise.

Mais, au bout de douze mois d'instruction, les mobiles de l'affaire n'ont pas été, semble-t-il, vraiment mis en lumière. Et malgré la détermination de Mme Llaurens-Guérin, les principaux accusés n'ont pas modifié leur position initiale. Ni Jean-Bruno Finochetti, qui n'a jamais voulu révéler l'identité d'un certain M. Z..., dont il prétend avoir reçu des ordres, ni Lionel Collard qui rejette les accusations de « postiers », le désignant comme le chef du commando, ni Jean-Joseph Maria qui se déclare totalement étranger à l'affaire, ni enfin Pierre Debizet, qui ne se reconnaît aucune responsabilité, fût-elle morale, dans l'opération sanglante de la bastide de la Douronne...

GUY PORTE.

(1) Jean-Bruno Fibochetti et Lionel Collard ont été inculpés dans l'un d'entre eux, perpétré au cours de la nuit du 11 au 12 juin 1981 contre la cité provisoire de Bassens, habitée par des immigrés.

CORRESPONDANCE

La suspension de Me Gilbert Collard

*Invoquant le droit de réponse, Me Gilbert Collard, avocat à Marseille, nous adresse une lettre à propos d'un article intitulé : « Pour publicité tapageuse dans l'affaire d'Auriol, un avocat marseillais sanctionné par le Conseil de l'ordre » (*le Monde *du 2 juillet).*

Avec l'autorisation expresse de mon bâtonnier, je voudrais apporter quelques précisions à l'article de votre correspondant régional, qui me fait l'honneur de porter à la connaissance de vos lecteurs, la décision du Conseil de l'ordre me concernant. L'information rapportée, en effet, est incomplète et laisse planer une équivoque sur les motifs réels du Conseil, que je me dois de dissiper.

Tout d'abord, je m'étonne qu'une décision d'un Conseil de l'ordre, qui me sanctionne pour publicité tapageuse, soit vouée à une publicité que la loi interdit. Je voudrais m'expliquer sur les deux reproches qui me sont fait.

Tout d'abord, l'attitude anticonfraternelle :

Le Conseil de l'ordre des avocats de Marseille a considéré que le fait de dire de deux de mes confrères, à la télévision, que je les considérais comme des intérimaires, constituait un manquement au principe de courtoisie et de discrétion. L'attitude anticonfraternelle qui m'est reprochée réside donc dans le fait que j'ai traité deux de mes confrères d'intérimaires.

Ensuite, en ce qui concerne la publicité tapageuse qui m'est reprochée :

Le Conseil de l'ordre a considéré que le fait de produire une lettre de Marina Massie, par laquelle elle me renouvelait sa confiance, et de me présenter à la télévision avec elle pour une conférence de presse et d'évoquer les difficultés qui m'opposaient à mes confrères, constituait une émission de publicité interdite par le règlement intérieur.

Voilà les faits qui m'ont été reprochés.

Je pense que cette information complète utilement votre article du 2 juillet 1982.

[Pour les faits évoqués ci-dessus, Me Collard avait été suspendu huit jours par le Conseil de l'ordre.]

MÉDECINE

PÉNURIE D'INFIRMIÈRES À L'ASSISTANCE PUBLIQUE DE PARIS

L'Assistance publique de Paris connaît des difficultés de recrutement : près d'un cinquième des postes qu'elle proposait à la dernière promotion d'infirmières n'ont pas trouvé de titulaires. En effet, sur neuf cent cinquante-cinq postes proposés, seulement sept cent quatre-vingt-sept ont été pourvus. Ces difficultés de recrutement, indique l'Assistance publique, apparaissent principalement dans les établissements de long et moyen séjour, ainsi que dans les hôpitaux d'enfants.

La pénurie d'infirmières a été aggravée cette année par l'absence de promotion en février dernier, due à l'allongement de la durée des études d'infirmières, qui vient de passer de vingt-huit à trente-trois mois (« le Monde » du 6 juillet).

RELIGION

● RECTIFICATIF. — M. Jean-Paul Elkann, nouveau président du Consistoire central israélite de France, est président directeur général de la société « Parfums Givenchy », et non pas de la société « Givenchy S.A. », comme il a été indiqué par erreur dans nos éditions du 29 juin.

● *Nominations d'administrateurs apostoliques en Lituanie.* — Jean-Paul II a nommé le 15 juillet deux nouveaux administrateurs apostoliques en Lituanie: Mgr Vincentas Stadkevicius — en résidence forcée depuis 1957 — retrouve son diocèse de Kaisiadorys. D'autre part, Mgr Vaicius prend la responsabilité de la prélature de Klaipeda.

● *Mgr Marcel Lefebvre* est toujours *suspens a divinis* (mesure prise à son encontre par Paul VI en 1976), indique le cardinal Joseph Ratzinger, préfet de la Congrégation de la doctrine de la foi, dans une lettre adressée à Mgr Pierre Mamie, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, qui s'était enquis du statut actuel du prélat français. Il n'est pas prévu dans un avenir proche, précise Mgr Ratzinger, de modifier ce statut.

ORDRE DU MÉRITE

Sont élevés à la dignité de *grand-croix :*

Mme Lily Laskine, harpiste virtuose, professeur honoraire au Conservatoire national supérieur de musique de Paris ; MM. Charles Samaran, directeur honoraire des Archives de France ; Adrien Spinetta, ingénieur général honoraire des ponts et chaussées.

Sont élevés à la dignité de *grand-officier :*

MM. Jacques Aubert, président de section au Conseil d'État ; Benoît Aurion, président d'honneur de la Confédération française de la coopération agricole ; Guy Beck, sous-préfet honoraire, ancien vice-président de l'Assemblée nationale ; Charles Chevrier, directeur général d'E.D.F., commandeur du 12 juin 1975 ; Jean Coulom, ancien conseiller de la direction générale du centre d'études et de recherches de Toulouse ; Jean-Pierre Dabry, secrétaire général d'une association ; Etienne Manac'h, ambassadeur de France ; Roger Ricard, préfet honoraire.

Le *Journal officiel* du 17 juillet publie également la liste des com- a publié également la liste des commandeurs, officiers et chevaliers.

ARCHÉOLOGIE

En rade de Villefranche

UNE ÉPAVE DU XVIe SIÈCLE EST L'OBJET D'UNE CAMPAGNE DE RECHERCHE

Du 19 juillet au 6 août, une campagne de recherches archéologiques sous-marines va se dérouler en rade de Villefranche dans le même style et avec les mêmes protagonistes que naguère autour de l'épave du navire de la Grande Catherine de Russie, le *Slava Rosii*, coulé devant l'île du Levant (*le Monde Dimanche* du 2 septembre 1980).

Une nouvelle épave, gisant par 17 mètres de fond au milieu de la rade de Villefranche, a été « inventée » par M. Visquis, ancien officier de la marine marchande et l'un des pionniers de l'archéologie sous-marine. Les premières investigations font supposer qu'il s'agit d'un navire de guerre du XVIe siècle, de nationalité encore inconnue, baptisé provisoirement « bateau de François Ier ». On ignore tout des circonstances de son naufrage, à cette époque particulièrement agitée de l'histoire de la Méditerranée occidentale.

La campagne de recherches est patronnée par le ministère des armées et le ministère de la culture. Entreprise à l'initiative du G.R.A.N. (Groupe de recherches en archéologie navale), présidée par le commandant Philippe Tailliez, elle sera dirigée par le capitaine de frégate Max Guérout, qui dirigea l'opération *Slava Rosii* et par le capitaine de vaisseau Noël Turcat. Deux équipes de plongeurs volontaires, civils et militaires, utiliseront deux bateaux-bases : le chalutier *Saint-Paul* appartenant à M. Visquis et *l'Archéonaute*, navire spécialisé de la direction des recherches archéologiques sous-marines (DRASME) armé par du personnel de la marine nationale.

Outre l'intérêt de chacune des pièces remontées et de « l'histoire d'un naufrage » à reconstituer, cette campagne apportera une importante contribution à la technologie de la construction navale. Le navire recherché date, en effet, d'une époque où des plans sommaires laissaient une très large marge d'initiative au maître constructeur.

JEAN RAMBAUD.

CARNET

Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage de

M. Raymond AXELROUD

avec

Mme Françoise de MONTENACH,

célébré à Paris dans l'intimité, Juillet 1982.

9, boulevard du Château,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— « J'essaye de réaliser ce que tu attends de moi, ce que tu vois en moi à l'état d'ébauche. Ton regard me fait grandir, me soutient. »

Natalie et Laurent

se donneront le sacrement de mariage le 24 juillet 1982, à 16 h. 30.

Mme et M. J. Grimaux,
27, route de la Seigneurie,
60260 Lamorlaye.
Mme et M. P.-J. Pelber,
28, rue de la Poterne,
60740 Saint-Maximin.

Décès

— Mme Aitkaci et ses enfants ont la douleur de faire part du décès de

Me Mouloud AITKACI,

avocat agréé

à la Cour suprême d'Alger (Algérie), survenu le 6 juillet 1982.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, le 7 juillet 1982, à Alger.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Les familles Toulet, de Guiran, Chrétien, font part du retour à Dieu de

Jeanne TOULET,

née de GUIRAN,

le 15 juillet 1982, à Bordeaux.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Loubès (Gironde) après la messe célébrée à Cenon (Gironde) à la chapelle des Quatre-Pavillons, à 2 h 30, le lundi 19 juillet 1982.

Anniversaires

— Il y a un an, le 19 juillet, disparaissait

LIA LACOMBE.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

— Il y a deux ans décédait le poète

Gilbert TROLLIET,

écrivain et journaliste,

le 18 juillet 1980.

Sa veuve.

Souvenir

— Le 13 juillet 1981 s'éteignait

Marthe Jeanne Aimée RIGOT.

Ceux qui l'ont connue, ceux qui l'ont aimée se souviennent.

Avis de messes

— M. et Mme Carzou,
M. et Mme Jean-Marie Carzou,

font savoir à leurs amis qu'une messe sera célébrée le mercredi 21 juillet 1982, à 11 heures, en l'Église arménienne, 15, rue Jean-Goujon, Paris (8e), à la mémoire de

Dikranouhi Hélène ZOULOUMIAN,

décédée le 28 juin 1982.

Tous les parents et amis qui l'ont connue et aimée sont invités à assister à cette cérémonie religieuse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

28, rue des Plantes,
75014 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du Monde »*, *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

ÉDUCATION

Une campagne insolite pour l'enseignement privé

Publicité ?

Votre fils président de la République, votre fille ministre ? Rien de plus facile. Les parents, que la seule évocation de ces débouchés professionnels pour leur progéniture rend fébriles, connaissent désormais la recette. Elle tient en une phrase : « Faites confiance à l'enseignement libre. »

C'est du moins ce qu'assure une publicité parue les 15 et 16 juillet dans le Quotidien de Paris. *La preuve que le conseil est bon ? M. François Mitterrand a étudié* « au collège Saint-Paul, à Angoulême » *; Mme Edwige Avice, ministre de la jeunesse et des sports, est* « ancienne élève du Cours Fénelon, à Nevers ». *Suit l'énumération de cinq autres ministres (Mme Edith Cresson, MM. Alain Savary, Claude Cheysson, André Labarrère et Jean Laurain), des enfants de M. Mitterrand, de leurs cousins et des enfants de M. Cheysson qui, les uns et les autres, ont mérité le prestige de leur condition présente (ou future...) par leur passage sur les bancs de l'enseignement privé.*

On peut chipoter sur quelques omissions ou erreurs : M. Labarrère a étudié au collège de l'Immaculée-Conception de Pau, et non à celui de Paris, par exemple. On peut aussi trouver la démonstration par trop insuffisante. Si Mme Avice a bien été élève du Cours Fénelon, elle a continué ses études au lycée Pothier, à Orléans, ville qui n'était pas dépourvue d'établissements privés ; si M. Laurain étudia chez les frères de Saint-Vincent, à Metz, il continua au lycée Fabert ; si M. Savary passa six mois au collège Stanislas, à Paris, c'était « en attendant une place au lycée Buffon » *qu'il rejoignit ensuite.*

Comment donc démêler, dans le cheminement d'une carrière couronnée par un maroquin, la part due aux bons pères et celle qui revient aux affreux professeurs de la laïque ? On peut enfin jeter le doute sur le lien entre la cause et l'effet et s'amuser à dénicher des exemples a contrario du genre : « Si vous voulez que votre fils devienne le petit père des peuples, modèle Joseph Vissarionovitch Djougatchvili, dit Staline, inscrivez-le d'abord dans un séminaire orthodoxe. » *Il reste que l'idée d'une telle publicité est piquante. Ils ont belle mine ces socialistes, adversaires aujourd'hui d'un enseignement privé auquel, en vertu d'une décision prise naguère par leurs parents, ils doivent tout !*

Mais, au fait, est-ce bien d'une publicité qu'il s'agit ? Le placard est signé d'un énigmatique « Information B. D.-Consultant, Grenoble ». *Renseignements pris, la formule recouvre un conseil en relations publiques dauphinois, M. Bruno Dardelet. Par deux fois adversaire malheureux de M. Hubert Dubedout aux élections municipales, M. Dardelet revendique,* « avec quelques amis », *la paternité de ces textes qu'il qualifie* « d'informations et non de publicité, puisqu'ils ne vendent pas un produit, mais défendent une idée ». *Envoyés à différents journaux, les messages ont obtenu la faveur du quotidien* Rhône-Alpes *et d'une poignée de périodiques de la région dauphinoise. A titre gracieux, insiste leur auteur.*

Admissions à l'agrégation

● MATHEMATIQUES :

(par ordre alphabétique)

Mmes et MM. Hélène Added née Pourcin (41e), Stéphane Added (33e), Emmanuel Amiot (73e ex aequo), Bertrand Arnaud (5e), Marie-Pascale Arribet (23e), Henri Astier (100e e. a.), Marc Audran (19e e. a.), Guy Barles (63e e. a.), Barthelemy née Pichon (88e e. a.), Martine Benamo (118e e. a.), Nahoum Benmoussa (107e e. a.), Pierre Bertrand (118e e. a.), François Boisson (54e e. a.), Christian Bonatti (79e e. a.), Laurence Bonvalot (49e e. a.), André Borel (48e), Marie-Agnès Brun (122e e. a.), François Brunou (120e e. a.), Daniel Carron (111e e. a.), Laurent Catach (75e), Hélène Cerf (82e e. a.), Alain Chabas (93e), Jean-Yves Chemin (28e e. a.), Sylvie Chevalier (31e), Max Chlebowski (118e e. a.), Michel Cognet (52e), Thierry Coquand (1er e. a.), Jean-Yves Corniglion (54e e. a.), Gilles Courtois (44e), Crehange née Samuel (96e e. a.), Guy De Gorlanoff (54e e. a.), François Debane (68e e. a.), Claire Delaunay (122e e. a.), Jean-Marc Delort (19e e. a.), Dessaissement ép. Roudneff (94e e. a.), Pierre-Jean Desnoux (22e), Gilles Deyris (71e e. a.), Jean-François Dreyfuss (27e), Catherine Drouaux (17e), Pascal Dubois (81e), Marielle Duc (102e e. a.), Brigitte Dupuy (122e e. a.), Jean-Yves Durillon (98e e. a.), François Dusson (68e e. a.), Julien Duval (1er e. a.), Sylvie Ego (94e e. a.), Didier Fage (122e e. a.), Jean-Marc Farinone (109e e. a.), Jean-Marc Pedon (73e e. a.), Robert Ferreol (54e e. a.), Vincent Fleckinger (28e e. a.), Philippe Gall (58e e. a.), Philippe Gallic (80e e. a.), Paul Gastin (34e e. a.), Michèle Gazanion (42e e. a.), Francis Gimbert (34e e. a.), Lionel Girard (82e e. a.), Yvan Gozard (10e), Annick Horiuchi (82e e. a.), Catherine Jamz (42e e. a.)

Mmes et MM. Alain Jassionnesse (98e ex aequo), Etienne Koehler (66e e. a.), Anne Konlein (78e), François Labourie (8e), Anne-Marie Laurent (63e e. a.), Monique Laurent (34e e. a), Daniel Le Bail (37e), Philippe Le Brigand (91e e. a.), Jacques Le Pur (122e (e. a.), Florence Lecomte (105e), Emmanuel Leguil (7e), Eric Leichtnam (9e), Jean-Louis Lhuillier (91e e. a.), Stéphane Louboutin (15e), Evelyne Machicote (102e e. a.), Michel Madras (85e), Bruno Marthier (122e), Frédéric Marlière (53e), André Martino (45e), Olivier Mathieu (12e e. a.), Aristide Megrelis (102e e. a.), Michel Melin (24e e. a.), Jean-Louis Merrien (89e e. a.), Brigitte Metivet (71e e. a.), Catherine Monnier (109e e. a.), Marie-Elisabeth Morice (78e e. a.), Morichau-Beauchant née Pradel (39e e. a.), Philippe Mussi (96e e. a.), Marie Muths (76e), Gil Noiret (47e), Patrice Orro (16e), Patrick Ozello (111e e. a.), Gilles Pagès (26e), Christian Paisnel (77e), Philippe Patte (4e), Bernadette Pernaud (111e e. a.), Antoine Petit (115e), Alexis Petitjean (122e e. a.), Claudine Picaronny (11e), Christine Poulain (122e e. a.), Christophe Ravoire (86e e. a.), Martine Raynal (58e e. a.), Gérard Renaud-Goud (49e e. a.), Françoise Reverdy (89e e. a.), Hélène Reynes (80e e. a.), Monique Roberton (111e e. a.), Sylvie Roelly (14e), Marie-Christine Roguet (109e), André Roudier (58e e. a.), Jean-Pierre Roudneff (12e e. a.), Françoise Roumier (107e e. a.), Véronique Gouzènes (32e), Michael Rusinowitch (38e), Jean-Luc Schneider (68e e. a.), Sylviane Schwer (120e e. a.), André Sesmec (60e e. a.), Xavier Siefridt (19e), Jean-Claude Sifre (51e), Chantal Soulard (63e e. a.), Michel Stainer (18e), Yves Tastet (30e), Frédéric Velter (46e), Viatge née Brouquières (118e e. a.), Catherine Vieudrin (24e e. a.), Nicole Vincent (86e e. a.), Jean-Jacques Vinurel (122e e. a.), Jean-Claude Vivalda (100e e. a.), Pascas Weil (39e e. a.), Michel Wifneron (8e), Johan Yebbou (31).

● SCIENCES NATURELLES :

(par ordre alphabétique)

Mmes et MM. Hélène Adrien (41e), Danièle Andrey née Crocheton (55e ex aequo), Bruno Anselme (37e a. e.), Catherine Arnoult née Ruesch (61e e. a.), Martine Arpagaus (1re e. a.), Anne-Marie Aucour (22e), Bernard Augère (52e e. a.), Isabelle Bertrand née Billy (14e), Laurence Bonnefond (30e), Maryse Brossat (58e), Hubert Carpentier (64e e. a.), Luc Chaffange (40e), Philippe Charvis (1er e. a.), Michel Coste (55e e. a.), Christian Courtellle (63e), Philippe Creunet (67e), C. Dabonneville née Raviart (59e), Hervé Daniel (32e e. a.), Vincent Darnet (52e e. a.), Alain Denis (16e), Claudine Depigny (6e), Martine Deseleux née Grousset (17e e. a.), Béatrice Desbeaux (24e), Michel Dodeman (34e), Claudine Dorsemaine née Girardet (50e e. a.), Agnès Duchamp de Lageneste (64e e. a.), Patricia Fabre (46e e. a.), Dimitri Filipidis (21e), Jean-Michel Fortmann (36e), Laurence Fournet (28e e. a.), Jean-Marie Gendron (45e), Pierre Gevart (68e e. a.), Anne-Marie Giret (68e e. a.), Philippe Grandchamp (27e), Michelle Guilluy (46e e. a.), Evelyne Guy (58e e. a.), Isabelle Huriot-Marchand (37e e. a.), Anne Imberty (11e), Catherine Jessus (7e), Gérard Koenig (52e), André Laferrièr (19e e. a.), Dorothé Landron (64e e. a.), Catherine Lazarus ép. Bourbousse (43e e. a.), Dominique Lion (43e e. a.), Patricia Mansoux née Deniaux (57e), Catherine Marchand (35e), Hélène Marquie (28e e. a.), Patrick Marty (32e e. a.), Jean-Louis Michard (19e e. a.), François Michaud (39e), Odile Moutaux née Prabonnaud (49e), Laurence Muneret (15e), Francis Oboussier (42e), Jean-Michel Pelata (8e), Dominique Pelletier (68e e. a.), Jean-Marc Perol (60e), Christine Perret (28e), Jean-Michel Picoche (12e e. a.), Anne Plessis (9e e. a.), Didier Pol (12e e. a.), Agnès Prud'homme (23e), Denis Rebout (5e), Armand Renucci (17e e. a.), Daniel Rodriguez (61e e. a.), Patrick Scref (3e), Joël Seigneurbieux (31e), Jean-Léon Thomas (4e), Olivier Vallon (9e e. a.), Florence Vayssade (49e), Thierry Villemin (25e).

● SCIENCES SOCIALES :

(par ordre alphabétique)

Mmes et MM. François Albin (14e ex aequo), Georges Assaraf (11e), Jean-Claude Benvenuti (19e e. a.), Dominique Bolliet (7e e. a.), Jean-Yves Capul (7e e. a.), Joëlle Charpentier (4e), Thibault De Swarte (18e e. a.), René Di Roberto (3e), Anne-Marie Drai (22e e. a.), Gilles (14e e. a.), Annie Garanto (9e e. a.), Ferreol (22e e. a.), William Fortier Michèle Giacobbi, née Droguet (2e), Jean-Marc Gourseolas (1er), Claude Jean (9e e. a.), Yves Le Rolland (25e), Jacques Lemière (18e e. a.), Pierre Mangolte (24e), Alain Modot (18e e. a.), Armelle Nouis, née Nouis (12e e. a.), Jean-Philippe Pasdeloup (18e), Alain Pasgrimaud (6e), Marisol Touraine (3e), Eric Tournier (12e e. a.), Stéphanie Treillet (19e e. a.).

Le Monde

culture

FESTIVALS

A AVIGNON

Gens et radios

Après le 14 juillet, la grande foule est arrivée. Les lieux « in » craquent. Jeudi, pour la première du Magic Circus, c'était un entassement sous le chapiteau torride, où se joue *Noël au front*.

Le même soir, aux portes de la cour d'honneur, il y a eu un début d'émeute de spectateurs frustrés. Après avoir patienté une partie de l'après-midi, ils venaient d'apprendre que plus une place n'était disponible. Personnellement, après avoir écouté la chanteuse sarde, Maria Carta, j'ai écouté le Pop Club. Alain Durel disait qu'elle avait assuré le spectacle malgré sa fièvre. Sa vois, superbe d'ailleurs, n'était pas altérée, mais elle était comme absente et franchement ennuyeuse avec un sourire nunuche et quelques gestes rares. De toute façon, elle a une manière à mon goût trop didactique de présenter ses chants.

Me trouvant face à mon transistor, j'ai essayé, en vain, d'attraper Radio-Vaucluse, la station locale de Radio-France, qui fonctionne depuis trois semaines sur 100,4 MHz coincée entre RAS (Radio-Avi-gnon-Stéréo) qui semble bien calamiteuse et Radio-102, qui paraît tout juste gentillette. La station est entendue à Montpellier, mais à Avignon même, il y a des trous, m'explique Charlotte Latigrat, responsable des programmes (tous les jours, de 5 h. 30 à minuit). Comme elle n'a rien d'une bureaucrate et que depuis douze ans elle produit des émissions très travaillées pour France-Culture (régulièrement sur le Festival d'Avignon jusqu'à cette année) et pour Inter (« L'Oreille en coin »), je ne l'imaginais pas dirigeant une équipe et renonçant à la pratique. Pourtant, elle a posé sa candidature puisque, dit-elle, *« la grande faiblesse de Radio-France c'est qu'après un moment on a seulement des contacts à l'intérieur de la grande maison. On ne sait plus à qui on s'adresse. Et puis, on a de plus en plus de difficultés à obtenir des moyens convenables. On est mal payé, donc on doit en faire beaucoup et vite, ce qui n'est même pas toujours possible. Après douze ans je me trouvais plus démunie qu'à mes débuts.*

» Depuis trois ans, je m'intéressais aux radios libres, j'ai participé à des expériences militantes dans des conditions techniques effroyables, mais avec une impression de folle aventure. Surtout, j'ai découvert ce qu'est la réponse immédiate des auditeurs et ça change tout. J'ai découvert quel genre d'outil peut devenir la radio et à quel point on l'utilise étroitement. Les émissions vont de la recette de cuisine aux conseils pour aller au Népal, en passant par une recherche de forme : le conte radiophonique, la culture occitane, traitée par un jeune type très rock... Je demande aux animateurs d'entrer dans la vie des gens. Quand on invite des acteurs, on ne parle pas directement du spectacle, on les fait participer au thème de l'émission. C'est le principe de « L'Oreille en coin », une manièreq de ne pas enfermer la culture en ghetto, de ne pas limiter les artistes à ce qu'ils font sur le moment. On ne se cantonnera pas au département. On ira là où se porte l'intérêt des auditeurs, la région est riche. »

L'été, la région est couverte de festivals, d'artistes, de vedettes, de notabilités. Samedi, on attendait à Avignon Mme Michèle Cotta et M. Robert Abirached, directeur du théâtre, en visite privée, et M. Jack Lang, en visite officielle. M. Maurice Fleuret, directeur de la musique, est là depuis plusieurs jours.

COLETTE GODARD.

A VAISON-LA-ROMAINE

L'université sous les cyprès

Le Festival de Vaison-la-Romaine, trentième du nom, mais, à la limite, aussi vieux que son théâtre antique, a pris cette année un tournant en se donnant un nouveau « théâtre des fouilles » de huit cents places, complémentaire de son grand aîné, dont la contenance (quatre mille cinq cents places) limitait obligatoirement les choix à quelques programmes très spectaculaires et populaires.

L'endroit est charmant, dans le quartier nord de Puymin. On monte au milieu des vestiges de rues et de maisons romaines jusqu'à un vaste espace sous les arbres. Le théâtre se trouve juste derrière la colline, où a été creusé le vaste amphithéâtre antique. Légèrement en pente, à l'abri du vent, il a pour décor une profusion de cyprès, de pins et autres belles essences, un mur qui court le long de la butte et des colonnes.

C'est là que la Camerata de Boston, dirigée par Joël Cohen, sans autre apport scénique que quelques belles robes de femmes (les hommes étant en chemise blanche et pantalon moderne), en utilisant adroitement les lieux et quelques éclairages, donne en ce moment une agréable représentation de Didon et Enée *de Purcell : des feux follets courent la colline ; les sorcières glapissent, avec un visage fantomatique déformé par la lumière qui monte du sol ; la chasse apparaît dans un entrelacs d'arbres et de branches ; l'esprit qui ordonne à Enée de partir surgit du sein même des spectateurs, etc.*

Tout cela est simple, précis, un peu schématique, et convient bien à une œuvre écrite pour le théâtre privé d'une école, dont Joël Cohen a voulu retrouver le style concis et direct, au-delà des représentations trop romantiques à son avis qu'on en donne. Mais il est allé un peu loin dans l'autre sens : son approche musicologique assez sèche réduit l'intensité du lyrisme sublime de Purcell, qui déborde largement le cadre d'un divertissement pour jeunes filles nobles de Chelsea, et l'on a parfois l'impression d'assister au brillant spectacle de fin d'année d'une université américaine.

Tous ces jeunes gens sont sympathiques ; les voix sont belles, mais, en général, assez courtes, l'expression trop brève, et le petit ensemble d'instruments anciens joue avec beaucoup de verve, mais de façon trop étriquée, voire grinçante. On dirait que ce beau travail bute sur une sorte de limite émotive infranchissable. Pourtant, Anna Fortunato, admirable Didon, semble toute prête à déployer sa voix au noble timbre d'argent; avec la plénitude d'une Janet Baker ou d'une Joséphine Veasey.

Notons que le programme de Vaison-la-Romaine, très polyvalent pour offrir aux habitants de la petite cité un ensemble de manifestations culturelles variées, permettra de voir d'ici au 11 août Jules César *de Shakespeare, Noureev et le Boston Ballet,* le Malade imaginaire *et* le Mariage forcé, *réalisés par Jean le Poulain ; d'entendre des chanteuses telles que Brenda Wootton, Anna Prucnal et Sara Alexander. Et la musique y tient une place de choix, avec deux représentations du* Roi Pasteur *de Mozart (les 26 et 27) ; des récitals de Barbara Hendricks et Margarita Castro-Alberty (les 21 juillet et 9 août) et une excellente série de concerts donnés par de jeunes artistes français (du 2 au 11 août).*

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaine représentation de *Didon et Enée* dimanche 18 juillet à 21 h 30.

A NICE

Musique des « lofts » et des ghettos

(Suite de la première page.)

Il nous paraît significatif de la volonté d'ouverture du Festival à toutes les musiques « swinguantes » que George Wein ait, cette saison, placé le premier soir sous le signe du reggae, le second sous celui de la nouvelle vague new-yorkaise. D'un côté Jimmy Cliff, de l'autre Chico Freeman. Nous voudrions rappeler en quoi, contrairement à l'apparence, ils se ressemblent.

L'un et l'autre, d'abord, puisent dans la tradition de la grande musique noire américaine. Jimmy Cliff l'a dit lui-même et Denis Constant le rappelle dans un livre remarquable, qui vient de sortir (*Aux sources du reggae*, éditions Parenthèses), *« le rythme du reggae vient de la soul music »*. Au milieu des années 50, des déshérités des ghettos de Kingston et de Saint-Andrew écoutaient les programmes de radio du sud des États-Unis, qui crachaient le blues et le rock and roll. Le reggae est né de cet apport et de la survivance, à la Jamaïque, du calypso ou mento, ainsi que des musiques religieuses antillaises non sans rapport avec le gospel song. Chico Freeman, lui, a fréquenté, outre les musiciens modernes de l'A.A.C.M. de Chicago, les bluesmen Junior Wells et J. B. Hutto. Il aime Stevie Wonder. Il croit au blues, entendu comme *feeling* et qui *« sort tout droit,* dit-il, *de l'expérience américaine noire »*.

Autre chose rapproche encore les musiciens nattés du reggae et les musiciens, si différents pourtant, des *lofts* de New-York : la joie, la force et l'orgueil de se reconnaître des racines en Afrique et de faire, chacun à sa façon, de la roots music. Jimmy Cliff chante : *« My ancestors were kings of old »* (« Mes ancêtres étaient rois autrefois »), et Chico Freemen déclare : *« J'ai la passion de chercher et de retrouver ce que furent les grands empires africains, l'empire du Mali notamment, dont trop peu d'historiens parlent. »*

En écoutant l'indolente musique du reggae, la revigorante musique des *lofts* — et celle aussi, du reste, flamboyante, admirable, de la salsa d'un Machito ou d'un Ray Barretto, — vient à l'esprit cette évidence : l'esclavage a essayé de faire de certains hommes des êtres sans culture et n'y est pas parvenu. D'abord affaiblie, mutilée, mais non totalement extirpée, la mémoire de l'Afrique s'est régénérée, sourdement. Beaucoup a été perdu, rien n'a été reconstitué — c'était impossible — mais, en quatre siècles d'aliénation, en certains domaines comme la musique, de puissants souvenirs sont venus se mêler à des perceptions nouvelles.

Sans nier les ravages de la dépossession, sans nier non plus le temps qu'il a fallu pour se servir à l'africaine de ce que l'Europe laissait à entendre, bref, sans tomber dans l'illusion populiste, saluons une fois encore, depuis Nice, la splendeur, la vigueur du jazz et des arts connexes et voisins.

LUCIEN MALSON.

DEUX DISPARITIONS

L'acteur Patrick Dewaere

Le loubard romantique

L'acteur Patrick Dewaere s'est donné la mort le 16 juillet à Paris. Il s'est tiré une balle dans la bouche. Il était âgé de trente-cinq ans. Il devait commencer le 19 juillet le tournage de *Edith et Marcel* (Edith Piaf et Marcel Cerdan) sous la direction de Claude Lelouch.

Petit, râblé, nerveux, agité, fonceur, cabochard, Patrick Dewaere appartenait, comme Gérard Depardieu, son compagnon de vadrouille des *Valseuses*, à une génération d'acteurs chez lesquels la beauté physique n'avait plus d'importance. Jean-Paul Belmondo avait, il est vrai, tracé le chemin au début de la « nouvelle vague », mais Patrick Dewaere est devenu vedette au moment où la société française commençait à être touchée par la crise économique. En portant à l'écran son roman, *les Valseuses*, Bertrand Blier (sous la direction duquel il devait par la suite interpréter deux rôles bien différents) lui donna son statut de loubard, produit d'un monde déjà inquiet, déboussolé, graine de faubourg, de banlieue faite pour l'errance, l'aventure, la révolte instinctive.

Si Patrick Dewaere a joué quelquefois au cinéma la comédie avec une fantaisie survoltée, son tempérament le portait vers des compositions plus fortes, plus tendues et plus mélancoliques. Le « macho » moniteur de colonies de vacances humiliant Patrick Bouchitey, pas assez viril à son gré, dans *la Meilleure Façon de marcher*, de Claude Miller, est resté une exception comme le petit juge, chevalier de la justice chez Yves Boisset *(le Juge Fayard, dit le shérif)*.

Le « loubard », type social en cavale des *Valseuses*, était aussi un romantique sous ses allures de voyou déluré, au langage direct et brutal. Bertrand Blier a, certes, révélé Patrick Dewaere, mais le personnage de marginal auquel celui-ci collait si bien s'est subtilement transformé grâce aux deux films de Maurice Dugowson.

Jeune boxeur toujours mis K.O. *(Lily, aime-moi)*, chômeur s'évadant, jusqu'à la folie, dans le rêve du cinéma d'autrefois, Douglas Fairbanks et son tapis volant *(F. comme Fairbanks)*, Patrick Dewaere a porté une nostalgie poétique, un besoin d'embellir une réalité traumatisante qui le définissent mieux, finalement, que le petit gars têtu et asocial qu'il fut souvent, y compris dans la vie

Admirable en paumé, en « perdant », ensorcelé par l'amour, dans *Série noire* (roman désespéré de Jim Thompson magnifiquement transposé dans nos banlieues-dépotoirs par Georges Pérec et Alain Corneau), Patrick Dewaere a été le symbole d'une sensibilité, d'une fragilité modernes des hommes qui se heurtent aux implacables contraintes des sociétés déshumanisées. *Le Mauvais Fils*, de Claude Sautet, gibier de prison enchaîné à la drogue et cherchant maladroitement à regagner l'amour de son père, fut, dans cette voie, son personnage le plus pathétique et le plus accompli jusqu'à Gilles, le semi-marginal d'*Hôtel des Amériques* (André Téchiné), brûlant d'une passion exigeante pour une femme à la dérive (Catherine Deneuve) dans un Biarritz hivernal. C'est l'acteur, l'homme, le personnage de ces films-là que nous regrettons profondément.

JACQUES SICLIER.

Né à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), le 26 janvier 1947, Patrick Maurin appartient à une famille nombreuse dont les enfants sont voués au spectacle. A vingt et un ans, il entre à Paris dans la troupe du Café de la Gare dirigée par Romain Bouteille, où il rencontre Coluche et Miou-Miou. Il prend alors comme pseudonyme le nom d'une de ses grands-mères, Dewaere. Il débute au cinéma, en 1971, dans les Mariés de l'An II, *de Jean-Paul Rappeneau, et* la Maison sous les arbres, *de René Clément. Après* Them Roc, *de Claude Faraldo (1972), Patrick Dewaere devient à le fois une vedette et un personnage grâce au film de Bertrand Blier* les Valseuses, *qui, sorti au début de 1974, consacre également Gérard Depardieu et Miou-Miou. Cette même année, on le remarque dans un film d'auteur,* Lily aime-moi, *de Maurice Dugowson.*

En 1975, Patrick Dewaere est récupéré, en quelque sorte, par le cinéma commercial avec Catherine et compagnie, *de Michel Boisrond,* Adieu, poulet, *de Pierre Granier-Deferre et* Pas de problème, *de Georges Lautner. Mais son goût des expériences non conformistes l'amène à tourner aussi* la Meilleure Façon de marcher, *de Claude Miller, et* la Marche triomphale, *de l'Italien Marco Bellochio. Sa carrière évoluera, ainsi, entre deux pôles. En 1976, il retrouve Maurice Dugowson pour* F comme Fairbanks. *Il est* le Juge Fayard dit le shérif, *de Yves Boisset (qui le dirigera, à nouveau, deux ans plus tard dans* la Clé sur la porte*), il tourne, en Italie,* la Chambre de l'évêque, *de Dino Risi. A la fin des années 70, il revient, pour deux pièces, au Café de la Gare tout en continuant son vedettariat au cinéma (*Préparez vos mouchoirs, *de Bertrand Blier,* le Grand Embouteillage, *de Luigi Comencini,* Coup de tête, *de Jean-Jacques Annaud,* Paco l'infaillible, *de Didier Haudepin).*

Il prend un tournant, avec des rôles plus durs, plus émouvants : Série noire, *d'Alain Corneau, et* Un mauvais fils, *de Claude Sautet, 1980). Il passe ensuite de Bertrand Blier, son metteur en scène fétiche (*Beau-Père*), et Luc Béraud (*Plein sud*) à Phillipe de Broca (*Psy*), d'André Téchiné (*Hôtel des Amériques*) à Henri Verneuil (*1 000 milliards de dollars*). Son dernier film,* Paradis pour tous, *réalisé cette année par Alain Jessua, et où il tient le rôle étrange d'un homme dont on a changé le cerveau, est encore inédit. — J. S.*

Le producteur Raymond Borderie

Le producteur et distributeur Raymond Borderie est mort le 12 juillet. Il était âgé de quatre-vingt-cinq ans.

[Né à Paris en 1897, ingénieur, Raymond Borderie entre dans le monde du cinéma en 1923, comme chef de publicité de Paramount en France. Il fonde une maison de production de courts métrages en 1932, puis prend la direction d'Etoile-Films, compagnie de distribution.

C'est en 1937 qu'il produit son premier film, Ces dames au chapeau vert, *de Maurice Cloche, après avoir créé la Compagnie industrielle et commerciale cinématographique. De 1940 à 1946, il est le directeur général de la production chez Pathé, permettant à Jean Delannoy et à Marcel Carné de tourner, l'un* Pontcarral, *l'autre* les Enfants du paradis. *Ensuite, à partir de sa société C.I.C.C., il produira tous les films de son fils Bernard Borderie (mort en 1978), attentif aux jeunes réalisateurs mais aussi au grand public.*

Parmi ses productions, citons Une si jolie petite plage, *d'Yves Allégret ;* les Amants de Vérone, *d'André Cayatte et Jacques Prévert (1948) ;* Edouard et Caroline, *de Jacques Becker (1950),* le Salaire de la peur, *d'Henri-Georges Clouzot (1952),* les Sorcières de Salem, *de Raymond Rouleau (1956).]*

EXPOSITION

UNE VIE DE MARCHAND D'ART A VENCE

Le monde des Maeght

Giacometti a dessiné deux portraits d'Aimé Maeght. On le voit de face dans le premier, les traits incertains, le regard interrogateur. Dans l'autre, c'est presque un autre personnage : il a le profil d'oiseau de proie d'un condottiere de la Renaissance considérant au loin son empire. Le peintre a saisi les deux visages de son modèle : le rêveur et l'homme d'entreprise. En 1960, année de ces portraits, l'empire d'Aimé Maeght était presque fait. Mais le plus grand — la fondation qui porte son nom — était à venir.

S'il ne s'était agi que de s'enrichir, dit-on dans son entourage, Aimé Maeght n'aurait rien eu de mieux à faire que de fermer sa galerie à ce moment-là et d'attendre que sa collection personnelle, riche en tableaux de Bonnard, Matisse, Léger, Kandinsky... se valorise. Au contraire il a étendu sa galerie de rue de Téhéran, en a ouvert d'autres à Zurich, Barcelone, New-York. Et avant tout, construit sa fondation à Saint-Paul-de-Vence, inaugurée en 1964.

Les cent cinquante peintures et sculptures et autant d'œuvres d'art graphique qui emplissent toutes les salles de la colline de Vence peuvent tout juste suggérer l'ampleur d'un brassage de quarante années. Jean-Louis Prat, devenu le nouveau vice-président de la Fondation à la suite d'un premier accord de règlement de la succession d'Aimé et Marguerite Maeght (tous deux récemment disparus) avec leur héritier principal, Adrien Maeght, était bien placé pour opérer le choix qui s'imposait. Ces tableaux, il les a également vus aller et venir, au fil des ans.

Une splendide salle réunit les œuvres que les visiteurs des Maeght voyaient dans leur salon : le Paysage au Canet, *embrasé de picturalité dorée, de Bonnard, sous le soleil du Midi ;* Leda et le Cygne, *rouge et jaune, de Matisse, étincelant de simplicité et de fraîcheur ; cinq portraits de Marguerite dessinés en 1944 par le même Matisse, dont la maison était voisine de celle des Maeght ;* Oiseaux noirs, *de Braque, dont le vol séraphique avait hanté les dernières années du peintre.*

Ce sont ces artistes, restés sans marchands dans la zone libre durant la dernière guerre mondiale, qui ont incité puis encouragé Aimé Maeght, jeune imprimeur lithographe, à ouvrir une galerie d'art moderne, devenue par la force des choses, ne serait-ce que grâce aux peintres qu'elle rassemblait, la première du monde. Devant l'horizon qui s'ouvrait soudain, Aimé Maeght s'était pris de passion pour les tableaux. Les tableaux et leurs artistes, les anciens et les nouveaux, les pionniers de l'art moderne et les espoirs contemporains. Certes, à voir le kaléidoscope qui rend compte de ses « ouvertures », on peut s'interroger sur la cohérence de son goût. D'une génération à l'autre, il s'avère éclectique et contradictoire, respectueux du statut acquis de l'artiste et de la qualité intrinsèque de l'œuvre.

Léger, avec ses grands tableaux, Kandinsky et sa période parisienne, sont venus s'ajouter à Bonnard et aux autres. Puis Giacometti, Miro, Chagall, Calder... Une salle de toiles et de céramiques dit la participation du peintre catalan à la fortune artistique de la Fondation, sans compter ses innombrables sculptures, aimables monstres embusqués aux détours des frondaisons de Saint-Paul. Une autre salle, celle de Chagall, où une peinture monumentale, la Vie, *réalisée pour l'inauguration de la Fondation, résume le monde d'images et de métaphores de sa manière des années 60 où le quotidien se mêle au sacré. Les générations suivantes se succèdent à travers les salles où seul figure le meilleur : Bazaine (tout près de Bonnard) ; Rebeyrolle, le paysagiste abstrait en colère, Linder, le flamboyant imagier freudien ; Adami, le cérébral structuraliste de lignes et de couleurs ; Steinberg, le dessinateur au sourire oblique ; Bram Van Velde, le bâtisseur d'un monde en perdition ; Alechinsky, l'incandescent enfanteur de monstres ; Tàpies, le peintre en robe de bure ; Chillida, le constructeur de formes indestructibles ; Pol Bury, l'orchestrateur de monuments en péril...*

Scribes et montreurs d'images

Aimé Maeght, qui avait dispersé une part de ses tableaux de maîtres pour construire sa Fondation, avait pour règle de financer la promotion de ses plus jeunes artistes en vendant les tableaux des anciens, espérant que plus tard, à leur tour, les nouveaux venus deviendraient des maîtres reconnus. Mais, à vrai dire, il était moins à son affaire dans les questions financières — c'était le domaine de la réaliste Marguerite Maeght ! — que dans les rapports humains. Il aimait s'entourer de créateurs. Et en fait, c'était un artiste manqué. Il a créé un monde, le monde des Maeght, un iceberg dont les œuvres exposées ici ne sont que la pointe émergeante. Soit environ 5 %, sur les quelque six mille numéros laissés à la Fondation, où, il est vrai, les créations graphiques comptent pour les deux tiers. Maeght fut un promoteur de lithogravures et de livres d'art à une échelle peu commune.

Contrairement à un Vollard qui laissait ses illustrations commandées aux artistes sommeiller dans son arrière-boutique (attente spéculative dont il avait le secret), Aimé Maeght, lui, produisait des gravures pour les diffuser. C'était une des sources de financement de ses affaires courantes. Si bien que ce grand marchand fut aussi un grand éditeur et par conséquent un accoucheur d'œuvres d'art, même si à certains égards elles sont mineures. Son principe était la liberté d'agir : voici des ateliers, voici des presses, des plaques de pierre, de zinc, des feuilles de papier et des encres lithographiques, inventez des images ! Les artistes ne s'en sont pas privés. Miro se montra le plus prolifique lorsque le succès frappa à sa porte, justement grâce au soutien des Maeght. Le peintre doit beaucoup au marchand, mais en retour ce dernier a beaucoup reçu de l'artiste, ce qui est justice. C'est ainsi que la Fondation possède tout son œuvre gravé. De même pour Braque, Chagall (à partir de 1948), Calder, d'autres...

Autre facette de son talent : le mariage des peintres et des poètes. De leurs rencontres Aimé Maeght faisait jaillir des étincelles d'images et de mots dans de grands livres précieux pour bibliophiles ou bien dans de simples éditions monographiques imprimées chez Arte, par son fils Adrien Maeght. Les scribes de Maeght étaient presque aussi nombreux que ses montreurs d'images. Le mécène régnait sur un monde de symboles figurés et écrits provenant de créateurs qu'il recevait chez lui, choyait, éditait, exposait dans ses galeries et dans sa Fondation.

Aimé Maeght avait ce pouvoir sans partage de tranférer lui-même ses artistes de l'espace, si l'on peut dire, mercantile de ses galeries à celui purement culturel de sa Fondation, d'être le maître d'un jeu de valorisation des affaires d'art qu'aucun autre ne pouvait lui disputer. Et s'il lui arrivait de montrer à Saint-Paul-de-Vence, pour les besoins de ses expositions d'été, des œuvres d'artistes ne relevant pas de ses galeries, cela servait en retour son statut de mécène mêlé à celui de marchand. Les critiques des exclus étaient inévitables, bien qu'il est clair que l'action d'Aimé Maeght exerçait malgré ses limites un appréciable pouvoir d'entraînement sur l'activité de l'art moderne et contemporain à Paris. Ni ange ni génie : lucidement, Aimé Maeght était conscient d'être le bénéficiaire d'un moment historique dont il a su saisir les opportunités. « Ce que j'ai pu faire, disait-il à ses heures de vérités, à propos de la création de sa Fondation, plus personne ne pourra le refaire. »

JACQUES MICHEL.

★ *L'univers d'Aimé et Marguerite Maeght.* Exposition réalisée par Jean-Louis Prat. Préface au catalogue d'André Chastel. Jusqu'au 3 octobre.

■ Le Dejazet, refuge des cinéphiles insomniaques, se transformera à la rentrée en salle de spectacles. Cet ancien théâtre, devenu cinéma en 1939, vient d'être repris par la compagnie de clowns les Macloma (41, boulevard du Temple, Paris-3e).

■ PRÉCISION. — Le ministère de la culture précise que M. Jean-Claude Marrey, nommé récemment inspecteur des spectacles, l'a été au titre de la Direction du développement culturel, et que cette nomination ne modifie en rien ses fonctions actuelles au Fonds d'intervention culturelle (FIC), où il occupe le poste de secrétaire général adjoint (*le Monde* du 9 juillet).

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française (296-10-20) : Dom Juan (sam. 20 h 30, dim. 14 h 30 et 20 h 30).
Centre Pompidou (277-12-33) : Cinéma-Vidéo : A propos de l'exposition Y. Tanguy (sam., dim. 15 h) ; collections du M.N.A.M. (sam., dim. 19 h).

Les autres salles

Astelle-Théâtre (202-34-31) : les Bonnes (sam. 20 h 30).
Atelier (606-49-24) : le Nombril (sam., 21 h).
Comédie de Paris (281-29-36) : Les Amours de Jacques le fataliste (sam., 22 h).
Escalier d'or (523-15-10) : Diableries amoureuses (dim., 15).
Espace Marais (271-10-19) : le Philosophe soi-disant (sam. 22 h 30, dim. 18 h).
Fontaine (874-74-40) : Si jamais je te pince, j'invite le colonel (sam., 20 h 30).
Gaîté-Montparnasse (322-16-18) : l'Ile de Tulipatan (sam., 20 h 15).
Galerie 55 (326-63-51) : Entertaining Mr. Sloane (sam., 20 h 30).
Huchette (326-38-99) : la Cantatrice chauve (sam., 20 h 15) ; la Leçon (sam., 21 h 30) ; Okame (sam., 22 h 30).
Lucernaire (544-57-34) : Théâtre Noir : le Crater de Chicago ; le Sang des fleurs (sam., 22 h 30) ; Sylvie Joly (sam., 20 h 15) ; Théâtre Rouge : Eon (sam. 18 h 30) Tchoufa (sam., 20 h 30) ; Gustave Parhing (sam., 22 h 15). — Petite salle : Parlons français (sam., 18 h 30) ; le Fétichiste (sam. 21 h) ; Dialogues de sourdes (sam. 22 h 15).
Madeleine (265-07-09) : l'Alouette (sam., 20 h 45).
Marie Stuart (508-17-80) : Architruc (sam., 21 h, dern.).
Mathurins (265-90-00) : Emballage perdu (sam. 21 h).
Michel (265-35-02) : On dînera au lit (sam. 18 h 15 et 21 h 30).
Montparnasse (320-89-90) : la Cagnotte (sam. 21 h).
Nouveautés (770-52-76) : Folle Amanda (sam., 20 h 30, dim., 15 h).
Potinière (261-44-16) : Une fille drôlement gonflée (sam. 20 h 30, dim. 15 h).
Rex (245-28-12) : Jean Harlow contre Billy the Kid (sam. 20 h 30).
T.A.I.-Théâtre d'Essai (278-10-79) : L'Écume des jours (sam., 20 h 30).
Théâtre d'Edgar (322-11-02) : les Babacadres (sam., 20 h 30) ; Zouaves d'aujourd'hui (sam. 22 h).
Théâtre des 400 Coups (633-01-21) : les Pantins (sam., 20 h 30).
Tristan Bernard (522-08-40) : le Troisième Témoin (sam., 20 h 45, dim. 15 h).
Variétés (233-09-92) : Lorsque l'enfant paraît (sam., 20 h 30, dim., 15 h 30).

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35) : Tohu bahut (sam. 20 h 30) ; le *Président* (sam. 22 h) ; Vous descendez à la prochaine (sam. 23 h 30).
Blancs Manteaux (887-15-84) I : Areuh = M.C. 2 (sam. 20 h 15) ; les Démones Loulou (sam. 21 h 30) ; des Bulles dans l'encrier (sam. 22 h 30 et 24 h) ; II : Pas une pour rattraper l'autre (sam. 20 h 15) ; Qui a tué Betty Grandt ? (sam. 21 h 30 et 23 h 45) ; Comment ça va Zanni ? (sam. 22 h 30).
Café d'Edgar (322-11-02), I : Tiens, voilà deux boudins (sam., 20 h 30) ; *Mangeuses d'hommes* (sam., 21 h 45). — II : l'Amour c'est comme un bateau blanc (sam., 21 h 45).
Fanal (233-91-17) : Une saison en enfer (sam., 20 h) ; les Grandes Sartreuses (sam., 21 h 15).
La Gageure (367-62-45) : la Garçonne (sam. 21 h) ; Un cœur sous une soutane (sam. 22 h 30).
Le Petit Casino (278-36-50) : Douby... be good (sam., 21 h) ; les Bas de Hurleveau (sam., 22 h 30).
Point Virgule (278-67-03) : le Petit prince (sam. 20 h 15) ; Tranches de vie (sam. 21 h 30).
Le Tintamarre (887-33-82) : W. Anice (sam., 18 h 30) ; Phèdre (sam. 20 h 30) ; l'Apprenti fou (sam. 22 h.).

Théâtre de Dix-Heures (606-07-48) : Les voyages déforment les valises (sam. 20 h 30) ; C'est où, les îles Baléares (sam. 21 h 30) ; Cerise (sam., 22 h 30).
Vieille Grille (707-60-93) : A. Burton (sam., 20 h 30) ; B. Fontaine et Areski (sam. 22 h 30) ; II : Catherine Zarcate (sam., 22 h).

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45) : Achetez François (sam., 21 h. ; dim., 15 h 30 et 21 h).

Music-hall

Comédie de Paris (281-29-36) : Brel, je persiste et signe... (sam. 20 h 30).

Les concerts

Eglise Saint-Merri : Ensemble instrumental « Caecilia consort de Paris » (Vivaldi, Bach, Haydn, Telemann) (sam., 21 h) ; Chorale du conservatorium Singers de Queensland, dir. R. Wales (dim., 16 h).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre : Ensemble Fits William (Bach, Corelli, Froberger...) (sam., dim., 20 h 30).
Théâtre des Champs-Elysées : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Belluzi (Mozart) (sam., 20 h 30).
Sainte-Chapelle : Ensemble d'archets français, dir. J.-F. Gonzalès (Vivaldi, Pergolèse) (sam., dim., 21 h).
Notre-Dame : A. Mabit (Messiaen) (dim., 17 h 45).

Jazz, pop, rock, folk

Casino de Paris (271-14-66) : Manu Dibango (sam., 21 h).
Caveau de la Huchette (326-65-05) : G. Collier's London Allstars (sam., dim., 21 h 30).
Chapelle des Lombards (357-24-24) : Rachel (dim., 21 h).
Cloître des Lombards (233-54-09) : Los Salseros (sam., dim., 22 h 30).
L'Ecume (542-71-16) : H. Claude, R. Portal (sam. 22 h).
Espace-Gaîté 327-95-94) : Fatdic Second (sam., 18 h 30) ; R. Raux Quartet (sam., 22 h) ; De Preissac (dim., 22 h).
Feeling (271-33-41) : D. Bricogne, J. Bardu, A. Mettei, Cl. Tissendier, P. Artero (sam., dim. 22 h).
Gibus (700-78-88) : les Complices, Rythmo populi (sam., 22 h).
New Morning (523-51-41) : M. Allison (sam. 21 h).
Petit Opportun (236-01-36) : Betina (sam., dim. 20 h 30).
Théâtre noir (797-85-14) ; Teta lands (sam., 20 h 30) ; Vendetta Mathéa (dim. 17 h).

Les festivals

XVIIe FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (225-22-55)

Radio-France, grand auditorium : Academy of ancient music, dir. Ch. Hogwood (Haydn) (sam., 20 h 30).

MUSIQUE A LA DÉFENSE (979-08-15)

Fontaine Agam : l'Oiseau de feu (Ballet d'eau) (sam. 22 h).

JUILLET MUSICAL DE L'ESCALIER D'OR (523-15-10)

Quatuor J.-B. Arban (Bach, Scheidt, Britten, Passereau) (sam., 19 h) ; D. Levaillant (sam., 21 h).

RENCONTRES DU CARREAU DU TEMPLE

Carreau du Temple : Arlequin poli par l'amour (Théâtre renversé) (sam., dim., 18 h) ; l'Acrobate-Pâtissier (sam., dim., 16 h) ; Atout cœur (sam., dim., 21 h 30).
Square du Temple : le Sicilien (sam., dim., 18 h 30) ; Arlequin poli par l'amour (Compagnie du fond de cour) (sam., dim., 20 h).

XIVe FESTIVAL DE SCEAUX (660-07-79)

Orangerie, E. Indjic (Chopin, Schumann) (sam., 17 h 30) ; F. Lodéon, N. Afriat (Strauss, Beethoven, Brahms) (dim., 17 h 30).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Sam., 15 h : Boule de suif, de Christian-Jaque ; 17 h : Je vis dans la peur, de A. Kurosawa ; 19 h et 21 h : Trentième anniversaire de « Positif » (19 h : le Retour de Frankenstein ; 21 h : la Bague ; le Mystère de l'atelier ; 15 h : le Chant du Styrène, de A. Resnais ; Description d'un combat, de C. Marker ; Nettezza urbana, de M. Antonioni). Dim., 15 h : Une si jolie petite plage, de Y. Allégret ; 17 h : Spendthrift, de R. Walsh ; 19 h et 21 h : Trentième anniversaire de « Positif » (19 h : la Stratégie de l'araignée, de B. Bertolucci ; 21 h : Il est mort après la guerre, de N. Oshima).

BEAUBOURG (278-35-57)

Sam., 15 h : Films d'auteurs et films rares : les Damnés de l'océan, de J. von Sternberg ; 17 h : Hommage à B. Barnet : la Jeune Fille au carton à chapeau ; 19 h et 21 h : Comédies dramatiques (19 h : les Insurgés, de J. Huston ; 21 h : la Luna, de B. Bertolucci). Dim., 15 h : Films d'auteurs et films rares : Nana, de J. Renoir ; 17 h : Hommage à B. Barnet : Moscou en octobre ; Concert des maîtres de l'art ukrainien ; 19 h et 21 h : Comédies dramatiques (19 h : Bungalow pour femmes, de R. Walsh ; 21 h : Willie and Phil, de P. Mazursky).



Les exclusivités

AMERICAN TOUR OF THE ROLLING STONES 1981 (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LES ANNÉES DE PLOMB (All., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
APHRODITE (Fr.-A., v.o.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) : Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) : Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) : Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) : Wepler, 18e (522-46-01).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; (v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
BANDITS, BANDITS... (Arg., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
LE BEAU MARIAGE (Fr) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
BREL (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount *Montparnasse, 14e (329-90-10)*.
LA CHÈVRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
LE CHOC (Fr.) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
CINQ ET LA PEAU (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 5e (326-80-25).
COUP DE TORCHON (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 17 — Dimanche 18 juillet

LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LA DERNIÈRE VAGUE (Austr., v.o.) : St-Germain-Studio, 5e (633-63-20) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
DIVA (Fr.) Movies, 1er (260-43-99) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Calypso, 17e (380-30-11). H. Sp.
DRESSÉ POUR TUER (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 3e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
L'ÉTAT DE BONHEUR PERMANENT (Fr.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62). H. Sp.
LES FANTOMES DE MILBURN (*) (A., v.o.) : Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Nations, 12e (343-04-67).
LES FANTOMES DU CHAPELIER (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).
FITZCARRALDO (All. v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Studio-28, 18e (606-36-07). H. Sp.
GEORGIA (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf 8e (225-18-45) ; Cinéma-Présent, 19e (203-02-55). H. Sp.
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
HAMMETT (A., v.o.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; *14 Juillet-Beaugrenelle, 15e* (575-79-79).
L'INCROYABLE ALLIGATOR (*) (A., v.f.) : Berlitz 2e (742-60-33).
INTERDIT AUX MOINS DE TREIZE ANS (*) (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23).
INVITATION AU VOYAGE (Fr.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LA MAISON DU LAC (A., v.o.) * : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. *Rotonde, 6e* (633-08-22).
LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (Ang., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LA MÉMOIRE FERTILE (Palest.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
MEURTRE AU SOLEIL (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 2e (246-66-44) ; U.C.G. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
MOURIR A 30 ANS (Fr.) : 14-Juillet Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic-Balzac, 8e *(561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, 11e* (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA NUIT DE VARENNES (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Calypso, 17e (380-30-11).
ON S'EN FOUT, NOUS ON S'AIME (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
PARSIFAL (All., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).
LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
PASSION (Fr.) : Studio-Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
PIXOTE, LA LOI DU PLUS FAIBLE (Bré.) (*) — V.o. : Studio Cujas, 5e (354-89-22) : Capri, 2e (508-11-69).
POUR CENT BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
QU'EST-CE QUI FAIT COURIR DAVID ? (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).
QU'EST-CE QUI FAIT CRAQUER LES FILLES ? (Fr.) : *U.G.C. Ermitage, 8e* (359-15-71) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
REDS (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).
LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES RISQUES DE L'AVENTURE (A. v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) : U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Napoléon (380-41-46).
LE SECRET DE VÉRONIKA VOSS (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8e (359-12-15). 14 juillet, Beaugrenelle, 15e (575-79-79) (V.F.) : U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE SOLDAT (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LES SOUS-DOUÉS EN VACANCES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
TAXI ZUM KLO (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
THE FRENCH (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86)
TERREUR A L'HOPITAL CENTRAL (A.) (**) : V.o. : Marignan, 8e (359-92-82). (V.f.) Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
THE MAFU CAGE (A., v.o.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LE TOMBEUR, LE FRIMEUR ET L'EMMERDEUSE (A.) (*) : V.o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE TOUR DU MONDE (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
L'USURE DU TEMPS (SHOOT THE MOON) (A. v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Studio 28, 16e (606-36-07). H. Sp.
VALENTINA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
Y A-T-IL UN FRANÇAIS DANS LA SALLE ? (Fr.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LES FILMS NOUVEAUX

L'ANTIGANG, film américain de Burt Reynolds (*), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).
AU-DELA DE CETTE LIMITE, VOTRE TICKET N'EST PLUS VALABLE (*), film franco-canadien de George Kaczender, v.o. : Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; *Paramount-Bastille, 12e* (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
PINK FLOYD, THE WALL, film américain d'Alan Parker, v.o. : Gaumont-Halles, *1er* (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gau*mont Champs-Elysées, 8e* (359-04-67) (70 mm) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm).
LA VALLÉE DE LA MORT, film américain de Dick Richards (*), v.o. : Quintette, 5e (633-79-38) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.F. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

Les grandes reprises

ACCIDENT (A, v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21). H. Sp.
AGUIRRE LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97). H. Sp.
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
L'AMI AMÉRICAIN (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71). H. Sp.
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (All., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Élysées Point Show, 8e (225-67-29).
LA BANDE A DONALD (A., v.f.) : Royale, 8e (265-82-66).
BANANAS (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).
LA BANQUIÈRE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
BEN HUR (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) : Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64).
LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND (V. ang.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Studio 28, 18e (606-36-07), jeu. : Tourelles, 20e (364-51-98).
CABARET (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Action-Christine, 6e (325-47-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).
CALIGULA (Ang., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).
CARMEN JONES (A., v.o.) : Palace 15e (374-95-04). H. Sp.
LES *CHARIOTS DE FEU* (A., *v.o.*) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA CINQUIÈME VICTIME (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LA CIOCIARA (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
CLAIR DE FEMME (Fr.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).
CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de La Harpe, 5e (354-34-83) ; George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).
2001, L'ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
LES DAMNÉS (It., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
DARK VICTORY (A., v.o.), Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-41).
LE DROIT DE TUER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21). H. Sp.
EMMANUELLE (F.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
L'EMPIRE DES SENS (Jap. v.o.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07).
LES ENFANTS DU PARADIS (F.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
EXCALIBUR (Angl., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LE FANFARON (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23). V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10)
FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
LA FIÈVRE DANS LE SANG (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).
FRANKENSTEIN JR. (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
FRENZY (A., v.o.) (**) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount City, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).
LE *GUÉPARD* (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44). H. Sp.
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36).
LES INDOMPTABLES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
L'INTROUVABLE (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE LAURÉAT (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44). H. Sp.
LE LOCATAIRE (Fr.) (**) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68). H. Sp.
LOVE (Ang., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77). H. Sp.
LES MAINS DANS LES POCHES (Fr.) : Club, 9e (770-81-47).
LA MAMAN ET LA PUTAIN (F.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Capri, 2e (508-11-69).
LES MISFITS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Action République, 11e (805-51-33) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81). H. Sp.
LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) : Olympic Halles, 1er (278-34-15) ; Action Écoles, 5e (325-72-07) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
MUSIC LOVERS (Ang., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) h. sp.
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (633-63-20).
ON L'APPELLE TRINITA (It., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
OPÉRATION TONNERRE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) : Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Studio Galande, 5e (354-72-71), h. sp.
PAPILLON (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LA PLANÈTE SAUVAGE (F.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
RAGTIME (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.) ; Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
SALO (It., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).
SOLEIL VERT (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97) h. sp.
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
UNE HISTOIRE SIMPLE (F.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).
VACANCES ROMAINES (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
LES VALSEUSES (F.) (**) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).
LE VIEUX FUSIL (Fr) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
VIENS CHEZ MOI J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.) : Astros, 17e (627-60-20).

Les festivals

FASSBINDER (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), t.l.j. sf dim., 12 h : Gibier de passage ; t.l.j. sf dim. 12 h + V. 0 h 10 : Despair ; t.l.j. sf dim. 12 h + V. 24 h : le Marchand des quatre saisons.
BUSTER KEATON (v.o.) : Marais, 4e (278-47-86), *les Trois Ages* (sam.) : la Croisière du Navigator (dim.).
L'ÉTÉ DES CHEFS-D'ŒUVRE (v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 16 h : Une nuit à Casablanca ; 18 h et 22 h : M. Le Maudit ; 20 h : la Grande Illusion.
CINÉMA LIBAN-PALESTINE (v.o.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91), les Petites Guerres ; The House (sam.).
MARILYN MONROE (v.o.) : Nickel Ecoles, 5e (325-72-07), le Prince et la Danseuse (sam.) ; la Rivière sans retour (dim.).
HUMPHREY BOGART *(v.o.)* : Action Lafayette, 9e (878-80-50), les Anges aux figures sales (sam.) ; Key Largo (dim.).
FRITZ LANG (v.o.) : Action-Lafayette, 9e (878-80-50), Règlements de comptes (sam.) ; Désirs humains (dim.).
COUP DE CHAPEAU A CHABROL : Studio-43, 9e (770-63-40), Violette Nozières ; le Cheval d'orgueil ; Marie-Chantal contre docteur Kha (sam.) ; le Boucher ; les Innocents aux mains sales ; le Cheval d'orgueil ; la Femme infidèle ; la Ligne de démarcation (dim.).
LA VILLE, LIEU DU DRAME (v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), le Détective ; le Policeman ; les Flics ne dorment pas la nuit ; la Chasse ; Meurtre dans la 110e rue (sam., dim.).
ROBERT DE NIRO (v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94), en alternance : Raging Bull ; Sanglantes confessions.
CARY GRANT (v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97), Soupçons ; Mon épouse favorite ; l'Impossible M. Bébé ; Sylvia Scarlett (dim.).
LUIS BUNUEL (v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), le Charme discret de la bourgeoisie ; le Journal d'une femme de chambre (sam.) ; le Journal d'une femme de chambre ; la Voie lactée ; le Fantôme de la liberté ; l'Age d'or (dim.).
HITCHCOCK (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : Psychose (**) (sam.) ; Rebecca (dim.).
IL ÉTAIT UNE FOIS LE WESTERN (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : la Horde sauvage (sam.) ; les Grands Espaces (dim.).

Les séances spéciales

A LA RECHERCHE DE MR GOODBAR (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 20 h 10.
AMERICAN GIGOLO : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h, S. + 0 h 15.
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.
BABY DOLL (A., v.o.) : Palace, 15e (374-95-04), S. 14 h, D. 21 h.
CITIZEN KANE (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.
CÉLINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), Mar. 21 h 30.
LA CHEVAUCHÉE FANTASTIQUE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), S., D. 16 h.
LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 22 h 30.
DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : Calypso, 17e (380-30-11) S., 0 h 15.
DON GIOVANNI (It., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11) 14 h, 19 h.
ET DIEU CRÉA LA FEMME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56) S., D., 18 h.
LA FIÈVRE AU CORPS (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) 24 h.
GATSBY LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), S., D. 19 h 50.
HAMBURGER FILM SANDWICH (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 0 h 15.
JE T'AIME MOI NON PLUS (Fr.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) 16 h 20.
JULES ET JIM (Fr.) : Daumesnil, 12e (343-52-97) L. 19 h.
MA FEMME EST UNE SORCIÈRE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) 22 h 15.
MARATHON MAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h.
MÉDÉE (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), S. 19 h.
MON ONCLE (Fr.) Templiers, 3e (272-94-56), S., D., 18 h 15.
PERFORMANCE (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.
LA PISCINE (Fr.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h.
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 10.
QUOI DE NEUF PUSSYCAT ? (A., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68) D., 21 h, Lun., 19 h.
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (A., v.o.) St-Ambroise, 11e (700-89-16), dim. 21 h 30.
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.), Cinoche, 6e (633-10-82), 14 h, 15 h 40.
ROLLERBALL (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11) S., 24 h.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., *v.o.*) (**) : *Studio Galande, 5e*, (354-72-71), 22h 35 + 0 h 20.
TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h 10 ; Boîte à Films, 17e (622-44-21), 22 h 15.
LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 15.
ZABRISKIE POINT (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 18 h.

RADIO-TÉLÉVISION

Mécontentement des radios exclues de la liste provisoire

Après la publication, par la commission Holleaux, d'un « *document de travail* » établissant une liste des radios susceptibles d'obtenir une dérogation (*le Monde* du 17 juillet), plusieurs radios « oubliées » expriment leur déception et tentent de mobiliser leurs auditeurs, appuyées, voire incitées, par les deux fédérations de radios n'ayant pas pris part au vote. Les stations « élues », elles, affichent une discrétion prudente, motivée sans doute par le caractère « indicatif » ou « provisoire » de la liste et la complexité des regroupements qui y sont suggérés.

Plus que le choix de la commission, c'est — officiellement — la méthode utilisée pour établir la liste que critiquent surtout la Fédération nationale des radios libres (F.N.R.L.) et la Fédération nationale des radios et télévision locales et indépendantes (F.N.R.T.L.I.), qui y voient les signes de « *magouilles* » et « *la patte* » du ministère de la communication.

Les deux fédérations exigent de pouvoir prendre connaissance des dix-sept listes remises au président Holleaux par les membres de la commission afin de vérifier la représentativité des stations figurant sur la liste de synthèse proposée. Cette représentativité est revendiquée par le président Holleaux, qui a toujours indiqué que la liste définitive ne pouvait être le seul résultat d'un calcul arithmétique des citations obtenues par les différentes stations, mais le résultat d'un travail de synthèse et la recherche d'une harmonie de la bande F.M.

Peu surpris par certains mécontentements « *prévisibles, voire normaux* », M. Holleaux se révèle pourtant choqué par certaines accusations. « *Je suis frappé*, nous a-t-il déclaré, *par la soif incommensurable de pouvoir dont font preuve certains ; leur volonté de dominer à tout prix, de mettre les autres sur des strapontins ou de les écraser. Cette attitude, surprenante, est décevante dans un monde comme celui des radios libres, enjeu et témoin d'un formidable phénomène culturel.* »

● RADIO-AFRIQUE : « *Comment pourrions-nous nous satisfaire d'une seule fréquence alors que depuis sept mois nous tentons de travailler avec l'ensemble de la population immigrée et que nous avions réussi à nous accorder sur une plate-forme commune prévoyant l'attribution de six fréquences aux immigrés ? Utopique ? Justifié en tout cas si l'on considère le nombre de migrants installés dans la région parisienne, et l'importance de leurs besoins en moyens de communication. Trois fréquences auraient pu, à la limite, permettre des regroupements viables de stations : l'un, autour de R.L.P. (Radio-Libre Paris) pour les immigrés venant du nord de la Méditerranée ; l'autre autour de Radio-Afrique pour les immigrés du Sud méditerranéen ; un autre enfin pour les Français d'outre-mer, autour de Tropique FM. C'était un minimum. Bien sûr, nous ne refusons pas le principe d'un regroupement plus vaste, sinon celui qui se ferait avec des radios directement commerciales ou liées à des ambassades.* »

● FRÉQUENCE GAIE : « *Nous sommes indignés et furieux. Mille télégrammes envoyés par les auditeurs au ministre de la communication vont exprimer cette révolte. Chercher un nouveau regroupement ? Mais Fréquence Gaie est déjà elle-même issue d'un regroupement des nombreuses sensibilités et tendances dans le mouvement des homosexuels.* »

● RFM : « *Aucun commentaire. Cette liste n'est-elle pas qu'un* « document de travail ? » *Attendons la décision du 22 juillet !* »

● GILDA : « *On ne pouvait tout de même pas ne pas figurer sur cette liste ! Le regroupement avec Radio-BEUR n'est pas facile, car Gilda et BEUR sont deux énormes projets qui n'ont rien à voir ensemble. Les négociations sont cependant en bonne voie et un protocole a été signé. Quant au reste de la liste, il nous a surpris et déçu, et nous regrettons notamment l'absence de Radio-Libertaire, Fréquence Gaie et RFM, qui avait au moins sur N.R.J. le privilège de l'antériorité !* »

Samedi 17 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : Starsky et Hutch.
Une croisière mouvementée.
Réalisation : R. Friedman.

21 h 35 Variétés : Autour de Charles Trenet.
Réalisation : Bernard Lion.
Autour du compositeur de « la Mer » : J.-J. Debout, Y. Duteil, R. Charlebois, C. Vaucaire.

22 h 30 Magazine d'actualité : Sept sur sept.
Réalisation J.-L. Burgat, E. Gilbert et F.-L. Boulay.
Au sommaire : la télévision des autres : Corée du Sud, la télévision de la bonne nouvelle ; le Liban : la guerre côté israélien ; le témoin de la semaine : Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de la technologie ; Platini, l'homme au pied d'or.

22 h 15 Variétés : Elle court, elle court l'opérette.
Réalisation : J. Guyon.

22 h 55 Athlétisme : Meeting du Cristal Palace, à Londres.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : les Rebelles.
D'après le roman de J.-P. Chabrol.
Réalisation P. Badel. Avec J. Weber, G. Muich, M. Lesser...
Hambourg 1933 : Léon Largnier, journaliste parisien, découvre le nazisme. Sa sœur Lisette et le musicien juif hongrois Janos Jozsu se mettent à l'abri des persécutions raciales. En France éclate l'affaire Stavisky.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 On sort ce soir : Concert.
Ouverture de « la Chauve-Souris », de J. Strauss ; « l'Arlésienne », de G. Bizet ; « les Tableaux d'une exposition », de Moussorgski. Par l'Orchestre national de Lille.

22 h 5 Journal.

22 h 35 Prélude à la nuit.
« Fantaisie en ut mineur », de Mozart, par A. Kontarski.

FRANCE-CULTURE

20 h, Carte blanche : Un regard en arrière, d'E. Wesphal.
21 h 55, « Ad Lib », avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (en direct du grand auditorium) : Soirée Haydn.
22 h 30, Haydn, son frère et ses élèves : Pleyel, Neukomm, Wranitzky.

Dimanche 18 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h L'aventure des plantes
12 h 30 La bonne conduite.
13 h Journal.
13 h 20 La clé est sous le paillasson.
(Et à 14 h, 18 h et 19 h.)
13 h 25 Série : Spiderman.
15 h 25 Sports dimanche.
Tour de France cycliste ; automobile ; Grand Prix de Grande-Bretagne ; tiercé.
18 h 10 Série : Pour l'amour du risque.
19 h 15 Les animaux du monde.
Escale pour les migrateurs.
19 h 45 Tour de France cycliste.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : Torpilles sous l'Atlantique.
Film américain de D. Powell (1957). Avec R. Mitchum, C. Jurgens, Al Hedison, R. Collin. Rediffusion.
Dans l'Atlantique sud, un torpilleur américain repère un sous-marin allemand et le prend en chasse pour le détruire. Le commandant du sous-marin, chargé d'une mission secrète, tente d'éviter le combat.
22 h Préludes de Chopin.
Par F.-R. Duchable au piano.
22 h 40 Pleins feux.
Magazine culturel de J. Artur (Festival d'Aix-en-Provence). *La Flûte enchantée*, de Mozart, mise en scène de L. Pintilie ; *les Boréades*, de Rameau, mise en scène de J.-L. Thamin, au Festival d'Aix-en-Provence ; *Brenda* au cloître du Palais Vieux, au Festival d'Avignon.
23 h 25 A Bible ouverte.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h Platine 45.
12 h 30 Spécial Tour de France.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Hunter.
Alerte à la bombe.
14 h Document : Un monde différent.
Les trésors vivants. Réalisation F. Rossif.
A la rencontre de quelques-unes des grandes figures de l'artisanat japonais : de belles images assurées.
15 h 5 Feuilleton : Les amours des années folles
Le danseur mondain (rediffusion).
16 h 5 Document : Le signe du cheval.
Les courses. Réalisation : S. Bourguignon.
16 h 25 Le Muppet Show.
16 h 55 Série : Médecins de nuit.
De B. Gridaine. Palais Royal.
17 h 55 La chasse aux trésors.
18 h 55 Stade 2.
20 h Journal.

Dans la "nouvelle affiche" sur [logo] retrouvez les chansons de l'été

William SHELLER "Rosanna banana" n° 6010 519
GOTAINER "La sampa" n° 6010 414
Jean-Luc LAHAYE "Femme que j'aime" n° 6010 483

20 h 35 Variétés : La nouvelle affiche.
Réalisation : G. Barrier.
Avec William Sheller, Yves Simon, Caron, Sapho, etc.

21 h 35 Série documentaire : Les grands travaux du monde.
De J. Labib et B. Soulier.
Made in Hongkong.
Cent quarante-quatre mille habitants au kilomètre carré, quatorze fois la densité de Tokyo, Hongkong se lance dans le premier programme immobilier du monde, et dans la construction du premier métro à air conditionné.
22 h 35 Document : La folie ordinaire.
De J.-D. Bonan. L'obsession.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 L'écho des bananes.
Un magazine de Vincent Lamy.
19 h 30 Dessin animé : Mister Magoo.
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Dessin animé : Il était une fois l'homme.
Le siècle d'or espagnol.
20 h 30 Il était une fois le pouvoir : Le référendum des dieux.
Une série de E. et P. Verhaegen.
21 h 25 Courts métrages français.
La Fuite, de M. Vaziaga ; *Des championnats du monde d'enduro*, de C. Sulleman ; *Rupture tango*, de J. Gibert.
22 h Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit : Paramatta, bagne des femmes.
Film allemand de D. Sierck (1937). Avec Z. Leander, W. Birgel, V. Staal, C. Höhn, E. Ziegel, H. von Stolz (v.o. sous-titrée). Nouv. rediffusion.
En 1840, à Londres, une chanteuse de music-hall sauve l'honneur de son amant, officier et noble ruiné, en s'accusant d'un faux qu'il a commis. Elle est envoyée au bagne.
fut une héroïne douloureuse façon Garbo, Zarah Leander devint la star de prestige du cinéma allemand sous Hitler.
0 h 10 Prélude à la nuit.
Carrefour mondial de la guitare à la Martinique.

FRANCE-CULTURE

11 h, Avignon : Duplication/Docks.
12 h 5, Allegro.
12 h 45, Disques rares de Chostakovitch.
14 h, Sons : Du monde réduit à ses rumeurs.
14 h 5, La Comédie-Française présente : « l'Escalade » ; « la Tornade noire » ; « la Chaloupe » ; « Elzévir », quatre textes de Victor Haïm.
16 h 5, Avignon : Fawzi Saeb (Tunisie), improvisations à partir de Makams.
17 h 30, Rencontre avec... Richard Ayoun : La situation des juifs dans les pays arabes.
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : Poésie des Caraïbes (Haïti, Guadeloupe, Martinique).
20 h 40, Opéras français : « Christophe Colomb », de Milhaud. Texte de P. Claudel. Orchestre national de la Radiodiffusion française.
23 h 15, Avignon : Découper en suivant le pointillé (rock-cinéma).

FRANCE-MUSIQUE

12 h 5, Concert (en direct du cloître Saint-Sauveur) : Quatuor vocal de la cathédrale orthodoxe de Nice. Direction A. Fissot, chants liturgiques russes.
13 h, Les après-midi de l'orchestre : A. Toscanini et l'opéra, œuvres de Wagner et Verdi.
15 h, Magazine spécial Aix.
15 h 20, D'une oreille l'autre.
17 h 40, Le club de la presse.
La vie musicale du Festival d'Aix.
18 h, Concert (en direct de la cathédrale Saint-Sauveur) : Chœur philharmonique slovaque, orchestre national de Roumanie, Requiem, op. 89, de A. Dvorak.
19 h 35, Présentation de « la Flûte enchantée ».
20 h, Opéra, (donné le 15 juillet 1982 au Théâtre de l'Archevêché à Aix-en-Provence) « la Flûte enchantée », de Mozart. Par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France. Direction T. Guschlbauer, sol. E. Gruberova, J. Rogers, R. Litig. Chœurs « Tolzer Knaben Chor. »

SPORTS

ESCRIME

LES CHAMPIONNATS DU MONDE A ROME

Romankov égale d'Oriola

Déjà titré en 1974, en 1977 et en 1979, le Soviétique Alexandre Romankov, 29 ans, a égalé jeudi 16 juillet à Rome le record du Français Christian d'Oriola, quatre fois champion du monde au début des années 50. Le fleurettiste du Dynamo de Minsk a disposé en finale de l'Italien du Cercle d'escrime de Mestre, Mauro Numa, sur le score de dix touches à sept.

Pour la médaille de bronze, un autre Italien, Federico Cervi, de Brescia, s'est imposé devant le Français Frédéric Pietruszka, de Melun, battu 11 à 9. Avec, en outre, la cinquième place de Philippe Omnès et la huitième de Patrick Gros, le fleuret français réalisait une performance d'ensemble d'excellente facture, même si une fois encore il dut se contenter d'accessits.

De notre envoyé spécial

Rome. — Rien de sert d'être un technicien hors de pair si le physique et le mental ne suivent pas. Les Français Didier Flament, champion du monde en 1978, et Pascal Jolyot, vice-champion mondial l'année suivante et olympique en 1980, deux fleurettistes aux styles cités en exemple par tous les enseignants de la planète l'ont appris à leurs dépens au cours d'une compétition fertile en rebondissements.

Première surprise : l'élimination rapide du Soviétique Wladimir Smirnov, tenant des titres mondial et olympique, trop fébrile ce vendredi pour envisager une troisième levée. Plus insolite encore : la disparition, bien avant la finale, du Roumain Kuki et de l'Italien Scuri, tous deux médaillés il y a un an à Clermont-Ferrand. La hiérarchie de cette arme est-elle devenue vraiment mouvante ? Le Soviétique Alexandre Romankov et l'Italien Mauro Numa ont répondu avec brio.

Depuis une dizaine d'années, Romankov, professeur d'éducation physique à Minsk, est le plus pur joyau du fleuret international. Il est l'un des rares champions, toutes disciplines confondues, qui aient l'art et la manière de donner l'apparence de la facilité à l'effort le plus total. Romankov, au sommet de son art, c'est donc l'assurance d'un spectacle de tout premier ordre. Son aisance est aussi impressionnante pour le public, comme hier, que pour les plus valeureux de ses adversaires trop souvent relégués au rôle d'obscurs figurants par la seule grâce de ce fleurettiste génial qui allie des qualités physiques exceptionnelles à une technique incomparable. Ainsi son compatriote Youri Lykov, victime complaisante (dix touches à trois en quart de finale). Ainsi encore Frédéric Pietruszka, renouant avec son meilleur niveau après une éclipse de six ans, mais tout de même balayé dix touches à une en seulement 1 min. 45 sec.

En réalité Romankov n'avait qu'un seul adversaire de nature à l'inquiéter : le jeune Italien Mauro Numa, vainqueur cette saison de la Coupe du monde, qui cherchait à succéder au palmarès à Gian Carlo Bergamini, dernier de ses compatriotes sacré champion du monde (en 1958 à Philadelphie). La bonne volonté, le talent et le soutien d'un public survolté ne suffirent pas à inverser le sort des armes. Agé de vingt ans, Numa a le temps pour faire appel de sa relative déception. En revanche, Alexandre Romankov devra faire vite s'il veut réaliser le plus cher de ses rêves, devenir champion olympique.

Deuxième à Montréal en 1976, troisième à Moscou en 1980, il abattra sa dernière carte dans deux ans à Los Angeles. En cette circonstance, nul plus que le natif de Korsakov (Sakhaline) ne mériterait que ce soit enfin un atout maître.

JEAN-MARIE SAFRA.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	533 F	962 F	1 391 F	1 820 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. — SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

CYCLISME

LA TREIZIEME ETAPE DU TOUR DE FRANCE

Hinault à l'économie

Au terme de l'étape Pau - Saint-Lary-Soulan, gagnée, vendredi 16 juillet, par le Suisse Breu, Bernard Hinault, discret mais vigilant, a porté son avance sur Anderson à 3 min. 12 sec. Mauvaise journée pour Kelly et Bernaudeau qui rétrogradent. En revanche, Alban, Vallet, Martin et Zoetemelk affirment leur présence ainsi que le jeune Breton Marc Madiot.

Peu après l'arrivée, les coureurs ont été transportés par hélicoptère jusqu'à l'aéroport de Tarbes-Ossun, où ils ont pris l'avion à destination de Marseille-Marignane. Ce transfert était le sixième depuis le départ de Bâle et le deuxième transbordement d'une distance de l'ordre de 600 kilomètres en l'espace d'une semaine.

De notre envoyé spécial

Saint-Lary-Soulan. — Le Tour de France devait planter son chapiteau au sommet du col du Portet, sur les contreforts du massif de Neouvielle, à 2 200 mètres d'altitude. Les organisateurs avaient mis l'accent sur l'intérêt stratégique de cet obstacle inédit, plus haut que le Pla d'Adet et plus coriace que l'Aubisque : l'Alpe d'Huez au cœur des Pyrénées, en quelque sorte.

Or, un mois avant le départ, la difficulté originale de l'épreuve a été discrètement supprimée sans qu'aucune précision soit donnée au sujet de cette modification d'itinéraire, dont les véritables raisons seraient politiques.

Nous sommes donc revenus à Saint-Lary-Soulan, première plateforme sur la route du Portet, en évoquant les exploits qui demeurent attachés à ce haut lieu du cyclisme : l'attaque surprise de Poulidor contre Merckx en 1974, le duel Zoetemelk-Thévenet en 1975, le coup de force de Van Impe en 1976.

Ces souvenirs nous faisaient espérer un nouveau morceau d'anthologie. Nous avons été déçus en assistant à une course dure, certes, mais sans émotion. Et sans influence sur le classement général pour ce qui concerne l'essentiel.

La deuxième et dernière étape pyrénéenne a confirmé la valeur du jeune grimpeur suisse Beat Breu, déjà vainqueur du Tour de Suisse l'an passé. L'homme a du nerf, du brio, et son style rappelle Fuente. Cependant, sa victoire reste celle d'un marginal dont le retard frise les neuf minutes.

Quant à Hinault, qui évoluait un ton au-dessous de ses possibilités, il s'est fait légèrement distancer par Alban, Fernandez, Vallet et Raymond Martin, soit parce qu'il a manqué des ressources nécessaires pour bien terminer l'ascension vers le Pla d'Adet, soit parce qu'il a décidé de jouer la régularité, comme Jacques Anquetil naguère, en considérant qu'il ne prenait pas le moindre risque avec cette attitude défensive. D'ailleurs, il a encore amélioré sa position puisque son rival direct, l'Australien Phil Anderson, brillant la veille, a reperdu le contact.

Si Bernard Hinault a choisi la prudence, les événements lui donnent raison dans l'immédiat, mais on avouera qu'il n'y a pas là matière à s'enthousiasmer.

JACQUES AUGENDRE.

Classement de la treizième étape Pau-Saint-Larry-Soulan (121 km). — 1. Breu (Sui.), 3 h 40 min 27 sec ; 2. Alban (Fr.), à 35 sec. ; 3. Fernandez (Esp.), à 40 sec. ; 4. Vallet (Fr.), à 51 sec. ; 5. Martin (Fr.), à 52 sec. ; 6. Hinault (Fr.), à 54 sec. ; 7. Zoetemelk (Pays-Bas), à 59 sec. ; 8. Madiot (Fr.), à 1 min. 45 sec. ; 9. Van der Velde (Pays-Bas), à 1 min. 46 sec. ; 10. Winnen (Pays-Bas), même temps, etc.

Classement général. — 1. Hinault (Fr.), 56 h 30 min. 40 sec. ; 2. Anderson (Austr.), à 3 min. 12 sec. ; 3. Zoetemelk (Pays-Bas), à 4 min. 31 sec. ; 4. Vallet (Fr.), à 5 min. 40 sec. ; 5. Van der Velde (Pays-Bas), à 7 min. 26 sec. ; 6. Wilmann (Nor.), à 8 min. 18 sec. ; 7. Breu (Sui.), à 8 min. 35 sec. ; 8. Kuiper (Pays-Bas), à 8 min. 55 sec. ; 9. Winnen (Pays-Bas), à 9 min. 13 sec. ; 10. Martin (Fr.), à 9 min. 43 sec., etc.

FOOTBALL

La justice pourrait s'intéresser aux comptes de l'A.S. Saint-Etienne

De notre correspondant

Saint-Etienne. — M. Yves Larue, procureur de la République à Saint-Etienne, est en possession d'un dossier « *vert* » qui, à court terme, pourrait réserver des surprises. Le magistrat, qui n'a pas enregistré de plainte en bonne et due forme, a été alerté par les commissaires aux comptes qui tentent d'éclaircir la situation financière de l'Association sportive de Saint-Etienne.

Lassé des critiques le présentant comme « *un homme avide de pouvoir* », Me André Buffard — un des « contestataires » qui a obtenu la démission du président Roger Rocher — a sensiblement durci le ton, au cours d'une conférence de presse, vendredi 16 juillet. Il a notamment déclaré : « *M. Rocher veut revenir à la tête du club (1). C'est son droit, mais depuis sa démission, le 17 mai dernier, nous lui demandons les comptes. A ce jour, malgré plusieurs démarches amiables, malgré l'intervention des commissaires aux comptes, nous n'avons rien obtenu.* »

Me Buffard, qui est favorable à l'accession à la présidence du club de Me Henri Fielloux, poursuit : « *M. Rocher confond bas de laine et caisse noire* (le Monde *du 3 juin*). *Comment pouvons-nous réintégrer dans la comptabilité normale la somme de 3 600 000 francs, qu'il nous a effectivement remise, mais dont nous ne connaissons pas la provenance ?* »

L'avocat stéphanois rappelle qu'il faudra, le moment venu, se mettre en accord avec le fisc, « *ce que M. Rocher a oublié de faire. Quand on gère des centaines de millions, on garde les comptes* », conclut Me Buffard, « *et puisqu'on nous assure qu'ils sont bons, on doit les communiquer* ».

De son côté, M. Rocher mène une campagne active, sur le thème « l'unité, la cohésion et la fraternité » nécessaires au club (lettre datée du 22 juin dernier aux membres bienfaiteurs prochains électeurs). « *Je ne suis pas malhonnête* », affirme-t-il. Ses protestations de bonne foi et d'intégrité ne sauraient retarder l'examen dépassionné des finances du premier club français de football. La municipalité stéphanoise, qui avait dans un premier temps largement soutenu M. Rocher, est aujourd'hui très discrète. — C. R.

(1) M. Rocher, avec huit de ses amis, brigue un nouveau mandat d'administrateur. Les élections prévues pour le lundi 26 juillet pourraient être reportées en raison de l'enquête financière.

INFORMATIONS « SERVICES »

DOCUMENTATION

Quatre mois de publications de l'INSEE

Voici la liste des ouvrages publiés par l'INSEE au cours des mois de mars à juin 1982 :

● *Rapport sur les comptes de la nation 1981.* — Tout sur l'économie française en 1981 : environnement international, population et emploi, production, consommation et investissements, revenus et transferts, équilibre extérieur, équilibre financier. Les principaux agrégats (produit intérieur brut, revenu national...), mais aussi les tableaux détaillés des comptes des ménages, des entreprises, des administrations. Toutes les données comportent une rétrospective remontant à 1974, première année de la crise.

Juin 1982, 4 tomes, 135 F.

● *La Consommation des ménages en 1981.* — Complément au document précédent : la consommation des ménages est détaillée par produit (200 produits environ), par fonction et selon la durabilité des produits. Données 1970-1981.

Juin 1982, 160 pages, 32 F.

● *Enquête sur l'emploi d'octobre 1981.* — Les chiffres essentiels sur la population active et le chômage en octobre 1981. Enquête réalisée deux fois par an.

Juin 1982, 87 pages, 48 F.

● *Les Industries agricoles et alimentaires en 1981.* — Ses statistiques 1974-1981. Un secteur essentiel de l'économie française qui subit de profondes transformations. Un dossier complet sur la production et la demande, le prix, le commerce extérieur, l'emploi et l'investissement dans ces industries.

Juin 1982, 102 pages, 28 F.

● *Inventaire communal : indicateurs chiffrés (résultats nationaux).* — Plus de 250 données sur chaque département et chaque région, permettant de comparer les niveaux d'équipements collectifs privés ou publics : des commerces aux écoles, des crèches aux musées, des associations sportives aux terrains de camping... Pour quarante de ces communes ou services, les distances moyennes parcourues par les habitants pour en disposer ont été en outre calculées.

Juin 1982, 132 pages, 30 F.

● *Les transports en France en 1979-1980.* — Analyse de l'activité des transports pendant ces deux années, et comptes détaillés des différents agents économiques (entreprises, administrations, ménages) vis-à-vis du transport. Des éléments sur les nuisances engendrées par les transports.

Mai 1982, 167 pages, 45 F.

● *Enquête annuelle des entreprises dans le commerce* (principaux résultats relatifs à 1980). — Des données statistiques qui permettent de connaître les entreprises par type de commerce : commerce de gros, intermédiaires du commerce, commerce du détail.

Juin 1982, 222 pages, 35 F.

● *Formes de vente et parts de marché dans le commerce de détail. — Qui veut quoi ? Où* achète-t-on son pain, ses meubles, ses journaux ? Quelle est la part du petit commerce, des grands magasins, de la vente par correspondance ? Des réponses pour les années 1977 et 1978.

Avril 1982, 112 pages, 24 F.

● *Consommation et lieux d'achat des produits alimentaires en 1979.* — Des données analogues, plus récentes mais limitées aux produits alimentaires. Et aussi : qui mange quoi ? Les variations de la consommation alimentaire selon les régions, les types de ménages, les catégories socio-professionnelles.

Mars 1982, 196 pages, 42 F (collection de l'INSEE M95).

Avril 1982, 181 pages, 35 F (Archives et Documents, n° 48).

● *Les coûts de la main-d'œuvre dans l'industrie, le commerce, les banques et les assurances.* — Pour la première fois, une enquête unique permet de comparer les coûts, horaires ou mensuels, du travail dans les différents secteurs de l'économie. Ces coûts incluent les salaires bien sûr, mais aussi toutes les formes de charges salariales dont on peut trouver ici le détail et le poids. L'année de référence de l'enquête est 1978.

Juin 1982, 158 pages, 35 F.

★ Institut national de la statistique et des études économiques, Observatoire économique de Paris, 195, rue de Bercy, tour Gamma « A », 75582 Paris Cedex 12 ; tél. : 345-70-75 (indices courants), 345-72-31 (information du public), 341-71-41 (services administratifs) ; *Telex : INSEOEP 230541 F.*

MÉTÉOROLOGIE

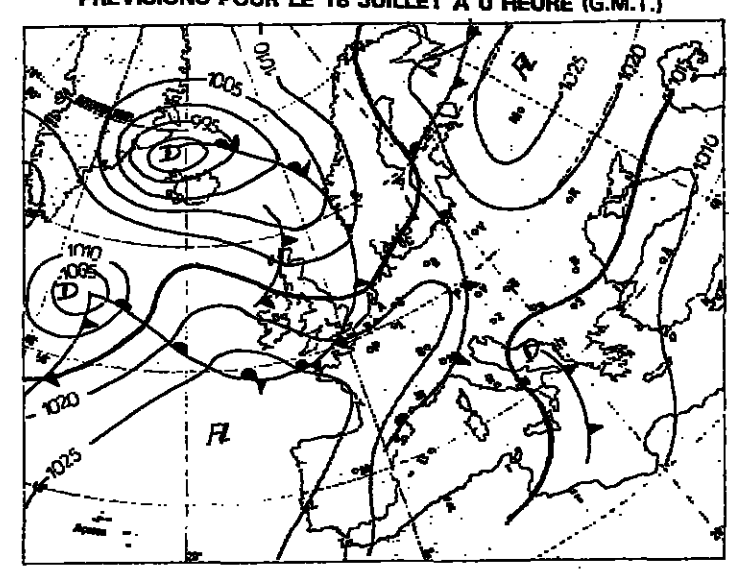
SITUATION LE 17.7.82 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 18.7.82 DÉBUT DE MATINÉE

≡ Brouillard ∼ Verglas dans la région

à clicher sur 71 m/m de haut

PRÉVISIONS POUR LE 18 JUILLET A 0 HEURE (G.M.T.)



Évolution probable du temps en France entre le samedi 17 juillet à 0 heure et le dimanche 18 juillet à 24 heures :

Dimanche, la nébulosité sera forte le matin sur les régions du Nord et de l'extrême Nord-Est, où quelques très faibles pluies seront observées. Dans la journée, les périodes ensoleillées deviendront rapidement prédominantes, malgré quelques passages de nuages.

Sur les autres régions, après un début de matinée parfois brumeux sur la Bretagne et le Poitou, le temps sera sec et ensoleillé. Cependant, les nuages seront encore abondant sur le Sud-Est et une activité orageuse modérée persistera des Pyrénées-Orientales aux Alpes et à la Corse, le matin, et le soir, des Alpes du Sud à la Corse. Les côtes méditerranéennes ne seront que très peu touchées par les orages.

Le samedi 17 juillet 1982, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 014,8 millibars, soit 761,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 16 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 16 au 17 juillet) : Ajaccio, 31 et 22 degrés ; Biarritz, 25 et 20 ; Bordeaux, 26 et 17 ; Bourges, 27 et 13 ; Brest, 19 et 10 ; Caen, 20 et 11 ; Cherbourg, 18 et 9 ; Clermont-Ferrand, 27 et 15 ; Dijon, 28 et 19 ; Grenoble, 30 et 17 ; Lille, 22 et 8 ; Lyon, 28 et 16 ; Marseille-Marignane, 30 et 21 ; Nancy, 27 et 16 ; Nantes, 23 et 14 ; Nice-Côte d'Azur, 29 et 24 ; Paris-Le Bourget, 24 et 13 ; Pau, 27 et 19 ; Perpignan, 32 et 21 ; Rennes, 21 et 10 ; Strasbourg, 30 et 18 ; Tours, 23 et 12 ; Toulouse, 29 et 19 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 23 ; Amsterdam, 20 et 11 ; Athènes, 31 et 23 ; Berlin, 30 et 19 ; Bonn, 25 et 12 ; Bruxelles, 22 et 10 ; Le Caire, 34 et 23 ; îles Canaries, 25 et 20 ; Copenhague, 25 et 14 ; Dakar, 31 et 26 ; Djerba, 40 et 34 ; Genève, 29 et 16 ; Jérusalem, 27 et 22 ; Lisbonne, 23 et 15 ; Londres, 21 et 10 ; Luxembourg, 23 et 13 ; Madrid, 31 et 13 ; Moscou, 25 et 19 ; Nairobi, 26 et 18 ; New-York, 31 et 24 ; Palma-de-Majorque, 34 et 22 ; Rome, 33 et 23 ; Stockholm, 28 et 18 ; Tozeur, 44 et 29 ; Tunis, 43 et 28.

LOTO

TIRAGE N° 28 DU 15 JUILLET 1982

6 — 19 — 23 — 24 — 45 — 47

NUMERO COMPLEMENTAIRE 41

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	10	1 043 233,10 F
5 BONS NUMEROS + numero complementaire	54	96 595,60 F
5 BONS NUMEROS	2 249	6 957,90 F
4 BONS NUMEROS	133 588	117,10 F
3 BONS NUMEROS	2 497 422	9,00 F

PROCHAIN TIRAGE LE 21 JUILLET 1982

VALIDATION JUSQU'AU 20 JUILLET 1982 APRES-MIDI

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3234

HORIZONTALEMENT

I. Plus elle vous touche intimement, plus elle risque de vous laisser froid. *Tel un exposé plus fumeux que fumant.* — II. Tel est le blanc *garanti* des poudres à laver. L'époque la plus sombre de son histoire est celle où elle connut la lanterne. — III. On peut la voir siéger dans une cour d'Assise. Se trouve, finalement, autant dans l'avenir que dans l'espoir. Temps. — IV. Contre. Sème la tempête pour ne récolter généralement que du vent. Devint génisse à la suite d'une vacherie. — V. Son rôle est de pousser quand les autres stoppent. Le masculin attriste ; le féminin égaie. Elle ne vagabonde plus que dans l'esprit des poètes. — VI. Le piédestal de l'irascible. Fournit dans la crèche un chauffage d'appoint. Interjection. — VII. Avec elle, la colle n'a pas de prise. Ne parvint pas à donner à Bacchus *le goût des boissons non alcoolisées.* — VIII. Un endroit où l'envers vaut l'endroit. Femme qu'il convient d'écouter quand elle élève la voix. Alibi masculin. — IX. Pour bien remplir son office, il doit être curé. Enfant issu de la Nuit. Site côtier japonais. — X. Richesses ou pauvretés selon la qualité des huîtres. Fille symbolisant la vengeance du peuple *sur l'aristocratie. — XI. Possessif.* Copulative. Conseil de guerre. — XII. Matière de pont. N'est pas admis dans tous les salons. Peintre flamand. Où font chorus des idées diamétralement opposées. — XIII. Agent concourant à l'amélioration du sol. Possessif. — XIV. Piqué. Avec quoi l'araignée fait sa toile. Infinitif ayant un rapport direct avec le verbe. — XV. Ses nappes lui sont plus bénéfiques que ses tapis. Pairs. Personnel.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I									■						
II							■								
III										■			■		
IV				■											
V			■		■					■				■	
VI						■		■	■				■		
VII	■									■		■			
VIII		■				■					■				
IX						■						■			
X	■							■					■		■
XI				■			■								
XII			■			■					■				
XIII										■				■	
XIV					■				■						
XV		■					■						■		

VERTICALEMENT

1. Un homme peut la commander sous forme de demi ou peut être commandé par elle sous forme de moitié. Accord caduc. Peut très bien se porter pour un malade. — 2. Chiens ou poulets. Teinture légère. — 3. Eau dans les terres ou terre dans les eaux. Appareils de secours pour ligne en dérangement. Emission en direct. — 4. Britannique distingué. Véhicule le courant. Marque de « pile ». — 5. César et Vercingétorix l'eurent chacun sur le dos. Chez lui, on entame son capital en prenant une bonne culotte. — 6. Joue son rôle en interprétant le prophète. Copulative. Marque l'ampleur d'une ceinture. — 7. Filles familiarisées avec l'ondulation permanente. Pic du Midi. — 8. Os ou épine. Sport non recommandé pour personnes sans cible. *Tel un enfant de Pomone formé sous le signe de fructidor.* — 9. Des muscles d'acier y furent réduits en cendres. Tenir au courant. — 10. Lit glacial Issues pour boucher. Démonstratif — 11. Respire l'air du large. Grand bahut. Le bâton de saint Antoine. — 12. En état de guère. Liquide. — 13. Préposition. Eau courante où les Kazaks peuvent blanchir leur casaque Groupe étranger. — 14. Utilisai. Relatif à un concert international plutôt déconcertant. Conjonction. — 15 Partisan de l'élimination des corps *étrangers. Mammifère bizarre* ou drôle d'oiseau.

Solution du problème n° 3233

Horizontalement

I. Contredanse. Rab. — II. Opération. Ln. Li. — III. Ut. Os. Lu. Baille. — IV. Vian. Outrancier. — V. Equerre. Hère. — VI. Rus. Pillé. Es. — VII. Cessez-le-feu. Lt. — VIII. Io. Traire. — IX. Estrapade. Opte. — X. Toc. Prudent. TV. — XI. Petitesse. Noé. — XII. Or. Eole. Normaux. — XIII. Ri. Ruine. CIA. Ré. — XIV Cl. Etna. Frère. — XV. Sensé. Licenciés.

Verticalement

1. Couvercle. Porcs. — 2. Optique. Stérile. — 3. Né. Aussitôt. — 4 Trône. Sorcières. — 5. Ras. Rue Toute. — 6. Et. Or. Zeppelin. — 7 Dilué. Arsenal. — 8. Août. Pendus — 9. NN. If. Eden. Fc. — 10. Ballet Ocre. — 11. Elan. Luron. Rien. — 12. Niche. Apt. Marc. — 13. Lie Lit. Na. Ei. — 14. Aller et retour. — 15. Bières. Vexées.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 17 juillet 1982 :

DES DÉCRETS

● Portant élévation à la dignité de grand-croix et de grand-officier, promotion et nomination.

UN ARRÊTÉ

● Fixant le taux d'intérêt des obligations cautionnées.

ENSEIGNANTS DE GESTION

2 postes d'agrégés ou certifiés en Economie et gestion (B.O.E.N. N° 25 du 24.06.82) sont à pourvoir :

1 en gestion comptable : 1 en gestion commerciale.

Les candidatures sont reçues jusqu'au 30 juillet à l'I.U.T. du Havre.
Place Robert-Schuman
B.P. 4006
76077 — Le Havre Cedex
Tél. : (35) 47-28-47

Le Monde
40 Nouvelles
20 f

40 ROMANS DE 3 PAGES POUR LES VACANCES.

Intense comme un roman, mince comme un fait divers par la brièveté de son récit, la nouvelle n'existe que par la qualité de sa langue. Elle est pure littérature.

Cette duplicité lui donne son côté ludique, impalpable...

Par sa concision et sa densité dramatique, la nouvelle est une lecture idéale pour les vacances. Avec elle vous renouez avec une tradition littéraire en pleine renaissance tout en découvrant de nouveaux talents.

Depuis 1979, le Monde Dimanche contribue à ce renouveau en publiant chaque semaine une nouvelle d'un auteur chevronné ou inconnu. Quarante d'entre elles, d'inspirations très diverses, policière, fantastique, poétique, psychologique, politique, ont été rassemblées dans un recueil illustré, édité spécialement pour l'été. Vous y retrouverez notamment Jean-Pierre Andrevon, Heinrich Böll, Alain Demouzon, Conrad Detrez, William Faulkner, Edouardo Galeano, Patrick Grainville, Michel Grisolia, Catherine Rihoit, André Ruellan, Arthur Schnitzler, Pierre Siniac...

Le Monde DIMANCHE

En vente chez les marchands de journaux. — 20 Francs

L & M

économie

SOCIAL

QUE PERSONNE NE BOUGE !

(Suite de la première page.)

Le fait est que l'on se trouve un an après avec un déficit budgétaire de plus de 100 milliards de francs, des déficits de la Sécurité sociale et de l'UNEDIC presque impossibles à combler, une balance des paiements largement déséquilibrée... et deux dévaluations. Il s'est trouvé que la reprise internationale n'était pas au rendez-vous et que la France a fait la cruelle expérience de son interdépendance.

Reconnaissons au gouvernement Mauroy le mérite de ne pas s'être entêté. Le pied est résolument mis sur la pédale du frein. Qu'il s'agisse du déficit budgétaire (limité à 3 % du PIB), des prélèvements obligatoires qui ne devront pas dépasser le seuil actuel (43 % du PIB), et des charges des entreprises, promesse est faite de ne plus laisser aucune situation s'aggraver. Il est demandé au pays un effort intense pendant quatre mois et une discipline accrue pendant les quatorze mois qui suivront. L'objectif officiel étant, comme l'a rappelé M. Pierre Mauroy le 15 juillet, de « *mettre fin à la course prix-salaires-prix* ».

Mais de façon plus subtile, bien qu'avouée, le gouvernement socialiste tente de réaliser ce que M. Raymond Barre se désespérait de ne jamais obtenir et qui aurait dû assurer le succès de sa politique : la fluidité des salaires et des prix, autrement dit la fin du système d'indexation automatique.

Cette idée fait son chemin. Pour M. Mauroy, inspiré par son ministre de l'économie et des finances, il s'agit de ne plus ajuster les salaires sur les prix aussitôt que ces derniers augmentent, mais de procéder à des augmentations par étapes en se basant sur un taux d'inflation estimé. En Italie, le patronat privé a dénoncé l'accord de 1975 instituant l'échelle mobile des salaires, ce que le secteur industriel public renonce à faire... pour le moment.

Paradoxalement, il n'y a que la gauche qui puisse, en France, tenter la manœuvre, elle seule étant en mesure de convaincre les syndicats de la nécessité de rompre avec la sacro-sainte idée qu'on ne doit revenir sur aucun avantage acquis. Il y aurait eu, le 15 juillet à Matignon, un échange de vues plutôt vif entre M. Delors et M. Krasucki. Le ministre de l'économie et des finances n'a pas caché au secrétaire général de la C.G.T. que le gouvernement était essentiellement préoccupé par la situation des entreprises.

Un abandon des privilèges

Dur langage pour un syndicaliste, mais langage réaliste auquel les socialistes auraient dû avoir recours plus tôt, chiffres à l'appui. Il est facile de démontrer, par exemple, en calculant la part du revenu national dévolue aux différents agents économiques, que ce sont bien les entreprises qui on supporté, ces dernières années, la charge des prélèvements extérieurs.

De même n'est-il pas difficile de prouver que la situation financière des entreprises privées s'est considérablement dégradée : en 1981, leur taux de marge – c'est-à-dire le rapport entre les bénéfices non distribués et les amortissements, d'une part, et la valeur ajoutée, d'autre part, – est tombé à 22,2 % contre 24,2 % l'année précédente, et le taux de leur épargne brute, qui n'avait jamais été aussi bas, ne représentait plus que 7,7 % de leur valeur ajoutée contre 11,4 % en 1979.

Ces quelques chiffres ne sont avancés que pour montrer l'ampleur des difficultés que le gouvernement socialiste doit surmonter s'il ne veut pas voir complètement échouer son expérience économique. On parle aujourd'hui de rigueur, sinon d'austérité, et l'on sait (si l'on en croit les sondages) qu'une majorité de salariés ne sont pas hostiles à certains efforts.

Que n'a-t-on su profiter d'une telle disposition d'esprit pour réaliser dès le départ le nécessaire partage du travail plutôt que de « brader » les trente-neuf heures sans aucune contrepartie salariale ! Pourquoi faut-il rester sourd aux discours de ceux (syndicalistes courageux ou ministres lucides) qui n'hésitent pas à préciser que tout le monde ne pourra prétendre au maintien du pouvoir d'achat, que la solidarité envers les moins fortunés, fort justement préconisée par le pouvoir, suppose un abandon des privilèges, ce mot s'étendant à une plus large couche de la population qu'on ne le laisse entendre d'ordinaire ?

Toutefois, pour vaincre les rigidités sociales et économiques, il convient que le maître d'œuvre, autrement dit le gouvernement, fasse preuve non seulement de fermeté, mais aussi de cohérence dans les projets, ce dont on ne saurait toujours le créditer. C'est à lui de faire en sorte qu'on ne parle pas de partenaires sociaux en pensant adversaires sociaux.

FRANÇOIS SIMON.

QUAND M. DOUMENG LICENCIE AUSSI DES DÉLÉGUÉS C.G.T.

M. Jean-Baptiste Doumeng, P.D.G. de la société Sica-Vin Midi-Pyrénées à Toulouse, société qui connaît des difficultés depuis 1978 (son effectif est passé de 138 à 65), vient de décider de licencier 14 salariés.

D'après cette information, communiquée par la C.G.T. le 16 juillet, trois délégués du personnel ou élus C.G.T. figurent parmi les licenciés. A l'annonce de cette décision, la majorité du personnel s'est mise en grève pour obtenir l'annulation de ces suppressions d'emplois motivées par la suppression du secteur « petites livraisons ».

M. Jean Noé, directeur de la Sica-Vin, a déclaré que l'entreprise serait fermée si le travail ne reprenait pas le 19 juillet. Il a affirmé que ces licenciements avaient été décidés dans la perspective d'un plan de redressement économique.

Rappelons que M. Doumeng, dit *« le milliardaire rouge »* en raison de son appartenance au parti communiste, est également P.D.G. de la société Interagra, dont il possède 60 % des parts.

ACCIDENT MORTEL DU TRAVAIL AUX CHANTIERS NAVALS DE LA ROCHELLE

La Rochelle. – Après le décès accidentel pendant son travail, le 15 juillet, de M. Jean-Luc Vrignaud, un ouvrier de vingt-cinq ans des Ateliers et chantiers navals de La Rochelle-La Pallice (asphyxié à la suite d'un incendie dans l'alimentation d'un chalumeau), les syndicats de cet établissement ont demandé à M. Louis Mexandeau, ministre des P.T.T., de ne pas venir présider la cérémonie de lancement du navire-câblier *Raymond-Crozé* prévue à la Société nouvelle ateliers et chantiers de La Rochelle-La Pallice (S.N.A.C.R.P.), pour le vendredi 23 juillet prochain.

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T., qui ont fait observer un débrayage d'une demi-heure le 15 juillet, estiment que toutes les mesures de sécurité ne sont pas assurées pour les ouvriers qui travaillent dans cet établissement. Selon eux, en venant à cette cérémonie, M. Mexandeau cautionnerait en quelque sorte la politique ouvrière du patronat des A.C.R.P..

Finalement, le ministre des P.T.T. ne viendra pas à La Rochelle et la cérémonie prévue se limitera au lancement technique du bateau, sans personnalité. – *(Corresp.)*

LA RESTRUCTURATION DE LA SIDÉRURGIE

Les métallurgistes C.F.D.T. dénoncent les « carences graves » des plans d'Usinor et de Sacilor

« Si on enlevait le vélo de Bernard Hinault, qu'en penserait l'opinion publique ?, a demandé, le 16 juillet, M. Pierre Robert, un des dirigeants de le Fédération générale de la métallurgie C.F.D.T. *C'est justement leur outil de travail que l'on enlève aux sidérurgistes. »*

Les leaders syndicaux C.F.D.T. des différents bassins sidérurgiques ont manifesté, au cours d'une conférence de presse à Paris, leur inquiétude face à la dégradation de la situation de l'emploi dans le secteur de la sidérurgie. « *Aujourd'hui, le problème de l'emploi dépasse de très loin les problèmes des salaires et des classifications, qui ont animé nos luttes auparavant* », a souligné M. Henri Rombach, délégué C.F.D.T. à Pompey.

Les deux plans de restructuration soumis aux comités d'entreprise d'Usinor et de Sacilor au mois de juin dernier présentent des « *carences graves à court et moyen terme. Leur logique est la même que celle des plans présentés par les gouvernements précédents* », assure la F.G.M. Après le grand espoir du 10 mai, les militants C.F.D.T. accordent encore un « *certain crédit à la volonté de changement du gouvernement, mais une situation de doute s'installe* ».

Les dirigeants de la Fédération ont refusé de cautionner l'incendie du château de la Buchère par des ouvriers de Vireux-Molhain (Ardennes), mais ont apporté un « *soutien complet aux responsables locaux* ».

L'objectif de la Fédération de la métallurgie consiste à obtenir une autre politique sociale, et notamment à accélérer la mise en place des trente-cinq heures et de la cinquième équipe afin, conformément au discours du président de la République en Lorraine, qu'« *à chaque départ anticipé à la retraite et à chaque suppression d'emploi corresponde la création d'un autre emploi* ».

En ce qui concerne la convention générale de protection sociale (C.G.P.S.), la F.G.M. approuve la reconduction pour cinq mois, annoncée par M. Jean Auroux le 29 juin dernier, de ce « *bon outil, qu'il ne faut pas remettre en cause* », mais remarque que la durée limitée à cinq mois « *laisse un temps très limité pour négocier son adaptation aux situations nouvelles* ». Sur le terrain, la situation est jugée « *insupportable* », et la F.G.M. a déclaré soutenir « *toutes les formes d'action animant les travailleurs et les populations locales* ».

AFFAIRES

Rachetant les participations de Paribas et de Europe 1

Le Crédit lyonnais acquiert 14,6 % du capital de Hachette

Le Crédit lyonnais a racheté à Paribas et à Europe 1 leurs participations dans le groupe Hachette, devenant ainsi le partenaire du groupe Floirat, qui en détient près de 42 %, avec 14,6 % du capital *(nos dernières éditions)*. Ce mouvement de capital, qui, assurent les pouvoirs publics, n'a aucune signification politique, et relève de raisons purement financières, s'est effectué par l'intermédiaire de la société Marlis, qui détient la majorité (54 %) d'Hachette.

Le Crédit lyonnais a racheté les parts de Paribas (10 %) et d'Europe 1 (17 %) dans cette société holding, dont il détient donc, désormais, 27 % du capital, le reste étant détenu par la société civile Floirat-Lagardère et Aigle Azur du même groupe (33 %), le groupe Filipacchi (20 %) et la holding M.M.B. (20 %) détachée récemment de Matra. Compte tenu des liens existants entre Matra, la société civile Floirat-Lagardère et le groupe Filipacchi, il semble que cette opération n'entraînera pas de modification fondamentale de la stratégie du groupe. Pour le Crédit lyonnais, il s'agit d'un placement à longue échéance dans un secteur en pleine réorganisation. L'établissement entend se limiter au rôle de banquier dévolu pendant un siècle à Paribas.

Le groupe Hachette a réalisé en 1981 un chiffre d'affaires de 1,946 milliard de francs dont 1,381 milliard dans la librairie et 275 millions dans la presse. A lui seul, le groupe Hachette publie plus de 50 millions de volumes chaque année et détient 20 % du marché français de l'édition. Avec ses sept départements éditoriaux et ses dix-huit filiales, il est le premier éditeur français et l'un des cinq premiers du monde.

Premier groupe de presse français, Hachette possède de nombreux hebdomadaires et magazines parmi lesquels on citera *Télé 7 Jours* (3 millions d'exemplaires), *Elle* (340 000 exemplaires), *France-Dimanche, Week-end, Parents, etc.*

Il possède aussi un secteur important d'imprimeries et le premier réseau de distribution du livre. Actuellement, le groupe, en continuelle réorganisation, semble s'orienter vers la commercialisation et la création de produits audiovisuels en développant une stratégie internationale.

La restructuration de l'industrie chimique en Italie

L'ENI et la Montedison se sont accordés sur le partage des tâches

Après deux ans environ de discussions serrées, le groupe privé Montedison, numéro un de la chimie italienne, et le groupe pétrolier d'Etat ENI (Ente Nazionale Indrocarburi) sont parvenus à s'entendre sur le partage de la chimie péninsulaire. Grossièrement tracé, le plan retenu prévoit que la Montedison exercera ses activités dans la chimie fine, l'ENI, de son côté, avec sa filiale Enoxy (50 % Occidental petroleum), prenant en charge l'essentiel de la chimie lourde (pétrochimie, matières plastiques) que la firme de Milan lui recèdera, en particulier le vapocraqueur de Priolo (Sicile).

Une lettre d'intention a été signée entre les contractants, prévoyant la conclusion d'un accord définitif le 20 décembre prochain. D'ici là, des négociations se poursuivront pour mettre au point les modalités des transferts d'actifs. En procédant à ce troc, les deux grands groupes italiens espèrent pouvoir concentrer leurs efforts dans les branches d'activités où ils ont affirmé leur suprématie et ainsi parvenir à rationaliser leurs productions. L'ENI, à travers l'Enoxy, va donc être appelé à devenir, sinon le premier, du moins un des tout premiers producteurs européens de polyéthylène basse densité (13 % du marché environ contre 14 % à la B.A.S.F.), le numéro deux dans l'A.B.S. (Acrylonitrile Benzène Styrène), matière plastique employée notamment dans la fabrication de pare-chocs, et occupera une place importante dans le P.V.C. (polychlorure de vinyle).

Montedison ne quittera cependant pas complètement le secteur des plastiques et, dotée des usines que lui apportera l'ENI, renforcera même ses positions dans le polypropylène et le polystyrène, avec des parts de marché en Europe qui passeront respectivement de 15 % à 19 % et de 13 % à 17 %.

Le partage étant inégal, Montedison a demandé 420 milliards de lires (2,1 milliards de francs) à l'ENI pour prix du transfert.

Cet argent devrait lui permettre de boucher une partie du trou creusé en 1981 par son déficit historique (600 milliards de lires, soit 3 milliards de francs). Il manquera cependant au groupe 700 milliards de lires (3,5 milliards de francs) pour mener à bien son plan de restructuration.

On prête à la firme de Milan l'intention de procéder dans les semaines ou les mois à venir à la vente de tout ou partie des actifs qu'elle possède encore et qui n'ont aucun lien avec l'industrie chimique : à savoir, la chaîne de grands magasins Standa, le quotidien romain *Il Messaggero* (centre gauche) et la S.E.L.M., chef de file de l'activité électrique (centrales) du groupe. – *A. D.*

ÉTRANGER

L'O.C.D.E. prévoit une aggravation du chômage en République fédérale d'Allemagne

Avec un taux de croissance de 1 % en 1982, l'Allemagne fédérale devrait réussir à réduire son taux d'inflation à 4,5 %. En revanche, le chômage risque encore de s'aggraver et de devenir un problème structurel, estime l'O.C.D.E. dans son étude annuelle consacrée à la R.F.A.

L'activité économique intérieure de la République fédérale d'Allemagne est faible depuis la récession de 1980, note l'O.C.D.E. En 1981, la demande intérieure totale a baissé de 1,1 %, la production industrielle de 1,5 % et le P.N.B. réel de 0,3 %. Mais grâce à l'amélioration de la balance extérieure – les exportations de biens et services ont augmenté de 17,5 % au second semestre 1981 – le P.I.B. réel, au lieu de diminuer, est resté stable au premier semestre et s'est légèrement accru au second semestre.

Compte tenu de la faiblesse de la demande et de la production, le chômage s'est brusquement aggravé : il atteignait 4,8 % de la population active totale en 1981.

Enfin, en raison de l'augmentation du prix des produits importés, l'inflation a été, en 1981, un peu plus forte que l'année précédente (+ 0,4 %) tout en restant nettement inférieure à la moyenne de l'O.C.D.E. (5,9 % contre 10,6 %).

Pour 1982 et 1983, les experts de l'O.C.D.E. retiennent trois hypothèses : une politique monétaire moins restrictive que celle pratiquée en 1981 ; une politique budgétaire rigoureuse en 1982, plus souple en 1983 et une augmentation des salaires de base comprise entre 4 et 5 %.

Dans ce contexte, ils prévoient :

– Une stagnation de l'activité économique au premier semestre 1982. Celle-ci dépendra principalement de la demande extérieure, les exportations de biens et services en termes réels devant augmenter de 8,5 % en 1982 et de 7,75 % en 1983 ;

– Une diminution de la consommation réelle des ménages de 0,75 % en 1982 puis une progression de 1,25 % en 1983 ;

– Un redressement tardif de l'investissement en machines et outillages dans les derniers mois de 1982 et au début de 1983. En revanche, les investissements publics devraient baisser en 1982 et rester faibles en 1983.

Compte tenu de la faiblesse de l'activité économique en 1982, l'emploi devrait diminuer cette année puis se stabiliser en 1983. Le taux de chômage pourrait ainsi atteindre 7,25 % de la population active totale au second semestre 1983. En revanche, la taux d'inflation devrait tomber à 4,5 % en 1982 et à 3 % en 1983, en raison notamment du ralentissement de la hausse des coûts unitaires de main-d'œuvre et des prix à l'importation.

Autre élément positif : la balance des opérations courantes devrait dégager un excédent en 1982 et en 1983 malgré une dégradation passagère au début de cette année.

Au total, la croissance économique, très légère en 1982 (1 %), devrait s'accélérer pour atteindre 3 à 4 % en 1983.

AGRICULTURE

La F.N.S.E.A. tente de « récupérer » une agitation de saison

Chaque journée de l'été va-t-elle amener son lot de manifestations paysannes ? Après celles de Loire-Atlantique, jeudi 15 juillet, ce fut le 16 juillet, le tour du Finistère, où une centaine de producteurs de tomates ont occupé dans l'après-midi plusieurs kilomètres de la voie express Brest-Quimper. Ils ont distribué gratuitement 15 tonnes de tomates aux automobilistes, mais ils ont déversé aussi le contenu de plusieurs camions devant la sous-préfecture à Brest. Ils affirment que le kilo de tomates vendu 1 franc, leur revient à 3 francs. Dans l'Aude, vendredi toujours, cent cinquante viticulteurs ont bloqué la voie ferrée en gare de Narbonne avant de se rendre à la sous-préfecture également.

Deux postes de signalisation ont été détruits à l'explosif. Les manifestants ont aussi saccagé les locaux de deux huissiers de justice, Mes Farmouza et Lalanne, chargés du recouvrement des cotisations sociales impayées. Un responsable de la F.D.S.E.A. de l'Aude, M. Francis Belart, a déclaré : « *Après la conférence annuelle qui ne nous a rien apporté, le marché s'est effondré. Nous devons nous battre parce que l'on se moque de nous.* » Lundi 19 juillet, les délégués des comités d'action viticole se réuniront à Montpellier (Hérault) pour décider de la conduite à tenir dans les prochains jours.

Les liens entre les espoirs déçus par la dernière conférence annuelle *(le Monde* daté 11-12 juillet) et ces manifestations ne sont pas évidents. Si les signes de mécontentement sont manifestes, la dispersion des actions, plutôt traditionnelles à cette époque de l'année, et la faiblesse du nombre des agriculteurs y participant laissent à penser que la mobilisation n'est pas générale. Devant le conseil d'administration de la F.N.S.E.A., M. Guillaume, le président de la centrale paysanne a d'ailleurs déclaré : « *Des agriculteurs engagent des actions individuelles ou limitées à quelques personnes qui, n'étant pas contrôlées par les fédérations départementales, pourraient dégénérer en violence. Le gouvernement en porterait l'entière responsabilité parce qu'on ne peut pas ainsi mépriser aussi longtemps une certaine catégorie de citoyens comme le gouvernement l'a fait pour les agriculteurs.* » Mais le président de la F.N.S.E.A. a ajouté : « *Nous nous orientons plutôt vers des actions ponctuelles, par exemple à l'encontre de ministres se déplaçant en province. La reprise des manifestations en septembre sera d'autant plus vive que les agriculteurs auront augmenter leurs coûts de production et diminuer leurs revenus.* » En d'autres termes, la stratégie de la F.N.S.E.A. serait plutôt de tenter de récupérer l'agitation provoquée par les crises saisonnières et d'attendre la rentrée pour frapper plus fort.

Parmi les sujets d'inquiétudes de l'été, la sécheresse sporadique qui caractérise ce mois de juillet pourrait être mise à profit pour mobiliser les éleveurs. Le ministère de l'agriculture a pris les devants indiquant dans un communiqué que « *la sécheresse actuelle n'a rien de comparable ni dans son ampleur ni dans sa localisation géographique avec la sécheresse de 1976. Depuis le printemps certains départements* (notamment dans l'Ouest et le Sud-Ouest) *souffrent d'un déficit pluviométrique causant des dommages sensibles aux céréales et aux fourrages. Ce phénomène touche principalement deux départements entiers, la Haute-Loire et la Lozère, pour lesquels la procédure des prêts pour calamité a été mise en œuvre.* » Le gouvernement a retenu le principe d'une aide au transport des fourrages.

J. G.

● *Du fourrage pour les régions victimes de la sécheresse.* – Des aides financières seront accordées pour le transport de fourrages à destination des régions d'élevage touchées par la sécheresse, annonce le ministère de l'agriculture. L'aide de l'Etat est fixée à 50 % des coûts du transport et plafonnée à 100 F par tonne, à condition que les départements ou les régions participent à l'opération. Les éleveurs doivent justifier d'une perte de fourrage égale à la moitié. Le transport doit être effectué par la S.N.C.F. ou le Comité national routier s'il s'agit d'une distance supérieure à 50 kilomètres.

Hausse de 1 % des prix de gros aux Etats-Unis en juin

L'indice des prix de gros aux Etats-Unis a progressé de 1 % en juin, en raison principalement d'une augmentation de 4,1 % des prix de l'énergie, a annoncé vendredi 16 juillet le département du travail. En mai, l'indice avait été stable après avoir progressé de 0,1 % en avril et baissé de 0,3 % en mars. Selon les économistes, la hausse des prix de gros pour l'ensemble de l'année 1982 devrait s'inscrire entre 5 % et 6 % contre 3,5 % au cours des douze derniers mois.

Le Monde des PHILATÉLISTES
L'OFFICIEL DE LA PHILATÉLIE

ÉNERGIE

Le Venezuela augmenterait sa production de pétrole

Le Venezuela a l'intention de faire passer sa production pétrolière *de 1,5 à 1,8 million de barils par* jour au cours de ce trimestre, a annoncé le 16 juillet le ministre du pétrole, M. Calderon Berti. Ce dernier a toutefois précisé que les prix vénézuéliens resteraient conformes à la hiérarchie décidée par l'OPEP, à partir d'un prix de référence de 34 dollars par baril, et qu'un tel mouvement interviendrait « *dès que l'accord de plafonnement des pays de l'OPEP ne serait plus en vigueur* ».

Le Venezuela, qui jusqu'à présent avait scrupuleusement respecté le *plafond de production de 1,5 million* de barils par jour, imparti par l'OPEP le mois dernier, profiterait donc de l'incapacité de l'organisation à renouveler cet accord, la semaine dernière à Vienne, pour atteindre ses objectifs d'exportation (1,42 million de barils quotidiens, auxquels s'ajoute une consommation intérieure de quatre cent mille barils par jour).

Le marché américain, principal destinataire du brut vénézuélien, est sans doute à même d'absorber cet excédent. Pour la première fois depuis de nombreux mois, les importations de brut et de produits pétroliers aux Etats-Unis ont été, en juin, supérieures de 2,1 % à ce qu'elles étaient à la même période il y a un an. Cela prouve que les compagnies américaines ont cessé de déstocker. Mais si l'exemple vénézuélien devait être suivi par les autres pays membres de l'OPEP, le marché ne tarderait pas à disposer de plus de pétrole qu'il ne pourrait en absorber. Ce qui ne manquerait pas d'avoir des conséquences sur les prix.

ÉQUIPEMENT

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La région Rhône-Alpes voudrait se mobiliser autour d'un grand projet : le canal Rhin-Rhône

De notre correspondant régional

Lyon. — La région Rhône-Alpes traverse une passe délicate. Un seul exemple chiffré le prouve : la balance du commerce extérieur qui dégageait un solde positif a été pour la première fois tout juste équilibrée au premier semestre 1982. Cette morosité a des conséquences sur le budget régional lui-même. Ainsi, les rentrées fiscales de la région que l'on souhaitait voir atteindre un niveau maximum, soit 75 F par an et par habitant, n'ont, en fait, rapporté que 66,80 F. En attendant — impatiemment — les nouvelles règles financières et notamment les transferts de compétences et de ressources (prévus par la décentralisation), la région risque de devoir se contenter d'un budget supplémentaire très en retrait par rapport aux exercices précédents.

Au cours d'une conférence de presse le 16 juillet à Charbonnières — siège de l'établissement public régional qui vient d'ailleurs de devenir propriétaire de locaux qu'il louait, — M. Charles Béraudier, président (modéré) du conseil régional, a cité les deux « priorités » de la majorité de l'assemblée : lutter contre le chômage ; assurer la sécurité des personnes et des biens. Ce second point étant avancé sur des bases, semble-t-il, assez contestables puisque M. Béraudier a reconnu lui-même que la sécurité « *n'était pas et ne sera pas de notre compétence, mais de celle de l'Etat* ». Le premier adjoint au maire de Lyon veut toutefois user de son autorité à la tête de la région : « *Nous avons l'impérieux devoir de proclamer notre inquiétude (...) L'accélération de l'insécurité est notre préoccupation. Des mesures doivent être prises, lorsque la démocratie fait l'école buissonnière avec l'anarchie, cela se termine toujours mal.* »

La partie économique du propos de M. Béraudier a été plus développée. La région accroîtra ses efforts « *en faveur d'emplois productifs* ». Parmi les outils proposés : les garanties d'emprunt, la prime régionale à l'emploi — qui vient d'être portée à 80 000 F — l'aide aux équipements en milieu rural. L'innovation industrielle sera également privilégiée ainsi que le logement.

« *Assurer un meilleur équilibre au sein de la région* » : cet autre objectif n'est pas en soi nouveau. Mais les intentions semblent aujourd'hui mieux définies. C'est l'agriculture et une « *politique régionale de la montagne* » qui devraient bénéficier prioritairement des efforts régionaux.

Telles qu'elles sont présentées, les actions budgétaires de la région Rhône-Alpes paraissent souffrir cependant de l'absence d'un grand projet. Ce pourrait être la liaison fluviale Rhin-Rhône dont le président et le bureau du conseil régional sont unanimement partisans. Mais on devra attendre le 4 octobre pour être fixé sur les intentions gouvernementales en la matière ; ce jour-là, à Vienne — la ville dont le maire est le président de l'Assemblée nationale, M. Louis Mermaz (PS), — est annoncée une grande séance de travail. Cette manifestation devrait symboliquement se conclure à Charbonnières. M. Michel Noir, député (R.P.R.), est pragmatique : « *A ce moment-là nous aurons connaissance des « bleus » budgétaires et donc de l'éventuel feu vert des ministères des finances et du budget.* »

M. Emmanuel Hamel, député (U.D.F.), est inquiet : Rhin-Rhône est bel et bien menacé par la concurrence du projet de liaison trans-Manche. Les études de cet important ouvrage entre la France et l'Angleterre progressent. « *Là pourrait être,* confie en aparté le député du Rhône, *la grande réalisation de la présidence de M. Mitterrand...* »

CLAUDE RÉGENT.

M. CRÉPEAU : 320 000 personnes travaillent pour des activités liées à l'environnement.

« *La protection de l'environnement a un coût économique évalué par les experts à plus de 40 milliards de francs. (...) Mais ce qu'on sait moins, c'est que la protection de l'environnement est une activité économique majeure, qui a engendré la création d'un secteur économique (industries de l'antipollution, eau, déchets...) qui emploie plus de personnes que la chimie* », déclare M. Michel Crépeau, ministre de l'environnement, dans une interview au *Nouveau Journal* du 17 juillet.

Le ministre ajoute : « *Il y a actuellement en France trois cent vingt mille personnes qui travaillent pour des activités liées à l'environnement :ordures ménagères, déchets, eau, assainissement, appareils de mesure, personnels de la chasse et de la pêche. Cela contribue au développement des technologies (exemple des biotechnologies) et à l'exportation (exemple : l'instrumentation dans le domaine de la pollution atmosphérique). Il n'y a donc pas de contradictions entre les impératifs économiques et ceux de la protection de l'environnement...* »

PIÉTONS-ROIS

Alors qu'elles n'étaient que 34 en 1976, 66 l'année suivante et 101 en 1979, les agglomérations françaises disposant de zones réservées aux piétons sont actuellement au nombre de 266, groupant près de 16 millions d'habitants.

L'augmentation du trafic automobile dans des villes qui n'étaient pas conçues pour cela, et qui en souffrent, rend de jour en jour plus impératif la reconquête des quartiers du centre pour les réserver, en tout ou en partie, aux piétons. Cette pratique se généralise de manière très rapide, comme l'indique l'annuaire des villes-piétons françaises.

La longueur totale de ces rues, qui est aujourd'hui de 176 kilomètres, a été multipliée par 3,5 en trois ans. La surface des rues reconquise est passée de 50 à 100 mètres carrés en moyenne pour cent habitants.

Deux cars-ferries de Corse sont désormais équipés de cabines téléphoniques

De notre correspondant

Marseille. — Il est désormais possible de téléphoner par l'automatique depuis un navire en pleine mer, comme on le ferait de n'importe quelle cabine publique installée à terre. Après deux ans d'études, les directions régionales de télécommunications Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse et les responsables de Société nationale Corse-Méditerranée (qui dessert la Corse) ont équipé deux cars-ferries, *Napoléon* et *Provence*, de cabines téléphoniques reliées à l'automatique et fonctionnant avec des pièces de monnaie. De ces cabines, les passagers peuvent appeler le réseau national et international durant toute la traversée.

Cette opération constitue une « première ». Trente-cinq cabines téléphoniques étaient déjà installées sur les navires desservant la Corse, mais on ne pouvait les utiliser qu'une fois le bateau à quai lorsqu'un câble le reliait au réseau téléphonique.

Depuis quinze jours, la « couverture » du trajet maritime par des émetteurs-récepteurs installés à terre, capables de se relayer automatiquement au fur et à mesure de déplacement du navire est une réalité. Ces émetteurs-récepteurs sont au nombre de cinq installés à Marseille, à Toulon, à Grasse, à Bastia et à Ajaccio. Ils assurent la communication radio avec le navire en V.H.F.

Pour le passager, l'utilisation est la même que dans des cabines publiques, mais la taxation diffère. Pour les appels vers la métropole, il est perçu une taxe de base (0,55 franc) toutes les neuf secondes. A titre d'exemple, une communication de trois minutes coûte 11 F.

Ce système va être étendu aux trois autres navires en service sur la liaison continent-Corse. Des systèmes analogues sont envisagés pour d'autres dessertes : en particulier les trajets France-Royaume-Uni sur la Manche.

JEAN CONTRUCCI.

PRESSE

● *M. Denis Huertas* a été nommé, à Poitiers, directeur général de l'ensemble *Centre-Presse*, en remplacement de M. Henri Pierre, décédé le 16 avril.

Agé de trente-deux ans, M. Huertas est entré dans le groupe Hersant en 1975. Il a participé à l'implantation des imprimeries satellites du groupe à Marseille, à Lyon et à Nancy, ainsi qu'à la réalisation de Paris-Print en Seine-Saint-Denis, qui imprime, entre autres, *France-Soir*.

● *Le Syndicat national des journalistes*, après l'annonce de deux nouvelles inculpations dans le cadre de l'« affaire Hersant » *(le Monde* du 8 juillet), « *exprime sa satisfaction devant la reprise du cours de l'instruction, au sujet des plaintes déposées, en mars 1977, pour violation de l'ordonnance du 26 août 1944. D'autres prête-noms pourraient compléter la liste de ceux qui, trop longtemps, ont enfreint impunément la loi.*

» *Le S.N.J. souhaite maintenant que la justice passe, et que le gouvernement dépose rapidement, comme l'annonçait le ministre de la communication début mai, une nouvelle plainte pour les faits postérieurs à 1977.* »

Le Monde
RÉALISE CHAQUE SEMAINE
UNE SÉLECTION HEBDOMADAIRE
spécialement destinée à ses lecteurs résidant à l'étranger
Exemplaire spécimen sur demande

LA REVUE DES VALEURS

BOURSE DE PARIS

Semaine du 12 au 16 juillet

Un zeste de décontraction estivale

C'EST presque une gageure, mais pour la seconde semaine consécutive la Bourse a monté. Sa progression n'a sans doute pas été aussi marquée que la huitaine précédente (+ 2 %), puisque suivant les indices, elle s'échelonne de 1,2 % à 1,9 %. Le fait est là cependant et mérite d'autant plus d'être signalé que le chômage du 14 juillet n'était guère propice à ce genre d'exercice.

Un assez bel exercice même, puisque d'entrée de jeu, le marché s'élevait de 1,3 %, puis de 1,1 % le jour suivant avant de se remettre à musarder au lendemain des festivités — ce qui lui fit reperdre un peu d'avance — et de s'immobiliser, ou presque, à la veille du week-end.

La Bourse aurait-elle fait mieux sans cet interlude forcé ? La question se pose de façon différente. Tout le problème est de savoir comme elle s'y est prise pour redécoller d'un terrain aussi miné.

A dire vrai, l'on ne peut pas dire que le marché se soit particulièrement distingué par son ardeur. Les courants d'échanges ont été aussi maigres que la semaine précédente, davantage même, avec des transactions sur les valeurs françaises tombant en fin de parcours en-dessous de 50 millions de francs par jour, quand en temps ordinaire elles dépassent 100 millions. Et pourtant la Bourse a monté et même fait preuve ensuite d'une notable résistance.

Faut-il attribuer le phénomène, comme certains professionnels l'affirmaient, aux quelques emplettes effectuées par les SICAV-Monory, soucieuses de ne pas trop s'écarter du seuil des 60 % que la législation leur fixe pour la détention d'actions françaises, et aux rachats tout aussi limités des vendeurs à découvert en prévision de la liquidation du 22 juillet prochain ?

C'est probable, comme il est vraisemblable aussi qu'une partie des dividendes encaissés a été réinvestie à doses homéopathiques. Il reste, et c'est le plus surprenant dans l'environnement actuel, que le climat s'est un peu détendu sous les lambris. *« Les Français sont partis en vacances et ils n'ont pas encore pleinement mesuré la rigueur de l'austérité »*, nous confiait un spécialiste, qui ajoutait : *« La Bourse s'en ressent et elle est d'autant plus encline à se laisser porter par ce courant de décontraction estivale que l'espoir d'une baisse des taux aux États-Unis a gagné certains investisseurs plus prompts à anticiper le mouvement souhaité qu'à s'interroger sur les causes et la solidité de la détente amorcée »*. Tout porte à croire que cette explication est la bonne.

Un fait est certain : avec la pression insignifiante de l'offre, le facteur technique a pris sans mal le pas sur les facteurs psychologique et conjoncturel. Quelques-uns y voient maintenant la raison d'espérer une reprise d'été sur laquelle ils ne comptaient plus et que seule, à leurs yeux, une aggravation de la situation internationale pourrait compromettre. A cet égard, la réflexion que nous faisait un habitué de la Bourse depuis cinquante ans nous est apparue assez significative : *« J'achète sans conviction mais j'achète. Comment pourrais-je autrement placer mon argent ? »*

ANDRÉ DESSOT.

Augmentation de la masse monétaire aux Etats-Unis

La masse monétaire américaine (M1) s'est accrue de 5,9 milliards de dollars au cours de la semaine qui *s'est achevée le 7 juillet*, a annoncé le Federal Reserve Board le 16 juillet. Cette augmentation, qui résulte de la hausse de 10 % des taxes et d'un relèvement de 7,4 % des paiements de sécurité sociale, est en ligne avec les prévisions des opérateurs de marché monétaire. La *majorité de ceux-ci continue* de penser que le Federal Reserve Board pourrait être incité à lâcher un peu de lest dans le domaine du crédit afin que se matérialise la reprise économique tant attendue.

LE TAUX D'INFLATION A BAISSÉ EN GRANDE-BRETAGNE

L'inflation des prix au détail a progressé de 0,3 % en Grande-Bretagne au mois de juin contre 0,7 % le mois précédent, selon les statistiques officielles publiées vendredi 17 juillet à Londres. Ce résultat, meilleur que prévu, est dû principalement à la diminution du prix des produits alimentaires qui a compensé la hausse de l'essence, du gaz, de l'électricité et des cigarettes.

Le taux d'inflation annuel se situe actuellement à 9,2 % contre 12 % en janvier 1982. C'est le meilleur chiffre enregistré depuis décembre 1978. Le gouvernement pense donc obtenir un taux d'inflation inférieur à 9 % à la fin de l'année. *(A.F.P.)*

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 9 juil.	Cours 16 juil.
Or fin (kilo en barre) ...	71 000	76 000
— (kilo en lingot) ...	71 200	75 500
Pièce française (20 fr.) .	600	610
Pièce française (10 fr.) .	445	440
Pièce suisse (20 fr.) ...	522	528
Pièce latine (20 fr.)	478	498
● Pièce tunisienne (20 fr.)	480	550
Souverain	570	601
Souverain Elizabeth II ..	745	735
● Demi-souverain	300	300
Pièce de 20 dollars	2 615	2 800
— 10 dollars	1 330	1 380
● — 5 dollars	750	750
— 50 pesos	3 040	3 250
● — 20 marks	565	565
— 10 florins	501	505
● — 5 roubles ...	399	399

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Institut Mérieux (1) .	80 050	54 434 300
4 ½ % 1973	9 400	15 398 600
A.T.T. (2)	32 275	14 801 235
Elf-Aquitaine	123 600	12 999 202
C.N.E. 3 %	3 365	11 027 110
Moët-Hennessy (2) ..	11 775	10 900 650
L'Oréal (2)	11 490	10 041 160
B.S.N. (3)	7 125	9 626 875

(1) Séance de vendredi seulement.
(2) Trois séances seulement.
(3) Deux séances seulement.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	12 juillet	13 juillet	14 juillet	15 juillet	16 juillet
Terme ...	94830323	108133128	–	93723625	137762345
Comptant					
R. et obl.	713332644	427935143	–	817446618	410114864
Actions .	56741512	59304330	–	55030235	65164469
Total	864904479	595372601	–	966200478	613041678

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1981)

Franç. ..	100,4	101	–	100,7	–
Étrang. ..	110,5	111,1	–	112,3	–

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1981)

Tendance	112,3	113,6	–	113,1	112,8

(base 100, 31 décembre 1981)

Indice gén.	98	98,6	–	98,7	98,4



BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

La hausse se poursuit

Favorisé par la nouvelle détente enregistrée sur le front de l'inflation (la troisième consécutive depuis le 17 juin), le mouvement de hausse s'est poursuivi cette semaine à Wall Street et l'indice des industrielles a encore monté de 14,56 points pour s'établir à 828,67.

Cependant, pour l'essentiel, ces gains ont été acquis durant les deux premières séances, le marché s'étant montré beaucoup plus circonspect à l'approche du week-end. Autour du « Big Board », l'on attendait avec impatience, en effet, les dernières statistiques relatives à l'évolution de la masse monétaire pour la période du 8 au 15 juillet. Avec les réductions d'impôt de 10 % et l'augmentation des paiements (+ 7,4 %) effectués par la Sécurité sociale (versement des pensions), les estimations sur le gonflement de l'agrégat M1 (monnaie en circulation plus comptes à vue) allaient du simple au double (6 à 13 milliards de dollars). Beaucoup craignaient qu'une trop forte progression ne conduise le FED à maintenir au mieux sa politique restrictive du crédit. En fait, M1 n'a augmenté que de 5,9 milliards de dollars, n'annulant pas ainsi les espoirs d'une détente des taux. La nouvelle, cependant, n'a été connue que vendredi soir après la fermeture de la Bourse.

L'activité hebdomadaire a porté sur 318,85 millions de titres contre 220,41 millions.

	Cours 9 juillet	Cours 16 juillet
Alcoa	24 3/4	24
A.T.T.	51 1/2	53 1/4
Boeing	16 1/4	17 1/4
Chase Man. Bank ..	36 5/8	34 3/4
Du Pont de Nem. ..	33 3/8	31 1/8
Eastman Kodak ...	73 3/4	77 7/8
Exxon	26 7/8	26 7/8
Ford	23 1/8	24 1/4
General Electric ...	66	69 1/2
General Foods	37 3/4	38
General Motors ...	44 7/8	46 5/8
Goodyear	24 3/4	25 5/8
I.B.M.	62 3/8	66 1/2
I.T.T.	23 5/8	22 5/8
Mobil Oil	21 3/4	22 1/8
Pfizer	54 1/4	58 3/4
Schlumberger	38 3/4	36 5/8
Texaco	28 5/8	27 3/4
U.A.L. Inc.	18 1/4	19 3/8
Union Carbide	43 1/4	42 1/2
U.S. Steel	18 1/2	18 1/4
Westinghouse	26 1/2	28 3/8
Xerox Corp	31 1/2	31 3/8

LONDRES

Irrégulier

Déprimé par le conflit des chemins de fer mais d'autre part soutenu par l'espoir d'une baisse des taux d'intérêt, le marché a évolué de façon assez irrégulière. Il a néanmoins réussi à améliorer encore un peu son score précédent.

Forte reprise des mines sud-africaines en liaison avec la hausse de l'or.

Indices « F.T. » du 16 juillet : industrielles, 556,7 (contre 552,7) ; mines d'or, 225 (contre 194,5) ; Fonds d'État, 71,19 (contre 70,44).

	Cours 9 juil.	Cours 16 juil.
Bowater	202	193
Brit. Petroleum ...	272	268
Charter	198	193
Courtaulds	77	77
De Beers (*)	3,45	3,50
Free State Geduld*	18 1/8	19 3/8
Gt. Univ. Stores ...	475	478
Imp. Chemical	298	300
Shell	392	394
Vickers	140	139
War Loan	28 7/8	29 1/2

(*) En dollars

FRANCFORT

Très légère reprise

L'annonce d'une détente des taux d'intérêt aux Etats-Unis a un peu regonflé le moral du marché. Une très légère reprise a succédé cette semaine à la baisse de ces derniers jours, et l'indice de la Commerzbank s'établissait, le 16 juillet, à 679,9 contre 675,1 le vendredi précédent.

	Cours 9 juil.	Cours 16 juil.
A.E.G.	31,60	34,50
B.A.S.F.	116,90	117
Bayer	108	109,30
Commerzbank	130,50	133
Hoechst	109,90	111,20
Mannesmann	129,80	129,80
Siemens	217,70	218,80
Volkswagen	137,80	136,30

TOKYO

L'avance se poursuit

Le Kabuto-cho a tenu ses promesses. Amorcé à la veille du précédent week-end, le mouvement de reprise s'est poursuivi, et l'indice Nikkeï Dow Jones a progressé de 1 % environ à 7 175,89 (+ 71,32 points). L'intérêt s'est surtout concentré sur les valeurs d'entreprises les mieux placées pour profiter d'une baisse du dollar.

L'activité a porté sur 1 720 millions de titres, chiffre le plus élevé enregistré depuis le début avril (2 220 millions).

Indice général du 16 juillet : 531,25 (+ 1,10 point).

	Cours 9 juil.	Cours 16 juil.
Akaï	293	294
Canon	668	716
Fuji Bank	500	500
Honda Motors	693	721
Matsushita Electric	990	1 008
Mitsubishi Heavy ..	170	173
Sony Corp	3 120	3 250
Toyota Motors	870	869

CRÉDITS, CHANGES ET GRANDS MARCHÉS

DES VALEURS

BOURSES ÉTRANGÈRES

L'euromarché

Les cadeaux de la grand-tante

Pour ceux qui ont le souci de constituer un pécule pour leur progéniture, on ne peut apparemment rien recommander de mieux qu'une euro-émission à « coupon zéro », offerte sous forme de titres d'une valeur nominale unitaire de 100 dollars. C'est ainsi qu'American Medical International (AMI), qui a lancé mercredi un emprunt euro-obligataire en deux tranches totalisant 450 millions de dollars, permet d'acquérir, soit pour 8 dollars seulement une euro-obligation qui sera remboursée 100 dollars dans vingt ans, soit pour 14 dollars une coupure qui en vaudra 100 dans quinze ans. Dans l'intervalle, l'un et l'autre papier seront évidemment dénués de tout coupon. Préalablement, ils auront été émis respectivement à 8,25 % et 14 %, pour procurer l'équivalent d'un rapport de 13,30 % sur celle à vingt ans et de 14 % sur la tranche à quinze ans. C'est la première fois que des coupures aussi faibles que 100 dollars sont proposées sur le marché international des capitaux. Cette démocratisation est d'autant plus spectaculaire que le très faible prix d'émission met l'euro-emprunt AMI à la portée des bourses les plus modestes. Aux Etats-Unis, où la formule a été largement répandue, ce type de papier sert souvent de cadeau d'anniversaire ou de Nouvel An, par la grand-tante ravie de savoir que vingt ou trente ans plus tard le petit-neveu intéressé recevra un versement en capital qui peut être important. En attendant, il faut laisser les obligations concernées dormir dans un tiroir et espérer que l'émetteur ne fera pas faillite entre-temps.

La régie Renault avait, semble-t-il, eu l'intention de lancer la première émission euro-obligataire en livres sterling accompagnée d'un « coupon zéro ». L'emprunt, d'un montant de 50 millions de livres et d'une durée de dix ans, aurait alors été émis sans coupon à partir d'un prix de 28 millions de livres, pour donner à l'échéance l'équivalent d'un rapport d'environ 13,60 %. La Banque d'Angleterre s'est malheureusement opposée au lancement de l'euro-émission, parce que celle-ci aurait été dirigée par un établissement d'origine américaine et non par une banque d'affaires britannique. Peut-être qu'une de celles-ci reprendra l'idée à son compte. Pour l'instant, on en est là.

Le marché euro-obligataire s'est amélioré cette semaine. Il n'est toutefois pas encore entièrement convaincu de la solidité de la reprise. Indépendamment des péripéties attendues pour la masse monétaire américaine ce mois-ci, l'ampleur du déficit budgétaire fédéral et les problèmes posés par son financement aux Etats-Unis continuent d'empêcher de croire à une détente durable des taux d'intérêt sur le dollar. Aussi, aux périodes de repli succèdent des tentatives de réouverture du marché primaire des euro-émissions à taux fixe. C'est ainsi que cette semaine la porte s'est entrouverte pour laisser passer quatre emprunts nouveaux.

L'un d'entre eux, d'un montant de 100 millions de dollars, a particulièrement frappé l'imagination de la communauté bancaire internationale. Ouvert par le gouvernement du Mexique, il a en effet la particularité d'être doté du plus haut coupon jamais proposé sur le marché des euro-obligations : 18,50 % par an. L'emprunt, qui sera émis au pair, s'étendra sur quinze ans . Toutefois, les porteurs pourront demander le remboursement anticipé au pair de leurs titres tous les trois ans. Comme si cela ne suffisait pas, le tout est accompagné d'une commission pour les banques de 1,875 %, c'est-à-dire beaucoup plus que ce que paierait sur trois ans un emprunteur ordinaire. Malheureusement pour lui, le Mexique ne l'est pas.

Le coupon le plus élevé

Criblé de dettes extérieures, avec en plus des besoins de financement nouveaux de 11 milliards de dollars nets cette année, l'Etat mexicain est aux abois. Un recours au F.M.I. est certainement inévitable. En attendant, les Mexicains tentent d'appâter le chaland avec un coupon et des conditions record. Celles-ci représentent l'équivalent, dans le cadre d'un crédit bancaire, d'une marge de 4 %, venant s'ajouter au taux du libor à six mois, soit un taux d'intérêt frisant les 20 %. A ce niveau, le débiteur se met sur le dos le service d'une dette tel qu'il ne peut qu'empirer la situation initiale. Le Brésil, qui, déjà, paie l'un des taux d'intérêt les plus forts au monde, n'est gratifié que d'une marge de 2,125 % sur ses euro-crédits. Dans ces conditions, un coupon record de 18,50 % peut tout autant effrayer l'investisseur que l'attirer. Dans le cas présent, la deuxième éventualité paraît l'avoir emporté, puisque le montant de l'émission mexicaine a été augmenté de 50 millions de dollars, pour être portée à 150 millions.

A l'opposé, la Creditanstalt autrichienne et la banque Sumitomo qui recherchent respectivement 75 millions de dollars sur huit ans et 50 millions sur sept ans, ne proposent qu'un coupon annuel de 15,50 %, soit 3 % de moins que le Mexique. Un tel écart montre ce que peut coûter une mauvaise réputation sur la scène financière internationale.

La banque Sumitomo est le premier établissement japonais à solliciter le secteur à taux fixe du marché euro-obligataire libellé en dollars. Son émission est assortie d'un « swap » arrangé par la Banque de Paris et des Pays-Bas. Cela veut dire que la Sumitomo échangera ses obligations dotées d'un taux d'intérêt fixe contre des notes à taux d'intérêt variable, qui lui permettront de financer des prêts à la clientèle des emprunteurs internationaux. La Bank of Tokyo, la Long Term Credit Bank of Japan et la Nippon Credit Bank vont faire de même dans les semaines à venir, ayant toutes les trois été également autorisées par leur ministère de tutelle à emprunter de cette manière.

Les banques nippones ont depuis le mois d'avril de cette année la permission de consentir des crédits bancaires en yens à des débiteurs non japonais. A ce jour, ce sont les emprunteurs français qui de loin ont le plus bénéficié de cette manne, ayant levé ainsi 37 milliards de yens. C'est de cette façon que la Caisse nationale des autoroutes (C.N.A.) vient de draîner 12 milliards de yens, par le truchement d'un crédit d'une durée de dix ans, qui est garanti par la République française. Ce type d'opérations est intéressant pour les emprunteurs qui se voient mettre à leur disposition des capitaux à long terme sur la base d'un taux d'intérêt annuel fixe relativement bas. Celui acquitté par la C.N.A. ne sera que de 8,6 % par an. Ce genre de transactions comporte un risque de change inévitable, mais il est tout aussi grand avec des emprunts en dollars, en francs suisses ou en deutschemarks.

Le marché allemand des capitaux est également bien moins cher que son homologue américain. C'est surtout pour cette raison que la Banque française du commerce extérieur va lancer, le 27 juillet prochain, une émission euro-obligataire de 100 millions de deutschemarks. L'établissement français est, en effet, inscrit sur le calendrier des nouveaux emprunts internationaux en devises allemandes, qui vont être émis au cours des quatre prochaines semaines. Le calendrier, qui totalise 1,4 milliard de deutschemarks, est considéré comme raisonnable dans les conditions actuelles du marché.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Flottement sur le dollar
Raffermissement du métal précieux

Amorcé à la fin de la semaine dernière, interrompu pendant quelques jours, le reflux du dollar a repris vendredi 16 juillet, bien timidement sans doute, puisque, à Paris, le cours de la monnaie américaine, qui avait touché 7 F il y a une dizaine de jours, est revenu, d'une semaine à l'autre, de 6,93 F à 6,90 F environ. Sur le marché de l'or, le cours de l'once est passé, brusquement, de 322 dollars à près de 350 dollars, au plus haut depuis trois mois, en liaison avec l'entrée des troupes iraniennes en territoire irakien.

Initialement, le dollar fléchissait nettement, revenant de 6,93 F à 6,84 F sur la place de Paris, et de 2,49 DM à 2,46 DM sur celle de Francfort. Ce repli était attribué à la détente sensible enregistrée sur les taux d'intérêt américain, l'eurodollar à six mois cédant 1 % pour revenir à 14 5/8 %. Puis, l'arrêt de la détente des taux *(voir la rubrique Marché monétaire et obligataire)* provoquant une reprise des cours du « billet vert » aux alentours de 6,93-6,94 F à Paris et de 2,49 DM à Francfort. A la veille du week-end, toutefois, une nouvelle baisse du taux outre-Atlantique ramenait le dollar à 6,90 F et à 2,48 DM environ.

Tout est lié, en fait, à l'évolution de la masse monétaire américaine, censée « exploser » pendant le mois de juillet, et sur laquelle les pronostics vont bon train. Si elle « explose », la Réserve fédérale sera tentée de maintenir sa politique restrictive, les taux se maintiendront, de même que les cours du dollar. On en était là vendredi 16 juillet.

A Paris, le cours du mark monte lentement. Après être resté quelques semaines un peu au-dessus du nouveau cours-plancher de 2,7709 F, il a successivement débordé 2,7750 F, puis 2,78 F pour s'établir un peu en dessous de 2,7850 F en fin de semaine. La Banque de France est intervenue, très modestement, aux paliers de 2,78 F et 2,7825 F. Déjà ! dira-t-on... De toute façon, il reste du chemin jusqu'au nouveau cours central (2,8396 F).

Sur le marché de l'or, le regain de tension à la frontière irano-irakienne et le flottement observé sur le dollar ont fait monter le cours de l'once à plus de 350 dollars. – F. R.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 9 AU 16 JUILLET

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York ...	1,7195	–	14,4822	47,4158	40,2738	2,1119	36,5163	0,0718
	1,7240	–	14,4300	47,2813	40,1445	2,1114	36,3967	0,0717
Paris	11,8731	6,9050	–	327,40	278,09	14,5828	252,14	4,9587
	11,9473	6,9300	–	327,65	278,20	14,6320	252,22	4,9713
Zurich	3,6264	2,1090	30,5430	–	84,9375	4,4540	77,0129	1,5145
	3,6462	2,1150	30,5203	–	84,9856	4,4657	76,9790	1,5172
Francfort ...	4,2695	2,4830	35,9594	117,73	–	5,2439	90,6700	1,7831
	4,2944	2,4910	35,9453	117,77	–	5,2596	90,6642	1,7869
Bruxelles ...	81,4183	47,3500	6,8573	22,4513	19,0696	–	17,2904	3,4003
	81,6486	47,3600	6,8343	22,3924	19,0124	–	17,2374	3,3974
Amsterdam ..	4,7088	2,7385	39,6596	129,84	110,28	5,7835	–	1,9666
	4,7366	2,7475	39,6479	129,90	110,29	5,8010	–	1,9709
Milan	2394,40	1392,50	201,66	660,26	560,81	29,4006	508,49	–
	2403,25	1394,00	201,15	659,10	559,61	29,4341	507,37	–
Tokyo	438,12	254,80	36,9007	120,81	102,61	5,3812	93,0436	0,1829
	440,48	255,50	36,8690	120,80	102,56	5,3948	92,9936	0,1832

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 16 juillet, 2,7099 F contre 2,7099 F le vendredi 9 juillet.

LES MONNAIES DU S.M.E.* : DE LA PLUS FORTE À LA PLUS FAIBLE

16 juillet 1982

LIRE – COURONNE DANOISE – LIVRE IRLANDAISE – FRANC FRANÇAIS – FRANC BELGE – FLORIN NEERLANDAIS – MARK ALLEMAND

Plafond – Plancher

0 – −0,25 – −0,50 – −0,75 – −1 – −1,25 – −1,50 – −1,75 – −2,00 – −2,25 – −3,25 – −3,50

* Système monétaire européen

Marché monétaire et obligataire

Incertitude aux États-Unis

L'évolution de la masse monétaire aux États-Unis a fini par hypnotiser tout le monde : sur l'ensemble des places financières, on scrute l'horizon new-yorkais, anxieux de connaître les chiffres de ladite masse, annoncés religieusement en fin d'après-midi, le vendredi de chaque semaine.

Après l'« heureuse surprise » de la dernière semaine de juin, avec une contraction de 4,2 milliards de dollars (chiffre révisé), très supérieure aux prévisions (1 à 2 milliards au maximum), la grande inconnue reste l'évolution de cette masse au cours du mois de juillet, sous le double impact du versement des pensions de la sécurité sociale et des déductions fiscales, qui équivaut à une injection de 40 milliards de dollars dans les circuits financiers. Le Fed a annoncé vendredi une agmentation de 5,9 milliards de dollars de la masse monétaire M1, correspondant à la prévision la plus optimiste (les pessimsites parlaient de 13 milliards). Il pourrait en résulter une baisse des taux.

En Europe, la Banque d'Angleterre a provoqué un fléchissement des taux d'environ 0,50 %, tandis que la Banque de France continuait à alimenter le marché au taux, inchangé, de 14 3/4 %, le loyer de l'argent au jour le jour sur la place de Paris se maintenait à 15 %.

Un marché obligataire plus calme, sous l'effet de l'avalanche d'émissions nouvelles qui s'est abattue sur lui, le marché des obligations a réagi plus lourdement cette semaine. Le « gros » emprunt de la Caisse nationale de l'énergie, destiné à E.D.F., et d'un montant de 4 milliards de francs à 16,50 % et sept ans, se place assez lentement. La souscription de l'emprunt S.N.C.F., lancé la semaine dernière sous deux formes – taux fixe et option de sortie (« fenêtre »), après un départ très satisfaisant, s'est nettement ralentie, quant aux émissions Eurodif et Ville de Paris, c'est la « colle » : la bataille pour le statut de Paris effraye les prêteurs, à tort ou à raison, et Eurodif est moyennement apprécié du marché, pour d'obscures raisons.

En ce qui concerne les rendements, c'est le calme : 15,68 % (inchangé) pour les emprunts d'État à plus de sept ans ; 15,11 % contre 15,06 % pour ceux à moins de sept ans ; 16,09 % contre 16,08 % pour les emprunts du secteur public et 17,25 % contre 17,27 % pour ceux du secteur privé. Il convient, toutefois, de noter que, sur le marché primaire à l'émission, les taux nominaux ont encore fléchi de 0,10 %, l'emprunt de la Caisse de l'énergie ayant été lancé, on l'a vu, à 16,50 % au lieu de 16,60 %.

FRANÇOIS RENARD.

Bilan hebdomadaire de la Banque de France

La situation hebdomadaire, arrêtée au 8 juillet 1982, fait apparaître l'incidence de l'ajustement trimestriel du dépôt auprès du Fonds européen de coopération monétaire de 20 % des réserves publiques en or et en dollars.

Le poste « Or » n'enregistre aucune modification, le dépôt d'or contre ECU portant sur un montant inchangé de 636,5 tonnes d'or.

Le poste « Disponibilités à vue à l'étranger » diminue de 2 788 millions de francs correspondant au versement complémentaire au Fecom de 403 millions de dollars pour reconstituer le dépôt au niveau de 20 % des réserves en cette monnaie à fin juin 1982.

Les avoirs en ECU reçus en contrepartie des apports d'or et de dollars, soit 7 638 millions d'ECU, ont été calculés sur la base de 1 kilogramme d'or = 10 426,551 ECU (moyenne des cours convertis en ECU notés le 29 juin aux deux « fixing » de Londres) et de 1 dollar = 1,046217 ECU (cours du 5 juillet).

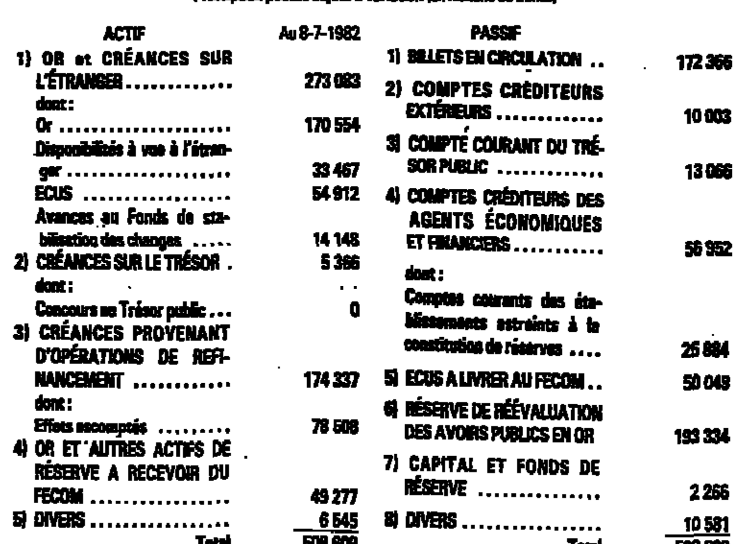
La contre-valeur en francs des ECU reçus, calculée sur la base du cours d'évaluation semestrielle de l'ECU, soit 1 ECU = 6,55282 francs, est inscrite à l'actif pour 50 049 millions de francs au poste « ECU ». Ce poste fait cependant apparaître un montant supérieur, car il comprend également la contre-valeur en francs des ECU acquis au titre de règlements intracommunautaires ainsi que d'intérêts dont la Banque a été bonifiée.

L'engagement réciproque de dénouement à terme des opérations intervenues entre la Banque de France et le Fecom est retracé dans les postes suivants :

– à l'actif : « Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fecom » qui a progressé de 46 489 millions de francs à 49 278 millions de francs ;

– au passif : « ECU à livrer au Fecom », qui a été porté de 47 522 millions de francs à 50 049 millions de francs.

La variation des postes « Disponibilités à vue à l'étranger » et « ECU » diffère du montant indiqué ci-dessus en raison de l'incidence des autres opérations de la semaine.



Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 8-7-1982	PASSIF	
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	273 083	1) BILLETS EN CIRCULATION ..	172 366
dont :		2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	10 003
Or	170 554	3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	13 066
Disponibilités à vue à l'étranger	33 467	4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	56 952
ECUS	54 912	dont :	
Avances au Fonds de stabilisation des changes	14 148	Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	25 884
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	5 366	5) ECUS A LIVRER AU FECOM ..	50 049
dont :		6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	193 334
Concours au Trésor public	0	7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	2 266
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	174 337	8) DIVERS	10 581
dont :		Total	508 909
Effets escomptés	78 508		
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	49 277		
5) DIVERS	6 545		
Total	508 909		

Les matières premières

Nouvelle hausse du cuivre et de l'argent

Les places commerciales ont davantage vécu à l'heure d'un regain de tension internationale, surtout avec les éventuelles incidences de l'offensive en Irak. Ce facteur s'est donc substitué à la perspective lointaine d'une reprise de l'activité économique, ce qui a permis aux prix des métaux non ferreux et des métaux précieux de se revaloriser à nouveau.

METAUX. – *La hausse se poursuit sur les cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. Les achats pour compte chinois continuent et sont désormais évalués par les négociants à près de 100 000 tonnes. La réunion du CIPEC à Lima s'est terminée sans qu'aucune décision concrète à effet immédiat pour soutenir les prix ait été prise. Un comité technique sera néanmoins constitué dans ce but. Il n'est nullement envisagé de réduire la production de métal rouge, tout au plus un report de l'ouverture de nouvelles mines. Quant à imposer des quotas aux exportations pour suivre l'exemple donné par les producteurs d'étain, une telle mesure exercerait peu d'effets en raison de stocks mondiaux relativement élevés. Ils dépassent actuellement 550 000 tonnes, ayant pratiquement triplé en l'espace d'un an aux Etats-Unis.*

Les cours de l'étain ont peu varié tant à Londres qu'à Penang, grâce aux achats de soutien effectués par le directeur du stock régulateur.

Nouvelle progression des cours du plomb à Londres. La production mondiale de métal raffiné a légèrement fléchi (– 5 000 tonnes), mais la baisse a été plus sensible pour la consommation (– 64 000 tonnes) durant les quatre premiers mois de l'année.

Fermeté persistante des cours du zinc à Londres. L'offre mondiale de métal raffiné a diminué de 69 000 tonnes et la consommation, de 109 000 tonnes.

Les cours de l'argent ont poursuivi leur avance à Londres dans le sillage de l'or. Le Pérou pourrait suspendre ses ventes de métal pendant plusieurs semaines afin que les prix se revalorisent.

CAOUTCHOUC. – *Les cours du naturel ont été soutenus sur les différents marchés. Les achats du directeur du stock régulateur ont porté sur 12 000 tonnes. Mais, pour éviter une lente dégradation des prix, il faudrait, estiment les pays producteurs, retirer du marché 350 000 tonnes de gomme durant le second semestre.*

DENREES. – *les cours du sucre ont enregistré une légère progression, stimulés par d'importants achats pour compte chinois. La prochaine récolte européenne de betteraves serait moins importante que prévu. Une firme privée estime la production de la campagne 1981-1982 à 98,65 millions de tonnes, en augmentation de 14 millions de tonnes sur la précédente estimation. Quant aux stocks mondiaux, ils atteindraient à fin août 32,77 millions de tonnes (+ 1,41 million de tonnes).*

Le marché du cacao reste toujours déprimé. Les broyages de fèves ont diminué de 1% en Grande-Bretagne durant le second trimestre par rapport au trimestre correspondant de 1981. La Côte-d'Ivoire, qui n'est pas membre de l'accord international, souhaiterait qu'il soit ajouté 70 000 tonnes de fèves au stock, qui devrait être porté à fin septembre 1983 à 250 000 tonnes. Quant à l'excédent mondial de production de la saison 1981-1982, il est estimé par l'Organisation internationale du cacao à 64 000 tonnes, au lieu de 89 000 tonnes pour la précédente saison.

LES COURS DU 16 JUILLET 1982

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

MÉTAUX. – Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant, 852,50 (814) ; à trois mois, 860 (828,50) ; étain comptant, 6 630 (6 675) ; à trois mois, 6 780 (6 800) ; plomb, 333 (327) ; zinc, 428,50 (425,50) ; aluminium, 557,50 (559,50) ; nickel, 2 995 (3 020) ; argent (en pence par once troy), 371 (362). – New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 63,60 (62) ; argent (en dollars par once), inch. (6,40) ; platine (en dollars par once), 285,20 (272) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), inch. (56,17) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), inch. (360-375). – Penang : étain (en ringgit par kilo), inch. (29,15).

TEXTILES. – New-York (en cents par livre) : coton, octobre, 71,14 (71,90) ; décembre, 73,28 (74,06). – Londres (en nouveau pence par kilo), laine (peignée à sec), août, 374 (375) ; jute (en livres par tonne), Pakistan, White grade C, inchangé (258). – Roubaix (en francs par kilo), laine, octobre, 44,70 (44,30).

CAOUTCHOUC. – Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. (comptant), 49,50-50,50 (51,50-52,75). – Penang (en cents des Détroits par kilo) : 201,50-202 (202,50-203).

DENRÉES. – New-York (en cents par lb : sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, septembre, 1 404 (1 454) ; décembre, 1 475 (1 520) ; sucre, septembre, 8,88 (8,22) ; octobre, 9,12 (8,40) ; café, septembre, 124,90 (121) ; décembre, 118,75 (116). – Londres (en livres par tonne) : sucre, août, 124,50 (117,50) ; octobre, 131,85 (122,95) ; café, septembre, 1 118 (1 095) ; novembre, 1 029 (1 010) ; cacao, septembre, 900 (920) ; décembre, 938 (960). – Paris (en francs par quintal) : cacao, septembre, 1 070 (1 123)) ; décembre, 1 125 (1 159) ; café, septembre, 1 370 (1 355) ; novembre, 1 273 (1 275) ; sucre (en francs par tonne), octobre, 1 725 (1 680) ; novembre 1 715 (. ...). – tourteaux de soja. : Chicago (en dollars par tonne), août, 181,20 (179,80) ; septembre, 180,80 (179,50). – Londres (en livres par tonne), août, 126 (127,20) ; octobre, 129,50 (128).

CÉRÉALES. – Chicago (en cents par boisseau) : blé, septembre, 353 3/4 (347 3/4) : décembre, 376 1/2 (369 3/4) : maïs, septembre, 264 3/4 (264) ; décembre, 264 3/4 (265 3/4).

INDICES. – Moody's, 1 006 (988,20) ; Reuter, 1 574,1 (1 558,3).

UN JOUR DANS LE MONDE

EN ANNONÇANT L'ÉLECTION D'UNE ASSEMBLÉE RÉGIONALE EN OCTOBRE

Londres parie sur un certain déblocage de la situation en Ulster

L'élection, le 20 octobre prochain, d'une assemblée parlementaire en Irlande du Nord, que le secrétaire d'Etat, M. James Prior, vient d'annoncer à Londres (*le Monde* du 16 juillet), n'est sans doute pas tout à fait le « grand tournant » que veulent y voir les Britanniques. Ne serait-ce qu'en raison de l'absence prévisible, pour cause d'illégalité du principal acteur du drame, du côté de la minorité : l'IRA. Et, d'une manière plus générale, de tous les protagonistes clandestins du conflit en Ulster.

En outre, la logique même du projet est catégoriquement rejetée par les nationalistes irlandais. Pour eux, le fait de faire voter non l'ensemble de la population de l'île, mais les seuls habitants du Nord, où les protestants unionistes constituent environ les deux tiers de la population, n'est qu'un artifice destiné à donner une coloration démocratique au maintien d'une situation qu'ils jugent coloniale. Le premier ministre de la République d'Irlande, M. Haughey, a condamné de son côté un plan qui *« ne prend pas en compte le droit à l'autodétermination »* de la population.

Pourtant, après la terrible année 1981 marquée par les grèves de la faim et leurs dix victimes, de violentes manifestations et plusieurs attentats particulièrement meurtriers, l'ouverture d'une campagne électorale puis d'un scrutin paraît déjà marquer un progrès substantiel. Manifestement, on entend donner du côté britannique le maximum de publicité à cette élection. M. Prior se rend lundi 19 juillet aux Etats-Unis pour y expliquer son plan. Londres souhaite donner aux Américains (parmi lesquels on compte de très nombreux immigrants irlandais) la preuve de sa volonté de mettre un terme, par les voies pacifiques, et après les succès remportés par la police contre l'IRA, à un conflit qui est souvent mal compris outre-Atlantique — du moins l'estime-t-on du côté britannique. M. Prior y tient d'autant plus que la « filière américaine » a, de longue date, joué un rôle important dans l'approvisionnement des nationalistes irlandais en armes et en argent.

Pour ce scrutin, on a conservé les circonscriptions existantes, chacune ayant droit à un nombre de sièges variables en fonction de sa population. Les quatre secteurs de Belfast désigneront ainsi vingt-cinq députés, Londonderry sept. Ce seront au total soixante-dix-huit représentants que les électeurs nord-irlandais seront appelés à choisir, au moyen d'un système de représentation proportionnelle qui permet de transférer les voies « superflues » d'un candidat (c'est-à-dire celles qui dépassent le seuil requis pour être élu) sur ses « suivants de liste ».

L'assemblée ainsi désignée n'aura, dans un premier temps, qu'un rôle consultatif. Mais si ses membres parviennent à s'entendre, elle sera, petit à petit, dotée des pouvoirs législatifs normaux. Ce qui mettra fin au régime d'administration directe de la province par Londres.

Il reste que les partis d'Ulster montrent, pour l'instant du moins, peu d'enthousiasme. Seule la petite formation inter-confessionnelle de l'Alliance a clairement indiqué qu'elle présenterait des candidats. Mais le moment venu, il est probable que chacun souhaitera profiter de la possibilité ainsi offerte, même si le désaccord avec le principe-même d'une telle institution subsiste. Tel est, en tout cas, le pari fait par Londres.

Certaines circonscriptions peuvent d'ailleurs donner à des candidats soutenus par l'IRA l'occasion de remporter des succès électoraux dont la grande portée symbolique et politique peut être tentante pour eux. En particulier celle de Fermanagh et Tyrone Sud (cinq sièges à pourvoir), qui avait envoyé siéger aux Communes, l'an dernier, un élu qui ne devait jamais connaître les ors de Westminster : Bobby Sands.

BERNARD BRIGOULEIX.

Le réseau ferré britannique risque d'être fermé à partir du 21 juillet

La réunion de l'état-major des T.U.C., la puissante confédération syndicale britannique, vendredi 16 juillet, a mis en lumière les divisions et même le malaise créés en son sein par le conflit du rail. Le syndicat des conducteurs de locomotives se montre, lui, intransigeant, et refuse toujours l'introduction des horaires « flexibles » qui permettraient, selon la direction des British Railways, de limiter le fort déficit d'exploitation actuel.

Les dirigeants des chemins de fer maintiennent de leur côté leur menace de fermer, à partir du mercredi 21 juillet, l'ensemble du réseau si une proportion substantielle de grévistes (qui représentent actuellement environ 10 % du total des cheminots britanniques) n'a pas repris le travail d'ici là. Elle dénonce d'autre part les menaces et mesures d'intimidation dont sont victimes les conducteurs de locomotives qui refusent de faire grève.

Les veines et le sang

Grâce aux progrès des techniques, les trains peuvent (presque) se passer des hommes. Mais les hommes peuvent-ils se passer des trains ? A voir comme le ton monte en Grande-Bretagne entre Mme Thatcher et les conducteurs de locomotives, il ne s'agit pas là d'une simple hypothèse d'école. Un pays moderne pourrait-il, sans dommage profond pour son économie et sans que soit bouleversée la vie quotidienne de ses citoyens, se passer longtemps de ses chemins de fer ?

Dans la saga des transports, l'ancienneté du rail est, certes, moins vénérable que celle de la brouette ou de la gabare. La locomotive et le wagon toutefois ne sont pas de prime jeunesse. Ils se sont vu dépassés par l'auto, le navire porte-conteneurs, l'avion, la moto, l'oléoduc, le pousseur et la barge fluviale, aujourd'hui la navette spatiale.

Vieux jeu, le train ? Pourtant non. Les citadins — qui forment 80 % de la population des pays d'Europe occidentale — et les économiste — qui font la chasse aux surcoûts — ont besoin du train. Moins gourmand en carburant que l'avion ou le camion, libre d'embouteillages grâce aux voies en site propre, sûr et ponctuel sur la plupart des réseaux, capable d'un débit rapide et d'entrer au cœur des villes, le train reprend rang, aussi, dans les grandes conquêtes de la technologie moderne. La Floride, la Californie, la Corée du Sud, ne font-elles pas les yeux doux au T.G.V. ?

Là, on rouvre des lignes pour revivifier des campagnes. Ailleurs, on crée une voie pour mieux desservir un aéroport. Les ingénieurs se disent capables — si les banquiers suivent — de faire passer des trains sous la mer. Les villes nouvelles à la périphérie des métropoles — forme obligée de l'urbanisme moderne — veulent impérativement être bien reliées aux « capitales » puisque les cités se nourrissent et se vident au rythme des migrations alternées.

Le train est à la fois leurs veines et leur sang.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

LE GOUVERNEMENT VA ADOPTER DES MESURES D'ÉCONOMIES POUR LES HOPITAUX

Un conseil interministériel a eu lieu, vendredi 16 juillet à l'hôtel Matignon, à propos des mesures qui devraient être adoptées pour améliorer la gestion et la situation financière des hôpitaux.

Il en ressort notamment que les budgets supplémentaires ne devraient être accordés aux établissements hospitaliers que « cas par cas », dans la mesure des dépenses particulières qu'ils auraient engagées. En particulier, des « contrats » devraient être passés entre les cent principaux hôpitaux du pays — qui absorbent à eux seuls 60 % des dépenses hospitalières — et l'administration : ces contrats prendraient la forme d'une concertation mensuelle destinée à permettre à l'administration de suivre l'évolution des dépenses mois par mois.

La philosophie du gouvernement à l'égard des dépenses hospitalières devrait être davantage précisée au cours d'un nouveau conseil interministériel qui aura lieu le mardi 20 juillet et exprimée à l'issue du conseil des ministres du 21 juillet, parmi un ensemble de mesures touchant à la Sécurité sociale. M. Jack Ralite, ministre de la santé, devrait faire connaître sa position d'ensemble à l'égard des hôpitaux avant la fin du mois d'août.

A B C D E F G

Le numéro du « Monde » daté 17 juillet 1982 a été tiré à 485 738 exemplaires.



● *Une nouvelle éruption du volcan indonésien Galunggung*, situé dans l'île de Java, s'est produite le 16 juillet. Selon le Bureau de volcanologie de Bandung, elle n'aurait pas fait de victime, mais d'après un journal indonésien, elle aurait tué au moins dix personnes. Le Galunggung s'est réveillé le 5 avril dernier, obligeant quelque soixante mille personnes à fuir la région environnante. En trois mois et demi, l'activité du volcan a endommagé trois avions de ligne, sans faire de victimes. — *(A.F.P., A.P.)*

UN DÉBAT A LA COMMISSION DE L'ONU

« Quels sont les droits de l'homme qui ne sont pas violés en Iran ? »

De notre correspondante

Genève. — La Commission des droits de l'homme de l'ONU a discuté, les 14 et 15 juillet, des droits de l'homme en Iran, à la lumière d'un rapport que lui avait adressé le gouvernement de Téhéran précisant le point de vue du pouvoir islamique sur *« la garantie des droits et libertés individuels »*. Ce texte explique notamment comment *« l'idéologie islamique, qui tend à la perfection de l'homme »*, vise à *« créer une atmosphère favorable au développement des valeurs morales sur la base de la loi et de la vertu »* et à *« combattre toutes les manifestations de corruption et de perversion »*.

Le but recherché étant l'*« abolition de tout despotisme »*, il convient d'*« assurer les libertés politiques et sociales »*. Les bahaïs et autres minorités du pays apprendront sans doute avec soulagement, à la lecture de ce rapport, que l'un des buts de la révolution islamique est la *« suppression de toute discrimination injuste »* afin d'*« assurer les droits à tous les points de vue et à tous, femmes, hommes, la sécurité judiciaire équitable pour tous et l'égalité de tous devant la loi »*.

Il existe malheureusement des freins à la réalisation de ces nobles buts : les agissements des *« forces sataniques »* et tout spécialement de celles qui soutiennent les *« forces d'agression bassistes »* d'Irak. Mais les citoyens iraniens sont protégés contre les crimes de leurs ennemis par *« la Constitution de la République islamique d'Iran, dont chaque mot et même chaque lettre sont écrits avec le sang de ceux qui ont librement et consciemment choisi le martyre »*. Cependant, en dépit de sa Constitution, il existe encore en Iran des troubles et des désaccords inhérents à toute révolution. Pour les limiter, le rapport indique le remède : *« l'obéissance au chef de la révolution »*.

Les exécutions et la torture

La délégation iranienne, dirigée par M. Khosfroshahi, ambassadeur auprès du Saint-Siège, n'est arrivée que le second jour du débat et s'est bornée pour l'essentiel à écouter en silence les questions des experts juridiques membres de la commission.

M. Saadi (Jordanie) a ouvert le feu en demandant des précisions sur les exécutions ordonnées par le pouvoir islamique, leur nombre et leurs motifs. Il a évoqué notamment les mises à mort pour délits sexuels et les exécutions d'enfants. Il s'est montré également préoccupé par les informations selon lesquelles la torture serait pratiquée en Iran. D'autres experts, jugeant que le texte qui leur était présenté n'était pas un « rapport » à proprement parler, ont souhaité obtenir des précisions sur le sens de l'expression *« corruption sur terre »*, sur le statut de la femme iranienne, sur le sort réservé à la communauté religieuse des bahaïs et sur les cas où la flagellation est pratiquée en République islamique. M. N'Dieye (Sénégal) a traduit l'impression ressentie par un grand nombre de membres du comité en posant la question suivante : *« Quels sont les droits de l'homme qui ne sont pas violés en République islamique iranienne ? »*

Un temps de réflexion a été accordé, jusqu'au 19 septembre au moins, à la délégation de Téhéran pour tenter de rassurer, s'il se peut, la Commission des droits de l'homme de l'O.N.U.

ISABELLE VICHNIAC.

L'ÉVADÉ EN HÉLICOPTÈRE DE FLEURY-MÉROGIS S'EST LIVRÉ A LA JUSTICE

Daniel Beaumont, quarante-deux ans, l'un des deux détenus qui, le 27 février 1981, avaient réussi à s'évader du centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis (Essonne) à bord d'un hélicoptère (*le Monde* du 28 février 1981), s'est livré à la justice française le vendredi 16 juillet.

Après que son complice, Gérard Dupré, trente-quatre ans, eut été appréhendé à Paris, le 6 mars 1981 (*le Monde* daté 8-9 mars 1981), Daniel Beaumont avait été arrêté à son tour le 9 juillet 1981, dans une villa de Marbella (Espagne). Au cours de la fusillade qui s'était produite lors de cette opération mouvementée, Daniel Beaumont avait été touché d'une balle à la colonne vertébrale, qui devrait le laisser paralysé à vie des membres inférieurs.

Daniel Beaumont, qui avait été libéré le samedi 10 juillet par les autorités espagnoles, est arrivé en France le vendredi 16 juillet, à bord d'un vol régulier d'Air France en provenance de Madrid. Déjà condamné par contumace pour plusieurs hold-up, il devra répondre cette fois de *« complicité d'évasion avec détournement d'aéronef »*. Toutefois, selon l'un de ses avocats, Me Max Guazzini, qui était venu l'attendre à l'aéroport d'Orly, Daniel Beaumont pourrait être laissé en liberté sous contrôle judiciaire, son état de santé nécessitant une hospitalisation prolongée.

LA CONSTRUCTION DE DEUX SATELLITES FRANCO-ALLEMANDS DE TÉLÉDIFFUSION DIRECTE VA COMMENCER

La construction de deux satellites franco-allemands de télédiffusion directe va pouvoir commencer grâce à la signature, en France et en Allemagne fédérale, du contrat industriel liant les partenaires français (Télédiffusion de France et Centre national d'études spatiales) et allemand (D.F.V.L.R.) au onsortium Eurosatellite, constitué par la SNIAS et Thomson en France, M.B.B et A.E.G.-Telefunken en République fédérale d'Allemagne.

Le contrat (281 millions de D.M. pour l'Allemagne, 555 millions de francs pour la France) porte sur le développement, la réalisation et la fourniture de deux satellites, TV-Sat pour la R.F.A. et TDF-1 pour la France (plus un troisième de secours), qui seront mis sur orbite à l'aide de fusées Ariane, respectivement en avril et juin 1985.

Pesant chacun 2 300 kilogrammes, les satellites pourront assurer la transmission permanente et simultanée de trois chaînes de télévision en couleurs chacun. Ils seront placés sur une orbite géostationnaire (36 000 kilomètres d'altitude), par 19 degrés ouest. Les images transmises par ces satellites seront reçues directement par les télespectateurs au moyen d'antennes collectives ou individuelles, sans passer par les traditionnels gros systèmes de réception terrestres.

BRITISH AEROSPACE SERA LE MAITRE D'ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION DE LA SONDE SPATIALE GIOTTO

L'Agence spatiale européenne (ESA) vient de confier à la firme britannique British Aerospace le développement et la production de la sonde spatiale Giotto qui, en 1986, explorera la comète de Halley. British Aerospace sera assistée d'une douzaine de firmes européennes — dont les françaises SEP et Thomson. Le contrat a été signé pour un montant de 34 millions de livres sterling (environ 410 millions de francs). Giotto devra être livré en janvier 1985 à l'ESA, pour être lancé en juillet de la même année par Ariane, et survoler la comète de Halley en mars 1986.

L'attribution de ce contrat était prévisible dès la décision d'envoyer une sonde vers la comète (*le Monde* du 12 juillet 1980). Il avait alors été indiqué que, pour diminuer les coûts, Giotto serait similaire aux deux satellites Geos qu'a fait lancer l'ESA en avril 1977 et en juillet 1978 pour étudier l'environnement magnétique de la terre, et que certains équipements réalisés pour ces satellites seraient repris lors de la construction de Giotto. Les satellites Geos avaient été construits par un consortium mené par British Aerospace et formé pour l'essentiel des mêmes industriels que ceux qui réaliseront la sonde Giotto.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. François Léotard*, député (U.D.F.-P.R.) du Var, maire de Fréjus, a annoncé, vendredi 16 juillet, sa candidature au poste de secrétaire général du P.R., actuellement occupé par M. Jacques Blanc, député de la Lozère. M. Léotard qui est responsable des affaires internationales au P.R., avait été nommé le 26 juillet par M. Blanc, au cours d'une réunion extraordinaire des responsables du parti, délégué général du P.R. (*le Monde* du 26 juin). L'élection du secrétaire général et du nouveau bureau exécutif aura lieu le 25 septembre prochain, lors du conseil national du parti républicain.

● *Règlement de comptes à Lyon.* — Un malfaiteur lyonnais Michel Bajard, âgé de trente-six ans, qui avait été grièvement blessé par deux inconnus, mardi 13 juillet à la sortie de son appartement de Caluire (Rhône), est mort, jeudi 15 juillet, à l'hôpital Edouard-Herriot, à Lyon. Michel Bajard avait été condamné le 6 mai 1976 à huit ans de réclusion criminelle par la cour d'assises de l'Ain pour « tentative de vol avec violence » (*le Monde* du 8 mai 1976).

L'« exécution » de Michel Bajard serait liée à une nouvelle guerre entre truands à Lyon pour le contrôle des machines à sous et notamment des jack-pot.

● *Huit personnes inculpées après le saccage d'une gendarmerie des Côtes-du-Nord.* — M. Louis Ploux, juge d'instruction à Guingamp (Côtes-du-Nord), a prononcé, le vendredi 16 juillet, une huitième inculpation, pour *« dégradation volontaire de monument d'utilité publique »*, après le saccage, le dimanche 11 juillet, par une cinquantaine de jeunes gens, de la gendarmerie de La Roche-Derrien (Côtes-du-Nord) (*le Monde* du 13 juillet). Sept personnes avaient déjà été inculpées dès le 12 juillet. Cinq des huit prévenus, dont l'identité n'a pas été révélée, ont été écroués.

● *Le commerçant qui a tué un adolescent* et en a blessé deux autres dans la nuit du 12 au 13 juillet à Oissel (Seine-Maritime) a été incarcéré, mercredi 14, à la maison d'arrêt de Rouen. M. Dominique Bertin avait tiré sur les trois jeunes gens qui tentaient de dévaliser son magasin de cycles (*le Monde* du 15 juillet). Il a été inculpé d'homicide volontaire et de coups et blessures volontaires. Les deux blessés et un quatrième ont été inculpés de vol.

● *Cinq morts dans un accident sur l'autoroute A 6.* — Cinq personnes sont mortes et dix autres ont été blessées, dont deux grièvement, dans un accident de la circulation, vendredi soir 16 juillet, sur l'autoroute A 6 à la hauteur de Limonest, au nord de Lyon. Un poids lourd qui roulait dans le sens Paris-Lyon a heurté un autocar et a traversé le terre-plein central avant de s'écraser contre plusieurs automobiles. Les cinq personnes tuées sont de nationalité néerlandaise.

logos

Avez-vous vraiment le temps de consacrer trois ou quatre ans à vos études de gestion?

Oui? Alors, inscrivez-vous dans une université: il y en a d'excellentes.

Mais si vous êtes un peu plus pressé d'entrer ou de retourner dans la vie active, vous devriez nous demander quelques informations complémentaires sur notre programme "Administration de l'Entreprise".

Nous vous donnerons des détails intéressants sur cette formation polyvalente à plein temps, qui ne dure que 9 mois et dont l'objectif unique est de former des managers réellement opérationnels, avec des méthodes et dans un contexte différent des études traditionnelles.

Si vous n'aimez pas perdre votre temps, écrivez ou téléphonez-nous pour recevoir sans engagement les spécifications du programme, dont la prochaine session débute en octobre 1982.

ECADE
Ecole d'Administration et de Direction des Entreprises
Rue du Bugnon 4, CH-1005 Lausanne (Suisse) — Tél. 021/22 15 11

Vif repli du dollar : 6,86 F